

Premier
plan stratégique
de développement
durable
de la collectivité
montréalaise

Commission des transports et de
l'environnement

Déposé le : 02/09/2009

N° CTE-17

Secrétaire : Dany Linkey

Indicateurs de l'état
de l'environnement

Bilan pour la période de
référence 1999-2003



Coordonnateur du projet

André Porlier, Conseil régional de l'environnement de Montréal

Recherche et rédaction

Anne Marie Comparot | André Porlier, Conseil régional de l'environnement de Montréal

Comité de pilotage

Danielle de Coninck de la Ville de Montréal, Louis Drouin de l'Agence de développement de réseaux locaux, de services de santé et de services sociaux du Québec, Jacques Duquette de l'organisme Héritage Laurentien, Danielle Lussier de la Ville de Montréal, Marielle Marchand de la direction régionale de Montréal du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Louise Millette de la Conférence régionale des élus de Montréal et du Département des génies civil, géologique et des mines de l'École polytechnique, Robert Perreault du Conseil régional de l'environnement de Montréal, Jean Rivet de la direction régionale de Montréal du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et Gilles Sénécal, de l' INRS-Urbanisation.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des collaborateurs pour leur contribution à l'élaboration du rapport *Indicateurs de l'état de l'environnement : Bilan pour la période de référence 1999-2003*.

Serge Asselin de l'Agence de développement de réseaux locaux, de services de santé et de services sociaux du Québec, Alain Auger de la Société d'assurance automobile du Québec, Philippe Batani de Gaz Métro, Réjean Bermier du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Michèle Bousquet du Regroupement québécois des groupes environnementaux, Daniel Bergeron de l'Agence métropolitaine de transport, Deny Cyr de la Ville de Montréal, Guy Deschamps de la Ville de Montréal, Patricia Di Genova de la Ville de Montréal, Pierre Drolet du Registraire des entreprises québécoises, Danielle Fortin de la Ville de Montréal, Michel Gagné de la Ville de Montréal, Claude Gagnon de la Ville de Montréal, François Grégoire du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Daniel Groulx de la Ville de Montréal, Hubert Hardy du ministère des Transports du Québec, Serge Hébert du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, François Huppé d'Environnement Canada, Marc Jolicœur de Vélo-Québec, Norman King de l'Agence de développement de réseaux locaux, de services de santé et de services sociaux du Québec, Jean-Philippe Lafleur de la Ville de Montréal, Danielle Lanoue de la Ville de Montréal, Alain Leduc de la Ville de Montréal, Jean-Pierre Lefebvre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Danielle Lussier de la Ville de Montréal, Serge Mallette d'Hydro-Québec, Matthew McKernan de CAFAS Fueling ULC, François Miller de la Ville de Montréal, Louise Tanguay de l'Agence de l'efficacité énergétique et Normand Vaillancourt de la Ville de Montréal.

Ce projet a été réalisé grâce au Fonds d'action québécois en développement durable.

Participez à «l'effet domino» !



Le Conseil régional de l'environnement de Montréal

Créé en 1996, le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) est un organisme à but non lucratif qui regroupe des organisations préoccupées par la réhabilitation, le maintien et l'amélioration des milieux de vie naturels et urbains. Sa mission première consiste à promouvoir l'intégration des valeurs environnementales au développement local et régional, en intervenant sur les enjeux prescrits par ses membres. Sa stratégie favorise le partage d'expertises et d'information, l'éducation, la démocratisation des processus décisionnels, la concertation et la réalisation de projets concrets avec les intervenants du milieu.

Conseil régional de l'environnement de Montréal
454, av. Laurier Est, Montréal (Québec) H2J 1E7
Tél. : (514) 842-2890 | cremtl@cam.org | www.cremtl.qc.ca



Participez à «l'effet domino» !





Mot de Robert Perreault, directeur général du Conseil régional de l'environnement de Montréal

Bonjour,

Se doter d'indicateurs, c'est accepter de mesurer le chemin à parcourir et le chemin effectivement parcouru; c'est confirmer le sérieux de l'engagement de la Ville et de tous ses partenaires dans l'atteinte des objectifs du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise. Se doter d'indicateurs connus et publics, c'est également reconnaître l'importance de mettre tous nos concitoyens dans le coup pour qu'ils deviennent eux aussi, et de plus en plus, acteurs du développement durable.

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal a été associé dès le départ à cette démarche de la collectivité montréalaise. Il s'agit d'un premier plan, donc, d'une première version des indicateurs de développement durable. Le comité d'experts qui a présidé au choix et à la rédaction des indicateurs a réalisé un excellent travail si l'on prend en compte les nombreuses limites de ce premier exercice. Sans verser dans l'alarmisme, la publication de ces indicateurs nous rappelle la pertinence de nous être dotés d'un plan d'action et l'urgence toujours actuelle de tous nous mobiliser pour changer la situation.

Le principal mérite de cette première mouture d'indicateurs de l'état de l'environnement du Premier plan stratégique de développement durable, c'est justement d'enfin exister. Les indicateurs pourront dans l'avenir être davantage développés, certains devront être corrigés, mais ils sont là pour demeurer; et, avec eux, l'exigeante mais nécessaire démarche entreprise collectivement.

Ce n'est qu'un début...

Robert Perreault
Directeur général
Conseil régional de l'environnement de Montréal

Participez à «l'effet domino» !





Participez à «l'effet domino» !





Mot de Alan DeSousa, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable du développement durable et du développement économique

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Chaque jour, nous sommes soucieux de notre qualité de vie, mais aussi de celle que nous léguerons aux générations futures. Parce que nous croyons qu'il est primordial de se doter des moyens et des actions les plus pertinents qui soient pour parvenir à ce grand projet, Montréal et ses partenaires adoptaient en avril dernier le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*.

Ce Plan se veut le tracé de la route à suivre, mais pour ne pas en déroger il nous fallait le baliser. L'objectif principal du *Rapport sur les indicateurs de développement durable* est de poser un regard sur l'état de l'environnement à Montréal en lien avec les orientations prioritaires retenues dans le Plan. En suivant ainsi de près l'évolution de l'état de notre environnement, nous pourrons voir comment nos actions portent fruit et nous ajuster, si nécessaire.

Parce que la qualité de notre environnement nous concerne tous, je souhaite que chacun s'approprie le Premier plan stratégique de développement durable et ses indicateurs et se demande désormais, « Et moi, en tant qu'entreprise, commerce, institution ou individu, qu'est-ce que je fais pour le développement durable de ma ville? ».

Merci au Conseil régional de l'environnement de Montréal, aux membres du comité de pilotage sur les indicateurs et à tous les experts pour leur contribution.

Merci également à tous nos partenaires pour leur intérêt, merci de nous aider à faire du développement durable le choix de Montréal.

Alan DeSousa, FCA
Membre du comité exécutif
Responsable du développement durable et du développement économique

Participez à «l'effet domino»!





Participez à «l'effet domino» !



Table des matières

Avant-propos	1
Présentation	3
Premier plan stratégique de développement durable pour la collectivité montréalaise	3
Projet des indicateurs de développement durable	4
Limites des indicateurs	5
Méthodologie	7
Démarche du projet	7
Clientèle cible	7
Types d'indicateurs	7
Critères de sélection des indicateurs	8
Mode de diffusion des indicateurs	8
Indicateurs d'état de l'environnement	15
Orientation prioritaire : Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre	17
Indicateurs de l'état de l'environnement	
Indicateur 1 : Nombre de jours avec une mauvaise qualité de l'air	19
Indicateur 2 : Nombre de déplacements en transport en commun	25
Indicateur 3 : Nombre de véhicules immatriculés	28
Indicateur 4 : Débit journalier moyen annuel de la circulation sur les ponts et les autoroutes de Montréal	31
Indicateur 5 : Nombre d'usagers du vélo à des fins utilitaires	34
Orientation prioritaire : Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels	37
Indicateurs de l'état de l'environnement	
Indicateur 6 : Nombre de plaintes des citoyens concernant la qualité de vie	39
Indicateur 7 : Qualité bactériologique de l'eau en rive dans la région de Montréal (QUALO)	44
Indicateur 8 : Nombre de jours avec un taux de pollen d'herbe à poux élevé	49
Indicateur 9 : Superficie des « aires protégées » en milieu terrestre à Montréal	53
Indicateur 10 : Superficie des parcs montréalais	56
Indicateur 11 : Nombre de kilomètres de rives publiques accessibles	60

Participez à « l'effet domino » !



Orientation prioritaire : Pratiquer une gestion responsable des ressources	64
--	----

Indicateurs de l'état de l'environnement

Indicateur 12 : Nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable	66
Indicateur 13 : Consommation d'énergie et équivalents en GES pour l'île de Montréal	68
Indicateur 14 : Quantité d'eau potable produite annuellement	75
Indicateur 15 : Indice de la qualité de l'eau du fleuve en aval de l'île de Montréal	78
Indicateur 16 : Quantité de matières résiduelles générées et éliminées	83

Orientation prioritaire : adopter des bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, institutions et commerces	90
---	----

Indicateurs de l'état de l'environnement

Indicateur 17 : Nombre d'associations travaillant en environnement	92
Indicateur 18 : Nombre d'organisations qui participent au Premier plan stratégique de développement durable	94
Indicateur 19 : Nombre d'arrondissements avec des activités de sensibilisation à l'environnement	97
Indicateur 20 : Nombre d'industries, commerces et institutions qui possèdent une certification environnementale ou qui adhèrent à un programme environnemental volontaire	100

Synthèse des indicateurs (fiche-bilan)	107
---	------------

Liste des abréviations	113
-------------------------------	------------



Participez à «l'effet domino» !

Avant-propos

Dès le début de la démarche d'élaboration du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, les partenaires ont reconnu le besoin d'assurer un suivi régulier non seulement de l'état de l'environnement, mais également de l'état d'avancement du plan d'action. À cet égard, le **Bilan des indicateurs de l'état de l'environnement pour la période 1999-2003** constitue en quelque sorte le document de référence qui permettra de connaître au cours des prochaines années l'évolution de l'état de l'environnement depuis l'adoption du plan.

Le *Bilan* dresse un portrait pour le moins mitigé de la situation à Montréal. Cela n'est pas surprenant : les partenaires du plan ayant souhaité s'attaquer aux principaux problèmes environnementaux à Montréal, le bilan des indicateurs qu'ils ont retenus pour mesurer les progrès ou les reculs de l'état de l'environnement se révèle forcément défavorable. En fait, il ne faut pas interpréter les résultats de cette démarche comme un reflet de l'ensemble du bilan environnemental de Montréal, mais plutôt comme un outil de suivi permettant de connaître l'évolution de la situation concernant certaines problématiques environnementales ciblées par le Premier plan stratégique de développement durable.

Ce premier exercice d'évaluation de l'état de l'environnement montréalais a permis de reconnaître des tendances positives ou négatives, mais également de relever certains domaines où il n'existe pas, ou encore, où il existe peu d'information nous permettant de décrire l'état de la situation ou les tendances au cours des cinq dernières années. Le *Bilan* aura donc eu le mérite de révéler, dans plusieurs cas, les limites de nos connaissances concernant l'évolution de l'état de l'environnement montréalais. Nous devons déployer beaucoup d'efforts au cours des prochaines années pour non seulement systématiser la collecte d'information, mais également harmoniser le traitement de l'information concernant les différents volets de l'état de l'environnement montréalais.

Participez à «l'effet domino» !





Participez à «l'effet domino» !



Présentation

Premier plan stratégique de développement durable pour la collectivité montréalaise

À l'occasion du Sommet de Montréal qui s'est tenu en juin 2002, les participants à l'atelier sur la gestion intégrée de l'environnement ont convenu de la nécessité pour Montréal de se doter d'un plan stratégique en matière de développement durable.

Pour élaborer son *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* (ci-dessous, le Plan), la Ville de Montréal s'est associée à plusieurs organismes qui ont à cœur le développement durable de la métropole. De fait, la démarche repose sur le leadership de la Ville de Montréal, avec le soutien technique et financier de la Conférence régionale des élus de Montréal et du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal. Plusieurs autres organismes sont appelés à contribuer à l'exercice, à la fois en se prononçant sur le contenu du plan et en le mettant en œuvre dans leurs secteurs d'activité respectifs. Ces organismes ont souligné leur engagement à travailler aux côtés de la Ville en adhérant à la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable*. Le contenu du premier plan stratégique reflète le dialogue constant qu'a entretenu la Ville de Montréal avec ces différents partenaires. En plus d'être un document d'orientation, le Plan expose une série d'actions que la Ville de Montréal entend mener, particulièrement en 2005 et en 2006, pour assurer le développement durable de la métropole.

Chacun ayant son rôle à jouer dans l'atteinte de cet objectif, plusieurs organismes provenant de divers secteurs d'activité se sont engagés à travailler aux côtés de la Ville de Montréal dans la réalisation de la plupart de ces actions. Somme toute, le Plan est le reflet de l'effort collectif que tous ces partenaires souhaitent fournir pour léguer aux générations futures une ville où il sera agréable de vivre. La mise en œuvre de ce plan s'échelonne sur une période de cinq ans (2005-2009). La phase de démarrage (2005-2006) est constituée des actions qui seront entreprises à court terme. Cependant, des actions à plus long terme, soit d'ici 2009, sont également proposées. Au moment opportun, les modalités de leur mise en œuvre seront détaillées. Un suivi des progrès à l'aide d'indicateurs permettra de mesurer les avancées des actions ainsi que l'état de l'environnement montréalais dans son ensemble. Sur la base de ces résultats, un retour sur les stratégies d'action et le calendrier est prévu afin de procéder aux ajustements qui pourraient s'imposer. Le Plan, dont le contenu repose sur des données actuelles, n'est pas statique. La réalité étant par essence changeante, le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* se veut un document évolutif et dynamique.

Le Plan comprend dix orientations. À chacune correspondent des objectifs à atteindre et des actions pour y arriver. Parmi ces dix orientations, les partenaires du Plan en ont ciblé quatre qui sont prioritaires, c'est-à-dire sur lesquelles les actions et les indicateurs seront concentrés dans la phase de démarrage (2005-2006).

Participez à «l'effet domino» !



Projet des indicateurs de développement durable

Au chapitre des mesures de suivi du Plan, les partenaires ont souhaité accompagner celui-ci d'indicateurs pour donner un aperçu des progrès ou des reculs à l'égard de l'état de l'environnement montréalais. Les indicateurs permettront de mesurer les changements relatifs à différentes problématiques environnementales afin d'informer la population et les élus, d'établir des objectifs, d'évaluer l'avancement de la situation et d'encourager des changements de comportements et de politiques.

Rappelons qu'un indicateur est un paramètre, ou une valeur dérivée de paramètres, fournissant des informations sur un phénomène. Il s'agit d'une donnée quantitative qui permet de caractériser une situation évolutive, une action ou les conséquences d'une action, de façon à les évaluer et à les comparer à leur état à différentes dates. Par ailleurs, un indicateur présente toujours un modèle de la réalité, non la réalité elle-même; c'est pourquoi il doit être accompagné d'informations qualitatives et de commentaires.

Au printemps 2004, le Conseil régional de l'environnement de Montréal a reçu le mandat et l'appui financier du FAQDD pour définir les indicateurs du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Pour accomplir ce travail, le CRE-Montréal a mis en place un comité de pilotage composé de huit personnes issues des milieux universitaires, du secteur public et des milieux environnementaux. Le rôle du comité est de conseiller l'équipe technique du CRE-Montréal et de valider le processus, la forme et le contenu que prendront l'ensemble des indicateurs de développement durable. Le comité de pilotage est composé des personnes suivantes :

Madame Danielle de Coninck, Ville de Montréal
 Monsieur Louis Drouin, Direction de santé publique, Agence de développement de réseaux locaux, de services de santé et de services sociaux du Québec
 Monsieur Jacques Duquette, Héritage Laurentien
 Madame Danielle Lussier, Ville de Montréal
 Madame Marielle Marchand, direction régionale de Montréal du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
 Madame Louise Millette, Conférence régionale des élus de Montréal et Département des génies civil, géologique et des mines de l'École polytechnique
 Monsieur Robert Perreault, Conseil régional de l'environnement de Montréal
 Monsieur Jean Rivet, direction régionale de Montréal du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
 Monsieur Gilles Sénécal, INRS-Urbanisation



Participez à «l'effet domino» !

Limites des indicateurs

Avant même de présenter la méthodologie ayant mené à l'élaboration des indicateurs, il est important de souligner les contraintes avec lesquelles le CRE-Montréal et son comité de pilotage ont dû travailler. À ce sujet, les ressources financières et humaines limitées attribuées à ce projet ont obligé l'équipe technique à utiliser uniquement des données disponibles et publiques. Cette contrainte a entraîné le rejet de certains indicateurs jugés pertinents, mais pour lesquels les données n'étaient pas disponibles. Il sera toutefois possible au cours des prochaines publications de bonifier ou de modifier certains indicateurs en fonction non seulement de la disponibilité des données, mais également de la pertinence des indicateurs.

De plus, la récente réforme municipale a entraîné une réorganisation des arrondissements et des services municipaux. Au cours de cette réforme, le territoire de certains arrondissements a été modifié, et plusieurs compétences ont été partagées entre la Communauté métropolitaine de Montréal, la Ville de Montréal et les arrondissements. Dans ce contexte, il n'existe pas toujours de données comparables pour les années antérieures à 2003. Conséquemment, il a parfois été impossible de qualifier l'évolution des résultats concernant certains indicateurs.

Participez à «l'effet domino» !





Participez à «l'effet domino» !



Méthodologie

Démarche du projet

Pour accomplir leur mandat, le CRE-Montréal et le comité de pilotage se sont dotés d'une démarche composée de cinq étapes.

1. Définir la clientèle cible et le type d'indicateurs. Établir la clientèle cible, le but connexe pour lequel des indicateurs seront utilisés et le nombre approximatif d'indicateurs nécessaires
2. Définir les critères de sélection des indicateurs
3. Déterminer et évaluer les indicateurs possibles. Déterminer un ensemble d'indicateurs possibles et les évaluer par rapport aux critères de sélection
4. Choisir les indicateurs définitifs. Choisir un ensemble d'indicateurs définitifs et vérifier leur efficacité
5. Choisir les modes de diffusion des indicateurs

Clientèle cible

Les indicateurs servent à démontrer les progrès ou les reculs constatés à l'égard de l'état de l'environnement, mais également dans la réalisation des objectifs du Plan. Ils visent également à créer un instrument de sensibilisation de la population à l'état de l'environnement. Les clientèles cibles sont :

- **Le grand public** : les résultats des indicateurs devront être vulgarisés, faciles à comprendre et représenter les préoccupations de la population en général.
- **Les partenaires et les élus** : les indicateurs seront directement liés aux orientations du Plan, aux objectifs retenus et aux actions indiquées dans le Plan afin de mesurer son avancement.

Types d'indicateurs

Pour être en mesure d'évaluer l'état d'avancement des actions du Plan ainsi que les impacts de l'ensemble des actions du Plan sur l'état de l'environnement, les membres du comité de pilotage du projet ont convenu d'accompagner ce plan de deux types d'indicateurs : les indicateurs de l'état de l'environnement et les indicateurs d'action.

- **Les indicateurs de l'état de l'environnement** ont pour objectif de donner un aperçu des progrès ou des reculs en matière d'environnement sur le territoire montréalais. Ils ne donnent pas un compte rendu exhaustif de l'état de l'environnement, mais plutôt une image de l'environnement à un moment précis dans le temps ainsi qu'une description de son évolution sur une période de cinq ans, soit de 1999 à 2003. Un indicateur présente toujours un modèle de la réalité, non la réalité elle-même ; c'est pourquoi les résultats seront accompagnés d'une brève interprétation.

Participez à «l'effet domino» !



- Les **indicateurs d'action** ont pour objectif de suivre l'état d'avancement des actions réalisées dans le cadre du Plan. Ils servent à mesurer annuellement la mobilisation des partenaires dans la réalisation des actions du Plan. Ces indicateurs seront directement intégrés dans les fiches-action du Premier plan stratégique de développement durable.

Critères de sélection des indicateurs

Au printemps 2004, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, appuyé par le comité de pilotage, a entrepris de définir les indicateurs de l'état de l'environnement. Cinq critères de sélection ont été retenus :

- Les données doivent provenir de sources fiables et rigoureuses.
- Les indicateurs doivent permettre d'illustrer les progrès ou les reculs à l'égard des orientations prioritaires du Plan.
- Les indicateurs doivent illustrer des phénomènes montréalais.
- Les indicateurs doivent demeurer à la fois assez simples pour s'adresser à la population et précis pour rejoindre les partenaires du Plan.
- Les données doivent être publiques et disponibles annuellement.

Mode de diffusion des indicateurs

Du point de vue de la diffusion des résultats, il a été convenu que les indicateurs d'état de l'environnement et les indicateurs d'action feraient l'objet d'une publication aux deux ans et d'une campagne de diffusion visant à informer et à sensibiliser les partenaires du Plan, mais également la population montréalaise, sur l'évolution de l'état de l'environnement à Montréal et l'avancement des actions entreprises dans le cadre du Plan.

Indicateurs de l'état de l'environnement

Les résultats des indicateurs de l'état de l'environnement seront publiés sous forme de fiches contenant une description de l'indicateur, un rappel de l'orientation prioritaire et des objectifs auxquels il se rattache, et enfin, les résultats et l'interprétation des résultats sur cinq ans, soit de 1999 à 2003.

Chaque indicateur de l'état de l'environnement sera présenté à l'intérieur d'une fiche comprenant :

- Le titre de l'indicateur
- Une représentation graphique de l'interprétation des résultats concernant l'indicateur (« en progrès », « en recul » ou « difficile à dire »)
- Un rappel du contexte de l'enjeu environnemental relié à l'indicateur
- Une description de l'indicateur, y compris la méthodologie et les limites de l'indicateur
- Les résultats pour l'année de référence 2003, l'évolution des résultats pour la période de 1999 à 2003 ainsi qu'une brève interprétation des résultats
- Un rappel de l'orientation prioritaire et des objectifs du Plan reliés à l'indicateur
- Les sources et références
- Les sites Internet et liens pour en savoir plus sur le sujet



Participez à «l'effet domino» !

Description des symboles

Afin d'interpréter les résultats obtenus quant aux 20 indicateurs de l'état de l'environnement, trois symboles ont été développés. Ces symboles (ci-dessous) indiquent si l'indicateur en question démontre, au cours des cinq dernières années et ce, en regard des orientations du Plan, une amélioration des résultats : « en progrès »; une dégradation des résultats : « en recul »; l'impossibilité de qualifier les résultats : « difficile à dire ». Les symboles traduisent l'évaluation des résultats sur une période de cinq ans, soit de 1999 à 2003.



Le symbole « en progrès » est utilisé pour qualifier un indicateur démontrant une amélioration des résultats par rapport aux orientations du Plan, et ce au cours de la période de 1999 à 2003.



Le symbole « difficile à dire » est utilisé pour qualifier un indicateur dont les résultats ne permettent pas de constater clairement une amélioration des résultats (« en progrès »), une dégradation des résultats (« en recul »), ou encore, l'absence d'amélioration ou de dégradation des résultats – « statu quo » par rapport aux orientations du Plan –, et ce au cours de la période de 1999 à 2003.



Le symbole « en recul » est utilisé pour qualifier un indicateur démontrant une dégradation des résultats par rapport aux orientations du Plan, et ce au cours de la période de 1999 à 2003.

Participez à «l'effet domino» !



Indicateurs d'action

En plus des indicateurs de l'état de l'environnement, les partenaires ont souhaité avoir des indicateurs d'action permettant de suivre l'état d'avancement des actions entreprises dans le cadre du Plan. Ces indicateurs ont pour objectif de mesurer la mobilisation des partenaires dans la réalisation des actions du Plan. Ils seront directement intégrés dans les fiches-actions du Plan. Le *Bilan des indicateurs* fera l'objet d'une publication et d'une campagne de diffusion visant à informer et à sensibiliser les partenaires du Plan, mais également la population montréalaise, sur l'état d'avancement des actions du Plan.

Les résultats des indicateurs seront publiés sous forme de fiches contenant :

- Une description de l'action
- La contribution souhaitée des partenaires
- Les résultats et l'interprétation des résultats

Les indicateurs d'action retenus pour les actions de la phase de démarrage 2005-2006 du Plan sont les suivants :

	Actions de la phase de démarrage 2005-2006 du Plan	Indicateurs d'actions
action 1.1	Participer aux grands événements à caractère environnemental	<ul style="list-style-type: none"> • Participation annuelle de la Ville de Montréal et des arrondissements à au moins six grands événements à caractère environnemental • Nombre de partenaires participant annuellement à au moins un grand événement à caractère environnemental supplémentaire • Nombre de partenaires poursuivant leur participation aux grands événements à caractère environnemental
action 1.2	Élaborer une stratégie montréalaise globale sur les gaz à effet de serre (GES)	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration par la Ville d'un plan d'action pour réduire les GES générés par les activités municipales • Implantation par la Ville de mesures afin de réduire les GES générés par les activités municipales à partir de janvier 2006
action 1.3	Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une campagne de sensibilisation à la marche au ralenti inutile des véhicules auprès des employés municipaux dès l'automne 2005 • Modification de la réglementation existant sur le territoire montréalais concernant la marche au ralenti inutile des véhicules à l'été 2005 • Coordination de la campagne • Nombre de partenaires participant à la campagne de sensibilisation au ralenti inutile des véhicules
action 1.4	Réduire les espaces de stationnement au Centre	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des stationnements extérieurs illégaux de 2000 unités dans l'arrondissement Ville-Marie d'ici le début 2007
action 1.5	Minimiser la circulation automobile de transit sur le mont Royal (chemins Camillien-Houde et Remembrance)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation annuelle par la Ville et les arrondissements d'au moins une intervention pilote à partir de 2005



Participez à «l'effet domino» !

Actions de la phase de démarrage 2005-2006 du Plan		Indicateurs d'actions
action 1.6	Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout par la Ville de Montréal d'au moins 50 kilomètres de piste cyclable au réseau panmontréalais • Installation d'au moins 1000 supports pour vélos • Nombre de partenaires ayant installé de nouveaux supports pour vélos
action 1.7	Favoriser le développement de l'autopartage	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de l'autopartage dans le Plan de transport de la Ville de Montréal • Expérimentation de solutions dans au moins un arrondissement d'ici la fin 2005
action 1.8	Implanter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable (transport en commun, covoiturage, vélo, marche)	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion à la démarche ALLÉGO du Service des infrastructures, transport et environnement et du Service des services administratifs • Nombre de partenaires adhérant à la démarche ALLÉGO
action 1.9	Accroître l'utilisation de véhicules écoénergétiques et (ou) à carburant propre	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de 500 automobiles sous-compactes de la Ville par des véhicules écoénergétiques d'ici 2011 • Remplacement de 106 camionnettes à moteur à essence de six cylindres par des quatre cylindres d'ici 2011 • Réalisation en 2005 d'une étude de faisabilité pour l'utilisation du biodiesel (B20) et de l'éthanol (E5 ou E10) dans les postes de carburant gérés par la Direction de l'approvisionnement • Nombre de partenaires ayant remplacé toutes leurs automobiles sous-compactes par des véhicules écoénergétiques d'ici 2011 • Nombre de partenaires ayant doublé l'acquisition de camionnettes à moteur à essence de quatre cylindres plutôt que six cylindres d'ici 2011 • Nombre de partenaires ayant mis en place d'autres engagements chiffrés et mesurables concernant l'utilisation des véhicules écoénergétiques et (ou) à carburant propre
action 1.10	Implanter des projets <i>Quartiers 21</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation d'au moins trois projets pilotes <i>Quartiers 21</i> de démonstration du développement durable à l'échelle locale d'ici la fin 2006 • Nombre de partenaires collaborant à au moins un projet pilote <i>Quartiers 21</i> de démonstration du développement durable à l'échelle locale
action 1.11	Multiplier les points de contact avec l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'au moins quatre points de contact avec l'eau
action 1.12	Harmoniser les services de collecte des matières recyclables	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des matières recyclables chez tous les résidents montréalais d'ici l'été 2006 • Collecte des feuilles, des arbres de Noël et des résidus verts (jardins et émondage) d'ici l'été 2006 • Arrêt de la collecte du gazon d'ici l'été 2006
action 1.13	Élaborer un plan directeur de gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un plan directeur d'ici la fin 2006

Participez à «l'effet domino» !



Actions de la phase de démarrage 2005-2006 du Plan		Indicateurs d'actions
action 1.14	Implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les institutions, les commerces et les industries	<ul style="list-style-type: none"> Engagement à mettre en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de récupérer et de valoriser les matières résiduelles générées dans les bâtiments municipaux d'ici la fin 2006 Diffusion de cet engagement auprès du personnel, des citoyens et des fournisseurs Mise en place de mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans l'ensemble des bâtiments municipaux corporatifs d'ici la fin 2006 Nombre de partenaires ayant engagé leur direction à mettre en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de récupérer et de valoriser les matières résiduelles générées dans les établissements Nombre de partenaires ayant fait connaître cet engagement auprès des membres, du personnel, de la clientèle et des fournisseurs
action 1.15	Mettre en place des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les lieux publics	<ul style="list-style-type: none"> Implantation de la collecte sélective dans la moitié des grands parcs d'ici la fin 2006 Installation de 200 bacs de récupération d'ici l'été 2005
action 1.16	Adhérer à des programmes pour passer à une consommation d'eau plus efficace	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration et implantation d'un programme d'économie d'eau à compter de l'été 2005
action 1.17	Contrôler les usages illicites de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Mise sur pied d'une unité de contrôle d'ici la fin 2005
action 1.18	Développer un programme ciblé d'élimination des raccordements croisés	<ul style="list-style-type: none"> Résoudre deux situations critiques d'ici la fin 2006 Élaboration du diagnostic d'au moins quatre secteurs d'ici décembre 2006
action 1.19	Mettre en place des mesures pour passer à une consommation d'énergie plus efficace	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de quatre projets dans les bâtiments municipaux d'ici la fin 2005 Poursuite de l'aide financière pour les projets Novoclimat dans le cadre de l'opération Solidarité 5000 logements Nombre de partenaires ayant mis sur pied au moins un projet d'amélioration énergétique dans un bâtiment
action 1.20	Créer et animer un réseau d'échanges sur le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> Coordination des travaux de mise sur pied du réseau d'échanges à partir de 2005 Soutien et promotion du réseau à partir de l'automne 2005 Nombre de partenaires participant aux travaux entourant la création du réseau d'échanges sur le développement durable Nombre de partenaires participant au réseau d'échanges sur le développement durable



Participez à «l'effet domino» !

Actions de la phase de démarrage 2005-2006 du Plan		Indicateurs d'actions
action 1.21	Implanter un système de gestion environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation d'un SGE dans au moins cinq unités d'ici la fin 2006 • Gestion écologique dans au moins un bâtiment pour 2005 • Évaluation des possibilités d'exportation à d'autres bâtiments pour 2006 • Nombre de partenaires ayant implanté un système de gestion environnementale d'ici la fin 2006 • Nombre de partenaires ayant étendu à une nouvelle unité administrative le système de gestion environnementale d'ici la fin 2006
action 1.22	Mettre en place une gestion écologique du milieu naturel des grands parcs	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion écologique du parc du Mont-Royal d'ici l'été 2006
action 1.23	Intégrer des critères de développement durable dans les processus décisionnels et l'achat de biens et de services	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'outils pour intégrer des critères de développement durable au processus décisionnel de la Ville d'ici la fin 2005 • Élaboration d'une politique d'approvisionnement axée sur le développement durable d'ici la fin 2005 • Élaboration d'un écobudget pour la Direction de l'environnement d'ici la fin 2006 • Nombre de partenaires ayant élaboré une politique d'approvisionnement axée sur le développement durable • Nombre de partenaires ayant intégré des critères environnementaux dans leurs processus décisionnels
action 1.24	Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration au concours de design industriel d'ici 2006 • Nombre de partenaires participant au concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter

Participez à «l'effet domino» !





Participez à «l'effet domino» !



Indicateurs de l'état de l'environnement

Participez à «l'effet domino» !





Participez à «l'effet domino» !



Orientation

Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Résumé des résultats

Pour illustrer les progrès ou les reculs concernant la qualité de l'air et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, cinq indicateurs ont été intégrés au Plan :

- Indicateur 1 :** Nombre de jours avec une mauvaise qualité de l'air
- Indicateur 2 :** Nombre de déplacements en transport en commun
- Indicateur 3 :** Nombre de véhicules immatriculés
- Indicateur 4 :** Débit journalier moyen annuel de la circulation sur les ponts et les autoroutes de Montréal
- Indicateur 5 :** Nombre d'usagers du vélo à des fins utilitaires

L'analyse des résultats des cinq indicateurs pour la période 1999-2003 montre une augmentation du nombre de jour avec une mauvaise qualité de l'air (de 37 à 64). De plus, au cours de cette période, les statistiques indiquent une augmentation significative du nombre de véhicules immatriculés ainsi que du nombre de véhicules circulant sur les ponts donnant accès à Montréal et sur les autoroutes de Montréal. Du point de vue des véhicules immatriculés, ce sont plus de 57 273 véhicules qui se sont ajoutés au parc automobile de Montréal entre 1999 et 2003, soit une augmentation de 7 %. De son côté, la circulation routière a connu une croissance sur le territoire montréalais avec 15 % d'augmentation sur les ponts et près de 5 % sur les autoroutes pour la même période. Chaque jour, plus de 1,2 million de véhicules circulent sur les 15 ponts entourant l'île de Montréal. Les augmentations du nombre de véhicules immatriculés et en circulation nous indique une augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports à Montréal.

Seule bonne nouvelle, le nombre de déplacements en transport en commun sur l'île de Montréal a connu une croissance continue entre 1999 et 2003, passant de 342 millions en 1999 à 363 millions en 2003, soit une augmentation de 6,1 % du nombre de déplacements totaux.

L'absence de données comparatives concernant l'évolution du nombre d'usagers du vélo à des fins utilitaires rend difficile toute interprétation pour cet indicateur. Toutefois, l'évolution des infrastructures de vélo (voies

Participez à «l'effet domino» !



cyclables et supports à vélos) n'a pas connu de développement significatif entre les années 2000 et 2003.

En conclusion, les indicateurs concernant l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des émissions de gaz à effet de serre démontrent que la situation pour la période 1999-2003 s'est détériorée et que des efforts importants seront nécessaires pour renverser cette tendance. Conséquemment, dans le secteur des transports, nous nous éloignons, au lieu de nous rapprocher, de l'atteinte des objectifs de Kyoto.



Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 1



Nombre de jours avec une mauvaise qualité de l'air

Résumé des résultats

En 1999, on a dénombré 37 journées avec une mauvaise qualité de l'air (principalement due aux particules fines et à l'ozone). Ce nombre a été en constante augmentation pour atteindre 64 jours en 2003. Cette année-là, presque une journée sur cinq était classée comme une journée avec une mauvaise qualité de l'air. La tendance entre 1999 et 2003 marque donc un recul sur ce plan.

Contexte

La qualité de l'air a un impact direct sur la santé de la population. L'air que nous respirons est pollué par les activités humaines, particulièrement les émissions provenant des industries et du secteur du transport, et en période hivernale par le chauffage au bois. Le parc industriel de la Ville de Montréal est l'un des plus importants et des plus diversifiés au pays. Ainsi, des quantités importantes de divers polluants sont émises dans l'atmosphère. Le transport, qu'il soit routier, ferroviaire ou aérien, constitue également une source majeure de pollution. L'augmentation au cours des dernières décennies du nombre de véhicules sur les routes, particulièrement des camions lourds, ainsi que la croissance du nombre de déplacements ont eu comme impact l'émission croissante de polluants, responsables notamment du smog et des gaz à effet de serre (GES). L'aménagement actuel du territoire, qui a favorisé l'étalement urbain et l'utilisation de l'automobile, contribue à la détérioration de la qualité de l'air.

Description de l'indicateur

L'indicateur est basé sur l'indice de qualité de l'air (IQA) du Réseau de surveillance de la qualité de l'air de la Ville de Montréal (RSQA). Douze stations d'échantillonnage de l'air sur l'île de Montréal mesurent en continu, à chaque heure, la concentration de cinq principaux polluants : les particules fines ($PM_{2,5}$), l'ozone (O_3), le dioxyde d'azote (NO_2), le dioxyde de soufre (SO_2) et le monoxyde de carbone (CO). L'indice de la qualité de l'air est alors calculé à partir de la concentration du polluant en regard des critères québécois établis pour le calcul des indices de qualité de l'air. Lorsqu'un des polluants mesurés dépasse les critères de référence de l'IQA, et ce pendant une heure à une station donnée, la journée est classée « mauvaise qualité de l'air ».

Participez à « l'effet domino » !



Cet indicateur présente aussi de l'information sur :

- **Le nombre d'avertissements de smog estival et hivernal** : l'ozone (O_3), jumelé à des conditions météorologiques particulières (températures élevées et ensoleillement), est le polluant responsable des épisodes de smog estival.

En hiver, ce sont les particules fines provenant principalement des automobiles, des activités industrielles et du chauffage au bois, qui, retenues au sol par des vents faibles et des températures froides, causent les épisodes de smog.

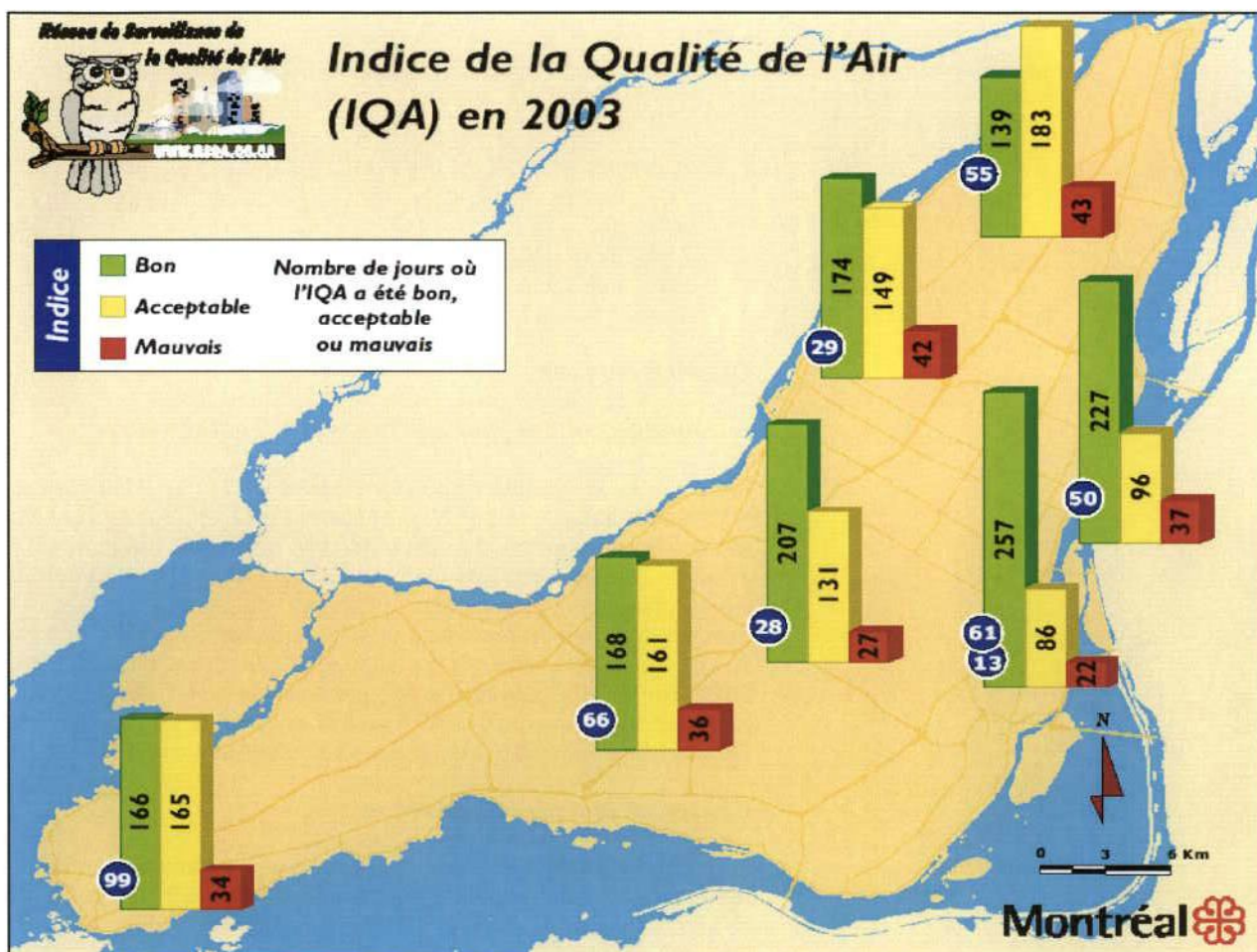
Limites de l'indicateur

- L'indice de qualité de l'air se raffinant chaque année, des stations d'échantillonnage sont ajoutées ou parfois même déplacées, ce qui rend plus difficiles les comparaisons annuelles.
- De plus, ces changements dans la méthode de calcul de l'IQA occasionnent une variation du nombre de jours de mauvaise qualité de l'air.
- Le nombre variable de polluants mesurés, l'absence de normes uniformes (chaque province ou même chaque municipalité peut établir ses propres normes) et les différences importantes dans la localisation des stations d'échantillonnage rendent difficile toute comparaison avec d'autres municipalités ou provinces.
- Le programme Info-Smog évalue les jours de smog estival et hivernal seulement de mai à septembre et de décembre à avril.
- Note : le RSQA n'a commencé à utiliser le nombre de jours de mauvaise qualité de l'air qu'en 2002 pour ses rapports annuels. Le bilan pour 1999 n'a jamais été publié.
- Les conditions météorologiques (pluies, vents ou soleil) influent grandement sur la lecture de la qualité de l'air faite aux stations d'échantillonnage et les fluctuations annuelles en sont largement dépendantes.



Participez à «l'effet domino» !

Résultats et interprétation



Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal

Les cercles numérotés 99, 66, 28, 29, 55, 50, 61 et 13 correspondent aux localisations des stations d'échantillonnage de l'air.

Participez à «l'effet domino» !



Nombre de jours de mauvaise qualité de l'air et nombre d'avertissements de smog (estival et hivernal)

	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003
Nombre d'avertissements de smog estival et hivernal ¹	10	0 ²	15	32	25
Nombre de jours de mauvaise qualité de l'air	37	ND*	ND*	48	64

Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal

*Les données pour 2000 et 2001 ne sont pas disponibles.

Qualité de l'air

Augmentation des jours de mauvaise qualité de l'air

Les causes principales d'une journée classée « mauvaise qualité de l'air » sont les particules fines (PM_{2,5}) et l'ozone (O₃). En 2003, on observe une hausse du nombre de jours de mauvaise qualité de l'air avec un peu plus de 17 % de l'année avec une mauvaise qualité de l'air à Montréal pour l'ensemble des stations d'échantillonnage du réseau. Sur toute l'année, on note 64 journées de mauvaise qualité de l'air attribuable à des concentrations élevées de particules fines ou d'ozone, ou les deux, par rapport à 48 jours en 2002. En 2003, la situation a été pire en hiver qu'en été puisqu'on a classé 35 journées de « mauvaise qualité de l'air » durant la période hivernale comparativement à 16 journées durant la période estivale.

Causes et facteurs d'influence

La progression du nombre de jours avec une mauvaise qualité de l'air à Montréal est un phénomène qui peut s'expliquer par des conditions météorologiques particulières jumelées à une circulation automobile toujours plus importante, la croissance constante du nombre de véhicules, un parc industriel imposant sur l'île de Montréal et la popularité grandissante du chauffage au bois en hiver. Par exemple, les statistiques pour l'hiver 2003 montrent près de 30 % des journées avec une mauvaise qualité de l'air comparativement à 15 % pour l'hiver 2002. Cette augmentation s'explique notamment par les conditions climatiques de l'hiver 2003, caractérisées par de faibles vents, lesquels ont pour effet d'emprisonner les polluants au sol. Une autre cause de l'augmentation des journées de mauvaise qualité de l'air est le fait que le Réseau de surveillance a modifié en janvier 2003 l'IQA relatif aux particules fines (PM_{2,5}) pour affiner l'information sur la qualité de l'air à Montréal. Ce changement dans la méthode de calcul a occasionné une légère hausse du nombre de jours de mauvaise qualité de l'air par rapport aux années antérieures.

¹ Avertissement de smog estival et hivernal selon les critères de Info-Smog

² En 2000, il n'y avait pas de programme info-smog hivernal.



Participez à « l'effet domino » !

Smog

Plus de smog en hiver

En 2001, on observe 15 avertissements de smog, puis un nombre plus élevé en 2002 et 2003 avec respectivement 32 et 25 avertissements. Montréal a eu 3 épisodes de smog estival en 2003 alors que la moyenne annuelle se situe entre 5 et 10 épisodes. Un de ces épisodes s'est cependant étendu sur 5 jours consécutifs³.

Une partie des particules fines mesurées au moment des épisodes de smog nous provient des agglomérations industrielles du nord-est des États-Unis et du sud de l'Ontario. Cette pollution additionnelle, provenant notamment des centrales thermiques de nos voisins, contribue approximativement à 50 % de la pollution et des épisodes de smog à Montréal. En 2003, le smog hivernal a connu 3 épisodes importants et causé un très long épisode de 6 journées consécutives de « mauvaise qualité de l'air ». La tendance générale est à une augmentation des jours de smog en période hivernale.

L'ozone toujours en hausse

Depuis plus de 20 ans, les baisses marquées pour le SO₂, le CO, le NO, le PST et le Pb⁴ (émis principalement par les activités industrielles et le transport) révèlent bien que ces polluants sont en partie contrôlés. Toutefois, en ce qui concerne le NO, le NO₂ et le O₃, polluants liés au secteur des transports, les courbes de tendance indiquent que de nombreux efforts sont encore nécessaires afin de réduire leur concentration dans l'air ambiant. Par ailleurs, l'augmentation continue des concentrations d'ozone et de particules fines reste préoccupante. À certaines stations d'échantillonnage de l'air, des augmentations de 70 % des concentrations d'ozone sont observées depuis le début des années 1980.

Le nord-est de Montréal plus pollué

En général, on observe que le nord-est de Montréal est la région la plus touchée par une mauvaise qualité de l'air. À la station d'échantillonnage de Rivière-des-Prairies, le chauffage résidentiel au bois représente une source importante d'émission de particules fines en hiver. L'industrie lourde est aussi pointée du doigt dans le secteur de Pointe-aux-Trembles, avec des émissions importantes de SO₂.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES » et se sont fixé les objectifs suivants :

³ Un avertissement de smog estival est émis lorsque Environnement Canada prévoit que les concentrations d'ozone dépasseront le seuil de 82 ppb. La prévision de smog hivernal est basée sur les concentrations de particules fines dans l'air (PM_{2,5}).

⁴ Légende à la fin de la fiche et dans la section *Glossaire*

Participez à « l'effet domino » !



- Réduire les émissions atmosphériques générées par les industries, commerces et institutions sur le territoire montréalais
- Réduire les émissions atmosphériques générées par les ménages montréalais
- Réduire l'impact des émissions des véhicules légers et lourds à Montréal

L'indicateur du nombre de journées avec une mauvaise qualité de l'air a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES ».

Sources et références

- Réseau de surveillance de la qualité de l'air, Ville de Montréal (RSQA), Direction de l'environnement
- *Rapport 2003 : Qualité de l'air à Montréal*. Réseau de surveillance de la qualité de l'air, Ville de Montréal

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : décembre 2004

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- INFO-SMOG en ligne au : www.rsqa.qc.ca
- Environnement Canada : http://lavoieverte.qc.ec.gc.ca/atmos/dispersion/main_f.html
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, information sur les principaux polluants et leurs sources : <http://www.iqa.mddep.gouv.qc.ca/contenu/polluants.htm>

Légende des polluants atmosphériques

SO₂ : dioxyde de soufre
 CO : monoxyde de carbone
 NO₂ : dioxyde d'azote
 NO : monoxyde d'azote
 O₃ : ozone
 PM₁₀ : particules fines inférieures à 10 microns
 PST : particules en suspension totales
 Mn : manganèse
 NO₃ : nitrates
 Pb : plomb
 SO₄ : sulfates
 PM_{2,5} : particules fines respirables inférieures à 2,5 microns



Participez à «l'effet domino» !

Indicateur 2



Nombre de déplacements en transport en commun

Résumé des résultats

Le transport en commun sur l'île de Montréal a connu une croissance continue du nombre de déplacements, passant de 342 millions en 1999 à 363 millions en 2003, soit une augmentation de 6,1 % du nombre de déplacements totaux. La part modale du transport en commun, avec 32 % du total des déplacements, est demeurée stable pour la première fois depuis plusieurs années.

Contexte

À Montréal, comme ailleurs dans le monde, le nombre de déplacements globaux et le taux de motorisation sont toujours en hausse et les problèmes liés à l'utilisation de l'automobile vont eux aussi en augmentant. Par ailleurs, les transports en commun constituent une solution de rechange à l'utilisation de l'automobile. Après avoir décliné annuellement de près de 1 % entre 1986 et 1995, l'utilisation des transports en commun a crû entre 1995 et 2002 de 1,6 %. Malgré cette hausse de l'achalandage des transports en commun, la part modale de ceux-ci n'a cessé de perdre du terrain entre 1982 et 1998 au profit de l'automobile.

Description de l'indicateur

Cet indicateur vise à démontrer l'évolution de l'utilisation des transports publics sur l'île et dans la grande région de Montréal. L'achalandage représente une estimation du nombre de passagers par année pour chaque réseau de transports collectifs. Il est estimé par la vente de titres de transport (cartes CAM), le nombre de billets perçus ainsi que l'argent déposé par les usagers. La donnée est mesurée par l'achalandage du réseau de la Société de transport de Montréal (STM) sur l'île de Montréal, du Réseau de transport de Longueuil (RTL) et de la Société de transport de Laval (STL) ; l'Agence métropolitaine de transport (AMT) ajoute à cela l'information sur l'achalandage des trains de banlieue ainsi que l'achalandage des autres commissions intermunicipales de transport. Les données de l'enquête Origine-Destination de l'AMT pour 2003 sont intégrées afin de dresser un portrait plus fidèle de l'ensemble des déplacements faits par les résidents de la région métropolitaine.

Participez à «l'effet domino» !



Résultats et interprétation

Achalandage annuel du transport en commun pour l'île de Montréal (STM et métro)

	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de déplacements (en millions)	342	347	354	363	363
Variation annuelle	+0,6 %	+1,6 %	+2,0 %	+2,3 %	+0,0 %

Source : AMT

Achalandage annuel du transport en commun pour la grande région montréalaise

	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de déplacements (en millions)	411	420	430	439	442
Variation annuelle	+1,1 %	+2,1 %	+2,5 %	+2,1 %	+0,5 %

Source : AMT

Le transport en commun sur l'île de Montréal a connu une croissance continue du nombre de déplacements entre 1999 et 2002, passant de 342 millions en 1999 à 363 millions en 2003, soit une augmentation de 6,1 % du nombre de déplacements totaux. On remarque toutefois un essoufflement de cette croissance en 2003 alors que le nombre est demeuré stable à environ 363 millions de déplacements. Les hausses de tarif, le conflit de travail et la grève à la STM en novembre 2003 expliquent en partie l'absence de croissance d'achalandage en 2003.

Au cours de la période de 1998 à 2003, la part modale du transport en commun, avec 32 % du total des déplacements, est demeurée stable pour la première fois depuis plusieurs années. Deux raisons expliquent ces résultats : l'accélération de la croissance démographique sur l'île de Montréal et l'ajustement des services de transport collectifs à l'évolution du marché des déplacements.

Dans la grande région de Montréal, l'enquête Origine-Destination de 2003 démontre qu'en cinq ans, les déplacements en transports en commun marquent une croissance de 8 % et ont augmenté davantage que les déplacements en automobile (5 %). En 2003, on estimait à 441 780 891 le nombre de déplacements en transport en commun tous modes confondus (trains / autobus / métro) pour la grande région montréalaise, une baisse de 0,5 % par rapport à 2002. Cette diminution de l'achalandage se situe nettement sous l'objectif d'une hausse de 1,7 % de l'Agence métropolitaine de transport pour 2003.



Participez à «l'effet domino» !

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES » et se sont fixé les objectifs suivants :

- Réduire les émissions atmosphériques générées par les ménages montréalais
- Favoriser le développement de modes de transport autres que l'automobile

L'indicateur du nombre de déplacements en transport en commun a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES ».

Sources et références

- Agence métropolitaine de transport (AMT) : rapport 2003
Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Site de l'AMT : www.amt.qc.ca
- Site de la STM : www.stm.info

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 3



Nombre de véhicules immatriculés

Résumé des résultats

En 2003, près de 822 280 véhicules⁵ étaient immatriculés sur l'île de Montréal, soit une augmentation de plus de 7 % par rapport à 1999. Pendant cette période, ce sont plus de 57 273 véhicules qui se sont ajoutés au parc automobile de Montréal. De plus, le taux de motorisation des ménages sur l'île de Montréal a continué d'augmenter pour passer de 92 à 96 véhicules par 100 ménages pour la même période. L'indicateur est « en recul » pour la période 1999-2003.

Contexte

Depuis plusieurs années, l'île de Montréal de même que la grande région montréalaise connaissent une augmentation de l'utilisation de la voiture et du nombre de véhicules sur les routes. Selon le Plan de transport de la Ville de Montréal, le nombre d'automobiles par ménage différencie substantiellement les secteurs centraux de l'île de Montréal du reste de l'agglomération. Le taux varie de 1 véhicule par ménage au centre à plus de 2 dans les extrémités est et ouest de l'île ainsi que dans les couronnes. Le taux d'augmentation de l'utilisation de l'automobile dans les couronnes nord et sud est respectivement de deux et trois fois supérieur au taux d'augmentation observé à Montréal, à Laval ou sur la Rive-Sud. À Montréal, le tiers des ménages ne possède pas de voiture; dans le centre-ville, cette proportion atteint les deux tiers. La densité de l'habitat et la qualité des services de transport en commun expliquent la faible possession automobile dans les quartiers centraux.

Description de l'indicateur

Cet indicateur vise à démontrer l'évolution du nombre de véhicules immatriculés annuellement sur l'île de Montréal. Il traduit l'évolution du parc automobile par rapport au lieu de résidence du propriétaire du véhicule et est basé sur le nombre de véhicules immatriculés à Montréal, ce qui inclut les nouvelles voitures, les achats et les ventes. La part relative du parc automobile pour Montréal peut être comparée à celle des autres régions de la métropole, qui incluent la Montérégie, Laval, Lanaudière et les Laurentides. Cet indicateur nous donne l'information selon le type de véhicule et son utilité, soit selon qu'il s'agit de voitures, camions légers ou camions lourds pour les catégories « promenade » et « institutionnelle, professionnelle et commerciale ».

⁵ Véhicules de catégories « promenade » et « institutionnelle, professionnelle et commerciale »



Participez à « l'effet domino » !

Limite de l'indicateur

Cet indicateur ne représente pas réellement le nombre de voitures en circulation sur l'île de Montréal, mais bien le taux de possession de véhicules.

Résultats et interprétation**Nombre de véhicules immatriculés sur l'île de Montréal (catégories « promenade » et « institutionnelle, professionnelle et commerciale »)**

Catégories de véhicules	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 1999/2003
Automobile, camion léger **	722 686	735 416	744 195	754 636	774 030	+7 %
Motocyclette	9 215	9 574	10 095	10 586	11 119	+20,6 %
Taxi*	3 597	3 568	3 561	3 541	3 527	-1,98 %
Autobus et autobus scolaire*	2 972	2 757	2 869	2 929	2 934	-1,3 %
Camion et véhicule-outil ⁶	26 537	27 665	28 176	29 392	30 670	+15,6 %
Total	765 007	778 980	788 896	801 084	822 280	+7,5 %

Source : SAAQ

** catégories « promenade » et « institutionnelle, professionnelle et commerciale »

* catégorie « institutionnelle, professionnelle et commerciale »

En 2003, ce sont plus de 822 280 véhicules qui ont été immatriculés sur l'île de Montréal, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 2002 et de 7 % par rapport à 1999. À l'intérieur du parc de véhicules montréalais, les automobiles ont augmenté durant la période de 1999-2003 de près de 4 % et les camions légers de plus de 19 %. Pour ce qui est des camions lourds et des véhicules-outils, on note une augmentation significative de 15,6 % pour la période.

Le taux de motorisation des ménages sur l'île de Montréal a également continué d'augmenter, passant de 0,92 en 1998 à 0,96 en 2003. Le taux de motorisation des Montréalais demeure toutefois bien inférieur à celui des autres secteurs de la région métropolitaine, où il est passé de 1,5 en 1998 à 1,55 en 2003. En fait, même sur l'île de Montréal, le taux varie d'un peu moins d'un véhicule par ménage au centre à plus de deux dans les extrémités est et ouest de l'île de Montréal. Selon le Plan de transport de la Ville de Montréal, si en moyenne 3 ménages montréalais sur 10 ne possèdent pas de véhicule, la proportion tend vers la moitié dans les quartiers centraux. De même, il est important de noter que les camions légers sont toujours aussi populaires dans la grande région de Montréal comme sur l'île puisqu'ils ont connu une croissance deux fois plus importante que l'automobile.

⁶ Véhicules-outils : remorqueuses, camions de pompiers, véhicules d'urgence

Participez à « l'effet domino » !



Selon l'enquête Origine-Destination de 2003, le parc automobile de la grande région de Montréal est estimé à 1 839 000 véhicules, soit une augmentation de 10 % par rapport à 1998, alors que la croissance de la population n'a été que de 3 %. Toujours selon cette enquête, la croissance du parc automobile a été plus importante dans les couronnes, où le parc automobile a connu une croissance de 13 % comparativement à 9 % pour l'île de Montréal.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES » et se sont fixé les objectifs suivants :

- Réduire les émissions atmosphériques générées par les industries, commerces et institutions sur le territoire montréalais
- Réduire les émissions atmosphériques générées par les ménages montréalais
- Réduire l'impact des émissions des véhicules légers et lourds à Montréal
- Favoriser le développement de modes de transport autres que l'automobile

L'indicateur du nombre de véhicules immatriculés a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES ».

Sources et références

- Ville de Montréal, direction des transports, planification et grands projets
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- Agence métropolitaine de transport (AMT)

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- www.saaq.gouv.qc.ca, dans dossiers stat, Bilan 2003, p. 150
- www.ville.montreal.qc.ca/developpementdurable



Participez à « l'effet domino » !

Indicateur 4



Débit journalier moyen annuel de la circulation sur les ponts et les autoroutes de Montréal

Résumé des résultats

La circulation routière a connu une forte croissance entre 1999 et 2003 sur le territoire montréalais avec 15 % d'augmentation sur les ponts et près de 5 % sur les autoroutes. Chaque jour, plus de 1,2 million de véhicules circulent sur les 15 ponts entourant l'île de Montréal. Le nombre de déplacements effectués en voiture a augmenté de 3 % pour les résidents de Montréal comparativement à 5 % pour Laval, 1 % pour la Rive-Sud, 11 % pour la couronne nord et 7 % pour la couronne sud. Par conséquent, l'indicateur sur le débit journalier moyen de la circulation sur les ponts et les autoroutes de Montréal est « en recul ».

Contexte

Depuis plusieurs années, la région métropolitaine de Montréal, à l'instar de plusieurs agglomérations nord-américaines, connaît une augmentation de l'utilisation de la voiture et par conséquent du nombre de déplacements sur son réseau routier. Selon le plan de transport de la Ville de Montréal, ce sont près de 7,8 millions de déplacements qui sont effectués quotidiennement dans l'ensemble de la région de Montréal, dont plus de 2 millions en période de pointe du matin. Parmi ces derniers, près de 64 %, soit environ 1,3 million, proviennent de l'île de Montréal, y transitent ou s'y rendent.

Description de l'indicateur

Reflet d'une pression de la circulation automobile aux accès et sur l'île de Montréal, cet indicateur nous donne une image de l'achalandage sur l'ensemble des ponts provinciaux et fédéraux donnant accès à l'île ainsi que sur le réseau supérieur (autoroutes) de Montréal. Le débit journalier moyen annuel de la circulation permet de prendre en considération divers facteurs de pondération (tels des travaux sur un pont) comparativement au comptage brut des véhicules sur les ponts.

Limite de l'indicateur

Cet indicateur permet de connaître l'évolution de la circulation sur le réseau routier supérieur uniquement. Il ne permet pas d'évaluer l'évolution de la circulation sur le réseau artériel de Montréal (boulevards, avenues, rues).

Participez à « l'effet domino » !



Résultats et interprétation

Débit journalier moyen annuel⁷ pour les ponts provinciaux et fédéraux entourant Montréal

Ponts	1999	2000	2001	2002	2003
Bisson (A-13)	131 000	140 000	142 000	144 000	137 000
Lachapelle (R-117)	38 000	38 000	37 000	36 000	37 000
Médéric-Martin (A-15)	163 000	162 000	166 000	167 000	163 000
Viau (R-335)	36 000	36 000	35 000	36 000	36 000
Papineau-Leblanc (A-19)	57 000	57 000	57 000	61 000	62 000
Pie IX (A-25)	81 000	80 000	80 000	82 000	84 000
Total Rive-Nord	506 000	513 000	517 000	526 000	519 000
Charles-De Gaulle (A-40)**	103 000	ND	104 000	100 000	109 000
Le Gardeur (R-138)**	ND	19 700	19 400	20 000	ND
Total Rive-Est	ND	ND	123 400	120 000	ND
Île-aux-Tourtes (A-40)	67 000	67 000	65 000	73 000	74 000
Galipeault (A-20)	46 000	49 000	51 000	51 000	54 000
Total Rive-Ouest	113 000	116 000	116 000	124 000	128 000
Mercier (R-138)	77 000	76 000	71 000	72 000	74 000
Champlain (A-10, 15, 20)	124 872	126 121	127 382	128 656	129 943
Victoria (R-112)*	ND	ND	ND	ND	ND
Jacques-Cartier (R-134)	104 060	105 101	106 152	107 213	108 286
L.-H.- La Fontaine (A-25)	119 000	120 000	127 000	125 000	122 000
Total Rive-Sud	424 932	427 222	431 534	432 869	434 229
TOTAL	1 043 932**	1 056 222**	1 187 534	1 202 869	1 210 229

Sources : MTQ et Société fédérale des ponts

*Les données concernant le pont Victoria ne sont pas disponibles.

**Les données ne sont pas disponibles pour le pont Le Gardeur pour l'année 1999 et pour le pont Charles-De Gaulle pour l'année 2000.

Débit journalier moyen annuel⁷ pour le réseau supérieur à Montréal

Autoroutes	1999	2000	2001	2002	2003
Métropolitaine (A-40)	163 000	158 000	161 000	164 000	ND
Décarie (Plamondon) (A-15)	164 000	183 000	184 000	182 000	ND
Ville-Marie (A-20)	ND	96 000	97 000	94 000	ND
A-25	129 000	128 000	130 000	139 000	ND
Total	ND	565 000	572 000	579 000	ND

Source : MTQ

La tendance depuis 1999 montre une croissance de 15 % de la circulation sur les ponts donnant accès à l'île de Montréal. Pour la région métropolitaine, les débits de circulation sont à la hausse partout sur les ponts et pour la plupart des axes autoroutiers.

Chaque jour, plus de 1,2 million de véhicules circulent sur les 15 ponts entourant l'île de Montréal. En 2003, les 8 ponts reliant l'île à la rive nord ont été utilisés par plus de 648 000 véhicules par jour contre 562 229 véhicules desservis par les 7 ponts reliant Montréal à la rive sud. On observe que la croissance de la circulation est rapide et soutenue sur les ponts menant à une

⁷ DJMA : débit journalier moyen annuel



Participez à «l'effet domino» !

autoroute, en particulier les ponts Champlain (A-10), île-aux-Tourtes (A-40), Médéric-Martin (A-15) et Louis-Bisson (A-13). Les débits de circulation augmentent plus rapidement sur les ponts situés à l'extrémité ouest de l'île de Montréal que sur ceux situés à l'extrémité est.

Certains tronçons, tels que l'autoroute 15 (Décarie) à la hauteur de la rue Plamondon et l'autoroute 40 (Métropolitaine) à la hauteur de Sunset et Papineau, atteignent des débits de circulation inégalés, soit respectivement 178 000, 156 600 et 172 000 véhicules par jour. De plus, la période de pointe, où le réseau est utilisé à sa pleine capacité, s'étire sur une période de plus en plus longue. Cette croissance continue du trafic routier à Montréal se fait parallèlement à l'augmentation aussi constante du nombre de véhicules immatriculés à Montréal.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES » et se sont fixé les objectifs suivants :

- Réduire les émissions atmosphériques générées par les industries, commerces et institutions sur le territoire montréalais
- Réduire les émissions atmosphériques générées par les ménages montréalais
- Réduire l'impact des émissions des véhicules légers et lourds à Montréal
- Favoriser le développement de modes de transport autres que l'automobile

L'indicateur du débit journalier moyen de la circulation sur les ponts et les autoroutes de Montréal a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES ».

Sources et références

- Ville de Montréal, direction des transports, planification et grands projets
- Direction générale, ministère des Transports du Québec
- Société fédérale des ponts

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

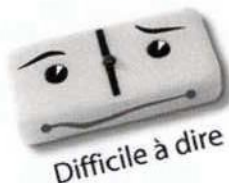
Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Site du ministère des Transports du Québec : www.mtq.gouv.qc.ca
- Vous pouvez consulter l'état de la circulation sur le réseau autoroutier de Montréal au :
<http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/cameras/montreal/circulation/index.asp>

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 5



Nombre d'usagers du vélo à des fins utilitaires

Résumé des résultats

En 2000, les statistiques concernant l'utilisation du vélo à des fins utilitaires démontraient que 140 000 Montréalais utilisaient ce moyen de transport. Il s'agit, pour une grande agglomération urbaine nord-américaine, d'un nombre relativement imposant d'usagers. Toutefois, l'évolution des infrastructures de vélo (voies cyclables et supports à vélos) n'a pas connu de développement significatif entre les années 2000 et 2003. L'absence de données comparatives concernant l'évolution du nombre d'usagers du vélo à des fins utilitaires rend toutefois difficile toute interprétation pour cet indicateur.

Contexte

Montréal est reconnue comme une ville cyclable. Plus de 500 000 personnes utilisent le vélo au moins une fois par semaine. À l'origine, le vélo était principalement utilisé pour les loisirs, et le réseau de voies cyclables avait été conçu pour cet usage. Aujourd'hui les besoins des cyclistes ont bien changé et les infrastructures doivent être adaptées à ces nouveaux besoins.

Description de l'indicateur

L'usage du vélo à des fins utilitaires inclut le vélo comme moyen de transport, comme véhicule de fonction au travail et pour des motifs travail-études. Vélo-Québec réalise régulièrement un sondage sur l'usage du vélo dans la région de Montréal. De plus, l'enquête Origine-Destination menée tous les cinq ans permet de différencier l'usage du vélo à des fins récréatives et l'usage du vélo à des fins utilitaires.

Cet indicateur présente aussi de l'information sur :

- le nombre de kilomètres de pistes cyclables sur l'île de Montréal. Cette donnée traduit les efforts des instances publiques pour favoriser l'usage du vélo ;
- le nombre de supports à vélo sur l'île de Montréal installés par la Ville de Montréal.

Limites de l'indicateur

- Les données de l'étude sur l'état du vélo au Québec proviennent d'un sondage pan-québécois réalisé en 2000 auprès de 1700 personnes, dont 400 sur l'île de Montréal; ces données se rapportent à la période de mai à septembre.
- Il faut noter que les supports à vélos des institutions comme les universités, les hôpitaux et la STM (devant les entrées de métro) ne sont



Participez à «l'effet domino» !

pas compilés ainsi que les initiatives individuelles d'installation de supports à vélos (par les entreprises et les institutions). Depuis 2003, les arrondissements peuvent installer du mobilier urbain; il faudra compiler pour les années à venir les supports à vélos mis en place par eux.

Résultats et interprétation

Évolution de l'usage du vélo à des fins utilitaires

	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre d'usagers du vélo à des fins utilitaires	ND	140 000	ND	ND	ND

Source : Vélo-Québec

En 2000, Vélo-Québec évaluait à 140 000 le nombre de personnes utilisant leur vélo à des fins utilitaires à Montréal. Malheureusement, aucune nouvelle enquête n'a été réalisée depuis. Certaines statistiques provenant de l'enquête Origine-Destination 2003 indiquent toutefois que les déplacements non motorisés (marche, vélo, etc.) ont connu une baisse de 3,2 % en 2003 par rapport à 1998. Étant donné l'absence de statistiques pour l'année 2003 concernant l'évolution du nombre d'usagers du vélo à des fins utilitaires, il est impossible pour l'instant d'interpréter les résultats pour cet indicateur.

Évolution des infrastructures pour l'usage du vélo

	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de kilomètres de voies cyclables	ND	345 km, dont 43 km en chaussées désignées	ND	ND	354 km, dont 28 km en chaussées désignées
Nombre de supports à vélos de la Ville de Montréal	ND	ND	ND	ND	6 500

Source : Vélo-Québec

En 2003, on observe que le réseau de voies cyclables sur le territoire montréalais comptait plus de 354 kilomètres de voies cyclables, dont 28 kilomètres de chaussées désignées⁸. Au cours de la période 2000-2003, le réseau cyclable montréalais n'a pratiquement pas augmenté, avec l'ajout de seulement 9 kilomètres sur l'ensemble de l'île de Montréal. Le réseau montréalais est composé de quatre types de voies cyclables :

- Les pistes cyclables en site propre, qui représentent environ 15 % du réseau cyclable.
- Les pistes cyclables sur rue, qui représentent 75 %.
- La bande cyclable, qui représente seulement 2 %.
- La chaussée désignée, qui représente environ 8 %.

⁸Une chaussée désignée est une rue officiellement reconnue comme voie cyclable et où les cyclistes et les automobilistes se partagent la chaussée.

Participez à «l'effet domino» !



En 2003, la Ville de Montréal évaluait à environ 6 500 le nombre de supports à vélos disponibles à Montréal. Les supports sont de différents types et placés en divers lieux (trottoirs, parcs de la Ville). Cette évaluation inclut aussi l'estimation qui est faite du nombre de supports à vélos installés dans les parcs de la ville. Comme le vélo représente une solution de rechange à l'automobile comme moyen de transport actif, non polluant et bénéfique pour la santé de la population, des investissements supplémentaires sont nécessaires pour doter la Ville de Montréal de nouvelles infrastructures pour les cyclistes.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES » et se sont fixé les objectifs suivants :

- Réduire les émissions atmosphériques générées par les ménages montréalais
- Favoriser le développement de transports autres que l'automobile

L'indicateur du nombre d'utilisateurs du vélo à des fins utilitaires a été retenu intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES ».

Sources et références

- Vélo-Québec
État du vélo au Québec, 2000, Vélo-Québec
- Service des infrastructures, des transports et de l'environnement, Ville de Montréal
- Enquête Origine-Destination 2003 de l'AMT
Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Site Internet de Vélo-Québec : www.velo.qc.ca
- Site Internet de l'AMT : www.amt.qc.ca



Participez à «l'effet domino» !

Orientation

Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels

Résumé des résultats

Pour illustrer les progrès ou les reculs concernant l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels », six indicateurs ont été intégrés au Plan :

- Indicateur 6 :** Nombre de plaintes des citoyens concernant la qualité de vie
- Indicateur 7 :** Qualité bactériologique de l'eau en rive dans la région de Montréal (QUALO)
- Indicateur 8 :** Nombre de jours avec un taux de pollen d'herbe à poux élevé
- Indicateur 9 :** Superficie des « aires protégées » en milieu terrestre à Montréal
- Indicateur 10 :** Superficie des parcs montréalais
- Indicateur 11 :** Nombre de kilomètres de rives publiques accessibles

L'analyse des résultats des six indicateurs pour la période 1999-2003 démontre la difficulté de suivre l'évolution de la qualité des milieux de vie résidentiels à Montréal. Sur les six indicateurs, seulement deux nous permettent de connaître cette évolution entre 1999 et 2003. Pour les autres indicateurs, la principale difficulté réside dans le fait que les données proviennent essentiellement des arrondissements et qu'il n'existe souvent pas de méthodologie commune pour comptabiliser ces données. Beaucoup de travail reste donc à faire pour connaître l'évolution du nombre de plaintes des citoyens concernant la qualité de vie, la superficie des parcs montréalais, le nombre de rives publiques accessibles au public et la superficie des « aires protégées » en milieu terrestre à Montréal.

Sur les six indicateurs intégrés au Plan, seul celui concernant la qualité bactériologique de l'eau en rive (QUALO) démontre clairement une amélioration au cours de la période 1999-2003. En fait, l'année 2003 est la meilleure année pour ce qui est du nombre de stations approuvées QUALO : 70 des 113 stations échantillonnées cette année-là sont estampillées QUALO contre seulement 52 des 98 stations en 1999, soit une augmentation relative de près de 10 %. Rappelons que l'indicateur QUALO indique que la qualité bactériologique de l'eau en rive permet la majorité du temps des usages de contact direct avec l'eau, comme la baignade.

Enfin, il est difficile d'interpréter l'indicateur sur le nombre de jours avec un taux de pollen d'herbe à poux élevé puisque les variations annuelles de ce

Participez à «l'effet domino» !



nombre ne démontrent pas de véritables tendances à moyen et long terme, mais plutôt une variation annuelle causée principalement par des variations de température.

En conclusion, l'absence de méthodologie commune nous empêche de dresser un portrait clair de l'évolution des indicateurs concernant la qualité des milieux de vie résidentiels pour la période 1999-2003. Beaucoup de travail reste à faire pour harmoniser la collecte et le traitement de cette information. Seule exception à cette situation, les résultats de l'indicateur QUALO démontrent une nette amélioration de la qualité de l'eau en rive pour plusieurs secteurs autour de l'île de Montréal au cours de la période 1999-2003.



Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 6



Nombre de plaintes des citoyens concernant la qualité de vie

Résumé des résultats

L'indicateur sur le nombre de plaintes des citoyens concernant la qualité de vie repose sur les plaintes touchant la qualité de l'air, le bruit et la salubrité des logements. Depuis 1999, le nombre de plaintes concernant la qualité de l'air à Montréal démontre une légère hausse. Quant au bruit occasionné par les activités humaines et la circulation automobile, il a généré 1 347 plaintes de la part des citoyens en 2003. Pour la salubrité des logements, la Direction de la santé publique de Montréal-Centre dénombre moins de plaintes pour 2003 que pour les années antérieures, alors que la Régie du logement compile plus de recours concernant des logements « impropres à l'habitation » cette année-là. L'absence de statistiques sur l'évolution de l'ensemble des plaintes des citoyens concernant la qualité de vie et l'absence de méthodologie uniforme dans la collecte des données nous empêchent de tirer une interprétation claire pour cet indicateur.

Contexte

Le bruit, la pollution visuelle et la pollution atmosphérique sont des sources de nuisance importantes en milieu urbain et ils affectent la qualité de vie et la santé de la population. À Montréal, la population est exposée à des niveaux sonores et à un niveau de pollution visuelle plus élevé que bien d'autres régions du Québec. De plus, on estime à plus de 15 % les logements à Montréal qui présentent des signes d'insalubrité. La présence de moisissures, de divers allergènes, de coquerelles ou d'infiltration d'eau dans les habitations a des impacts sur la santé des Montréalais.

Description de l'indicateur

Le présent indicateur donne une information générale sur la qualité de vie à Montréal et traduit les préoccupations des Montréalais. Le concept de qualité de vie est un concept subjectif, les perceptions et les sensibilités n'étant pas les mêmes pour tous les individus. Nous avons retenu trois paramètres d'analyse pour évaluer la qualité de vie, soit le nombre de plaintes pour la qualité de l'air, pour le bruit et pour la salubrité des logements. Cet indicateur comptabilise les plaintes des Montréalais concernant leur qualité de vie et nous donne une indication de l'opinion publique et de l'ampleur des problèmes.

- La Direction de l'environnement de la Ville de Montréal compile chaque année le nombre de plaintes relatives à la qualité de l'air. Ces plaintes incluent les plaintes pour la poussière, les particules dans l'air, la pollution, les odeurs ainsi que les fumées noires. Les « alertes » sont communiquées aux inspecteurs et sont traitées selon le règlement de la CMM en matière d'eau et d'air.

Participez à « l'effet domino » !



- En ce qui concerne le nombre de plaintes pour le bruit (activités humaines et circulation automobile), l'information est compilée par arrondissement à la Ville de Montréal. L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal compile et traite les plaintes des 9 anciens arrondissements et deux techniciens du contrôle du bruit traitent ces demandes. Un questionnaire a été envoyé pour les autres arrondissements; la majorité d'entre eux compilent ce genre de plaintes.
- Pour le nombre de plaintes relatives à la salubrité des logements, l'information provient de la Direction de santé publique de Montréal (DSP) et de la Régie du logement. À la DSP, on comptabilise les plaintes pour les moisissures, la salubrité, les rongeurs et la vermine. Les recours « impropres à l'habitation » de la Régie du logement concernent les jugements qui ont été rendus en ce qui a trait à l'humidité des logements, aux moisissures, à l'insalubrité en général, à la présence de vermine ou de coquerelles. Il s'agit donc de logements dont l'état constitue une menace sérieuse pour la santé ou la sécurité des occupants ou du public.

Limites de l'indicateur

- Le degré de sensibilité d'un citoyen peut varier ainsi que son analyse du problème lié à sa qualité de vie. Le niveau d'information aussi varie beaucoup entre diverses populations à Montréal ainsi que la connaissance des moyens de régler ces problèmes.
- Les appels adressés à la DSP concernant la salubrité des logements regroupent des demandes d'information et des plaintes. Il est probable que d'autres plaintes sont faites en arrondissement, mais elles sont compilées sous la catégorie très générale « logement » (sécurité, etc.), de laquelle on ne peut extraire les appels concernant uniquement la salubrité des logements. INFO-CLSC reçoit aussi nombre de plaintes des citoyens, mais elles ne sont pas comptabilisées pour l'île de Montréal. De plus, il faut tenir compte de la grande variabilité du degré de salubrité des logements.
- Certains professionnels peuvent oublier de saisir certaines demandes ou plaintes reçues, ou encore, ne les compilent pas dans les mêmes catégories, que ce soit en arrondissement, à INFO-CLSC ou à la DSP.

Résultats et interprétation

Plaintes concernant la qualité de l'air

Compilation du nombre total de plaintes des citoyens montréalais pour la qualité de l'air entre 1999 et 2003

	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre total de plaintes	1 197	1 154	1 297	1 377	1 235

Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal

Globalement, on note une faible croissance du nombre de plaintes concernant la qualité de l'air entre 1999 et 2003, de l'ordre de 38 plaintes. Cependant, on observe en 2003 une légère baisse du nombre de plaintes compilées par la Direction de l'environnement, soit 142 plaintes en moins que

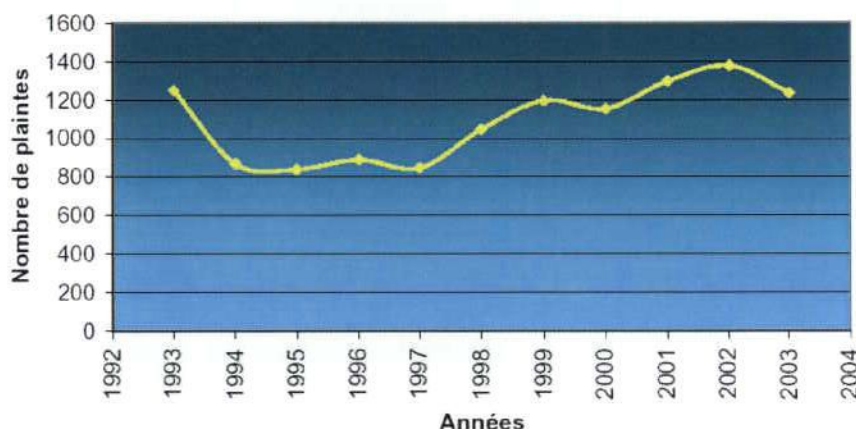


Participez à «l'effet domino» !

pour l'année précédente. La majorité des plaintes concernant la qualité de l'air ont trait aux émanations industrielles et à celles des véhicules routiers.

De l'avis des experts de la Ville de Montréal, l'interprétation de ces statistiques est difficile et une multitude de facteurs peuvent expliquer la fluctuation du nombre de plaintes faites par les Montréalais concernant la qualité de l'air.

Évolution temporelle du nombre total de plaintes relatives à la qualité de l'air



Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal

Plaintes concernant le bruit

Compilation du nombre total de plaintes des citoyens montréalais pour le bruit entre 1999 et 2003

	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre d'arrondissements conservant des statistiques sur les plaintes concernant le bruit	ND	ND	10 sur 27	11 sur 27	17 sur 27
Nombre total de plaintes	ND	ND	336	372	1 347

Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal

Les plaintes concernant le bruit sont comptabilisées par arrondissement. En 2003, on note 1 347 plaintes pour les 17 arrondissements de Montréal conservant des statistiques à ce sujet. Il est à noter que certains arrondissements tels ceux de Beaconsfield–Baie-D'Urfé, Dorval-L'Île-Dorval, Kirkland, LaSalle, L'Île Bizard–Sainte-Geneviève–Sainte-Anne-de-Bellevue, Mont-Royal, Pierrefonds-Senneville, Pointe-Claire, Saint-Léonard, Westmount ne comptabilisent pas ce genre de données. Enfin, nous ne pouvons indiquer une tendance pour les années antérieures en raison du manque de données de la part des arrondissements. Les causes de ces plaintes sont différentes et multiples selon les 27 arrondissements de la nouvelle Ville de Montréal. Cette situation illustre toutefois l'intérêt d'uniformiser la méthodologie de collecte et de traitement de l'information concernant les plaintes relatives au bruit.

Participez à «l'effet domino» !



Plaintes concernant la salubrité des logements

Jusqu'en 1998, la Ville de Montréal compilait des statistiques concernant les plaintes relatives à la salubrité des logements. En 1998, la Ville enregistrait 3 233 plaintes de ce type. Actuellement, les statistiques concernant les demandes d'information et les plaintes en matière de salubrité des logements proviennent de la Direction de santé publique de Montréal alors que celles sur le nombre de recours proviennent de la Régie du logement. Il est toutefois impossible d'avoir un portrait fiable de l'état des logements à Montréal vu le manque de données centralisées.

En mai 2003, une partie des appels ou plaintes concernant la salubrité des logements ont été transférés vers le système d'Info-Santé. Ce changement administratif est en partie responsable de la baisse en 2003 du nombre de plaintes enregistrées par la Direction de santé publique concernant la qualité des logements. Malheureusement, les plaintes reçues par Info-santé et touchant la salubrité des logements ne sont pas centralisées. Nous ne pouvons donc pas connaître la véritable évolution du nombre de plaintes dans ce domaine.

À la Régie du logement, le nombre de recours en matière de salubrité en 2003 est en augmentation par rapport à 2002. Selon les experts, cette variation peut être attribuée au resserrement du marché locatif. En effet, en 2002, la rareté des logements à Montréal aurait pu contraindre certains locataires à « tolérer » leurs conditions, faute de pouvoir se reloger ailleurs. Les secteurs de Montréal où les plaintes pour la salubrité des logements sont le plus nombreuses sont Notre-Dame-de-Grâce, Montréal-Nord, Delorimier, Centre-ville, Côte-des-Neiges et Snowdon.

Finalement, on ne dispose pas de portrait précis de l'ampleur du problème des logements insalubres sur l'île de Montréal. Il est donc difficile de tirer des conclusions pour cet indicateur. Cette situation illustre toutefois la nécessité de centraliser l'information concernant ce type de plaintes.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels » et se sont fixé les objectifs suivants :

- Diminuer les sources de pollution sonore
- Améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité dans les bâtiments

L'indicateur du nombre de plaintes de citoyens concernant la qualité de vie a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels ».



Participez à «l'effet domino» !

Sources et références

- Les 27 arrondissements de la Ville de Montréal
- Direction de l'environnement, Ville de Montréal
- Diagnostic environnemental de l'île de Montréal. Direction de l'environnement, Ville de Montréal, mars 2004
- KING, Norman. *Impacts des conditions de logement sur la santé publique*. Recension des écrits et proposition d'une approche de santé publique, décembre 2000
- Unité de santé environnementale, Direction de santé publique de Montréal, Agence de développement de réseaux locaux, de services de santé et de services sociaux
- Régie du logement de Montréal

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Site de la Ville de Montréal et des divers arrondissements : www.ville.montreal.qc.ca
- Site de la Direction de santé publique : www.santepub-mtl.qc.ca
- Diagnostic environnemental de l'île de Montréal : www2.ville.montreal.qc.ca/cmsprod/fr/developpement_durable/media/report/diagnosticenvironnemental.pdf

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 7



Qualité bactériologique de l'eau en rive dans la région de Montréal (QUALO)

Résumé des résultats

L'année 2003 est la meilleure année pour ce qui est du nombre de stations approuvées QUALO. En fait, 70 des 113 stations échantillonnées cette année-là sont estampillées QUALO contre seulement 52 des 98 stations en 1999, soit une augmentation relative de près de 10 %. L'indicateur QUALO indique que la qualité bactériologique de l'eau en rive permet la plupart du temps des usages de contact direct avec l'eau, comme la baignade. Malgré le fait que certains secteurs au pourtour de l'île de Montréal présentent encore des problèmes de contamination dus aux rejets d'eaux polluées directement au fleuve, l'indicateur QUALO démontre un progrès.

Contexte

Les rives au pourtour de l'île de Montréal représentent une richesse écologique indéniable. Plusieurs travaux d'assainissement ont induit au cours des dernières années une nette amélioration de la qualité de l'eau en rive. Toutefois, le rejet direct des eaux usées dans les cours d'eau à certains endroits représente une problématique bien actuelle. Il y a plusieurs causes à l'origine de ces rejets, notamment les raccordements de conduites d'eaux usées sanitaires de certains bâtiments aux égouts pluviaux (appelés « raccordements croisés » dans le réseau dit séparatif⁹) et les débordements d'eaux usées au moment de pluies abondantes¹⁰. Ces problèmes ont pour conséquence de freiner la récupération des usages récréatifs de nos cours d'eau.

Description de l'indicateur

L'indicateur choisi est la qualité bactériologique de l'eau en rive, l'indicateur QUALO, qui est développé par le Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA) de la Ville de Montréal. QUALO est un programme d'échantillonnage de la qualité locale de l'eau en rive. Pour être estampillée QUALO, une station doit répondre à deux conditions : la moyenne géométrique des résultats de coliformes fécaux par 100 ml doit être inférieure à 200 et il ne doit pas y avoir

⁹ Raccordements croisés : les tuyaux récoltant les eaux sanitaires pour les acheminer à la station d'épuration sont connectés par erreur aux tuyaux (égouts pluviaux) qui récupèrent les eaux de pluie et qui les envoient directement au fleuve. Ces mauvais raccordements ont pour conséquence d'envoyer directement au fleuve les eaux usées sanitaires sans qu'elles aient été traitées.

¹⁰ Les débordements (ou surverses) : toutes les eaux usées (résidentielles et des ICI) sont mélangées dans un réseau unitaire pour être acheminées à la station d'épuration. En cas de pluies abondantes, les volumes d'eau trop importants pour ce réseau obligent à envoyer une partie des eaux usées directement au fleuve.



Participez à «l'effet domino» !

plus de 10 % de dépassements de la valeur de 400 coliformes fécaux par 100 ml pour l'ensemble de la saison, soit un maximum de deux dépassements. L'indicateur QUALO est un outil qui intègre à la fois la moyenne géométrique¹¹ et le nombre de valeurs individuelles élevées de coliformes fécaux. Au-delà du seuil fixé de 200 par 100 ml d'eau, la station d'échantillonnage perd sa certification QUALO. Cet indicateur permet de connaître sur une base annuelle les stations où la qualité de l'eau est jugée suffisante pour permettre la pratique des usages de contact direct avec l'eau, comme la baignade. Cet indicateur inclut les répercussions des surverses, des raccordements croisés et de la présence de fosses septiques dans certains quartiers sur la qualité des eaux au pourtour de Montréal.

Limites de l'indicateur

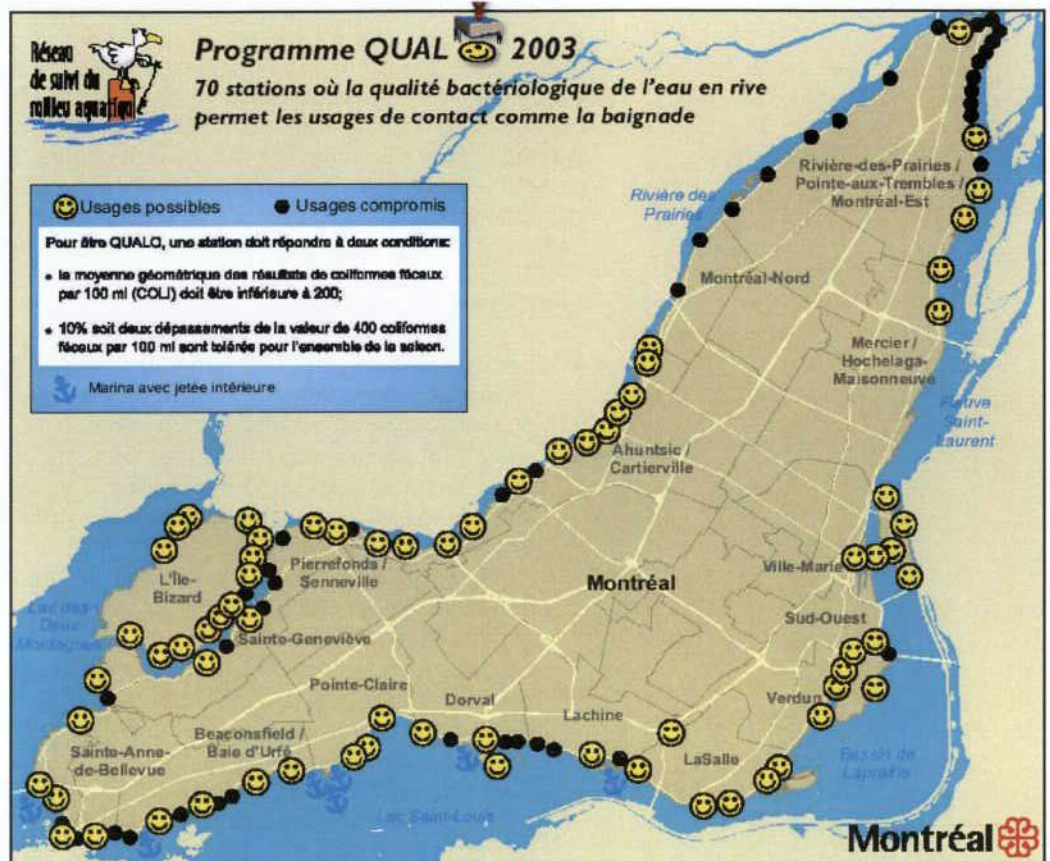
- Les informations sont hebdomadaires et recueillies pendant une période précise, de mai à septembre. De plus, le résultat à une station ne peut être généralisé à l'ensemble d'un secteur.
- Il faut être prudent dans l'interprétation, car si on compare les résultats de 2003 avec ceux des années passées, il faut voir que le nombre de stations et de tournées de vérification a varié au fil des ans (113 stations en 2003 contre 103 en 2002).
- L'indicateur QUALO n'a pas pour but de statuer sur la qualité générale des cours d'eau, car le seul paramètre pris en considération est le nombre de coliformes fécaux.
- Un facteur important de variation de QUALO est la météorologie et surtout les précipitations, qui ont un grand impact sur le nombre de débordements des eaux usées. QUALO peut donc varier grandement d'un été à un autre.
- Finalement, l'indicateur ne peut servir à diagnostiquer des problèmes d'infrastructures tels que les raccordements croisés, mais il peut, au mieux, aider à cibler des zones problématiques nécessitant un meilleur diagnostic.

¹¹ Moyenne géométrique des coliformes fécaux : moyenne logarithmique qui inclut le facteur de dilution en microbiologie et réduit les extrêmes éventuels.

Participez à «l'effet domino» !



Résultats et interprétation



Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal

Nombre de stations estampillées QUALO entre 1999 et 2003

	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de stations estampillées QUALO	51	48	49	58	70
Nombre total de stations échantillonnées	98	101	101	103	113
% de stations QUALO	52 %	48 %	49 %	56 %	62 %

Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal

Constat général : plus de sites avec une bonne qualité de l'eau en rive

En 2003, le RSMA dénombrait 70 stations qui avaient reçu l'approbation QUALO sur 113 stations d'échantillonnage de l'eau au pourtour de l'île de Montréal, soit une nette hausse par rapport aux 58 stations QUALO, ce qui en fait la meilleure année pour ce qui est du nombre de stations approuvées QUALO. On observe donc une croissance du nombre de lieux autour de Montréal où le contact avec l'eau est possible.



Participez à «l'effet domino» !

L'objectif que s'est fixé la Ville de Montréal de n'avoir aucun dépassement du critère établi, soit 200 coliformes fécaux par 100 ml d'eau par temps sec, est près d'être atteint. Pendant certaines semaines de 2003, 90 % des stations respectaient la norme QUALO. Depuis cinq ans, on peut affirmer qu'à 21 stations à tout le moins, la qualité de l'eau en rive a toujours été suffisante pour permettre les usages récréatifs liés à l'eau, comme la baignade.

Eaux propres à la baignade

On observe une très bonne qualité des eaux, qui se maintient depuis plusieurs années dans le secteur de l'île Bizard, lequel demeure un lieu privilégié de contact direct avec l'eau. En 2003, on note une amélioration par rapport à 2002 de la qualité de l'eau dans le bassin de La Prairie et du fleuve Saint-Laurent. De plus, les secteurs de la promenade Bellerive, du collecteur Saint-Pierre, du Vieux-Port de Montréal, de la plage du parc Drapeau et de la rampe de mise à l'eau de la 36^e Avenue ont retrouvé leur estampille QUALO en 2003.

Pertes de qualité des eaux en rive

Parmi les 43 stations problématiques (*voir la carte*) en 2003, 29 l'étaient également en 2002. Quant aux 14 autres, il s'agit pour la plupart de stations où la qualité de l'eau varie d'une année à une autre. On note une perte de qualité des eaux en rive dans quelques secteurs, surtout dans l'est de Montréal. La rivière des Prairies affiche des stations où la qualité de l'eau est mauvaise et ce, à partir de Montréal-Nord. Au niveau du fleuve Saint-Laurent, la contamination devient importante à partir du parc de la Rousselière jusqu'à la pointe de l'île. La portion est du fleuve Saint-Laurent montre une qualité de l'eau qui présente un risque pour la santé.

Plusieurs problèmes du réseau d'égouts sont à l'origine de la contamination bactériologique de l'eau au pourtour de Montréal :

- Le problème de débordement des eaux usées par temps de pluie, qui sont alors envoyées directement au fleuve sans avoir été traitées. Ceci se produit dans le réseau unitaire (surtout dans l'est de Montréal), où les eaux sanitaires et les eaux pluviales sont mélangées. À Montréal, le nombre d'ouvrages de surverses (lieux de ces débordements) est de 68.
- Le problème des mauvais raccordements dans les réseaux séparatifs (surtout dans l'ouest de Montréal), où les tuyaux évacuant les eaux sanitaires sont raccordés au réseau pluvial.

Ce sont 62 % des stations échantillonnées qui étaient estampillées QUALO en 2003. Dans l'ouest de l'île, on note la plus grande baisse de la qualité des eaux en rive au lac Saint-Louis, passant de 68 % à 50 % de stations estampillées QUALO en 2003. Les secteurs du lac Saint-Louis montrent une augmentation de la contamination en lien avec les pluies, ce qui laisse supposer des problèmes de raccordement entre les réseaux puisqu'il n'y a pas de débordement des ouvrages de surverse. Dans l'ouest de l'île, la situation s'est aussi détériorée à Dorval, à Lachine ainsi qu'à Sainte-Anne-de-Bellevue. Pour ces secteurs, les raccordements croisés et la présence de fosses septiques sont souvent pointés du doigt.

Participez à «l'effet domino» !



Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels » et se sont fixé les objectifs suivants :

- Accroître les occasions de contact avec la nature
- Favoriser la récupération des usages associés aux activités récréatives en rive

L'indicateur sur la qualité bactériologique de l'eau en rive dans la région de Montréal (QUALO) a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels ».

Sources et références

- Direction de l'environnement, Ville de Montréal
Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : décembre 2004

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA) de la Ville de Montréal : www.rsma.qc.ca
- Comité zone d'intervention prioritaire Jacques-Cartier : <http://www.cam.org/~zipjacquescartier/>
- Comité zone d'intervention prioritaire : http://ecoroute.uqcn.qc.ca/frq/com_zip/vil_mar.htm



Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 8



Nombre de jours avec un taux de pollen et d'herbe à poux élevé

Résumé des résultats

Cet indicateur connaît des variations annuelles importantes selon les conditions climatiques. La tendance observée pour la période de 1999 à 2003 est une baisse générale du nombre de jours avec un taux de pollen d'herbe à poux élevé, et ce aux quatre stations d'échantillonnage de la Ville de Montréal. La courbe des dernières années démontre également une tendance à la baisse de l'indice saisonnier moyen. En 2003, à la station d'échantillonnage de Rivière-des-Prairies, on enregistre 2 jours excédant 100 grains de pollen d'herbe à poux (par mètre cube d'air) tandis que dans l'ouest de la ville, on note 18 jours avec un taux de pollen élevé. La station d'échantillonnage située dans l'ouest de la Ville enregistre depuis 1999 des taux de pollen d'herbe à poux plus élevés qu'aux autres stations. Toutefois, plusieurs études prévoient aussi un allongement des périodes polliniques, notamment causées par les changements climatiques. Il est donc difficile d'évaluer précisément l'évolution de cet indicateur.

Contexte

Sur le territoire québécois, l'herbe à poux (*Ambrosia*) abonde dans la vallée du Saint-Laurent, mais elle est absente ou peu envahissante dans les régions situées plus au nord et à l'est de cette zone. Bien que certaines régions du Québec soient encore exemptes d'herbe à poux, l'influence des changements climatiques sur la végétation pourrait modifier la situation. Le pollen de l'herbe à poux est la principale cause de rhinite allergique saisonnière et plus du tiers du pollen qui se dépose chaque année au Québec provient de l'herbe à poux. Montréal est un milieu urbain touché par la présence d'herbe à poux, laquelle occasionne, chez 10 % à 15 % de la population de la région, des rhinites allergiques (rhumes des foins) et des crises d'asthme. Au Québec, on estime à 50 millions de dollars les coûts rattachés à ce problème de santé publique, y compris le problème de la qualité de vie des Montréalais. La population la plus à risque se trouve dans tous les groupes d'âge, notamment les jeunes enfants, les adultes de 15 à 44 ans ou les personnes plus vulnérables. Plusieurs facteurs interviennent dans le développement de ces plantes, dont les vents, mais surtout les conditions météorologiques.

Description de l'indicateur

Cet indicateur reflète un problème de santé publique qui a des impacts sur la qualité de vie de la population montréalaise. Les données sont fournies par le Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) de la Ville de Montréal. Le niveau de 100 grains/m³ d'air est le seuil utilisé par les responsables du réseau de surveillance de la Ville puisqu'il représente une mesure indicative

Participez à «l'effet domino» !



d'un niveau élevé de pollen de l'herbe à poux, et le risque d'allergies est plus élevé. Les taux de pollen d'herbe à poux dans l'air sont mesurés de juillet à septembre annuellement.

Cet indicateur présente aussi de l'information sur :

- L'indice saisonnier du pollen de l'herbe à poux dans l'air permet de comparer les années et de suivre son évolution dans le temps. Cet indice est calculé par le RSQA de la Ville de Montréal.

Limites de l'indicateur

Les mesures des concentrations d'herbe à poux sont effectuées à seulement quatre endroits sur l'ensemble de l'île de Montréal. Il est à noter que ces quatre stations d'échantillonnage sont situées au centre, à l'est et à l'ouest de Montréal, et traduisent donc des données ponctuelles et locales. Selon le RSQA, il est très difficile d'interpréter l'évolution d'année en année, car les variations des conditions météorologiques ont une influence déterminante sur les concentrations de l'herbe à poux.

Résultats et interprétation

Nombre de jours excédant 100 grains de pollen d'herbe à poux par mètre cube d'air aux stations d'échantillonnage du RSQA

Stations	1999	2000	2001	2002	2003
Poste 13 Centre-ville	13	9	9	1	7
Poste 59 Est (RDP*)	15	12	15	2	2
Poste 99 Ouest (SAB*)	26	24	28	16	18

Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal

RDP* : Rivière-des-Prairies

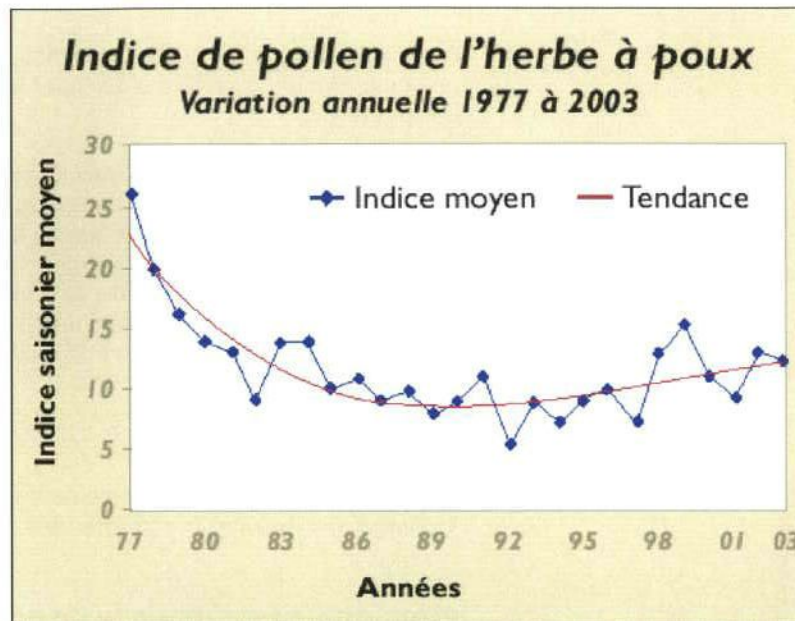
SAB* : Sainte-Anne-de-Bellevue

À noter : la 4^e station d'échantillonnage mesure l'indice saisonnier (annuel).



Participez à «l'effet domino» !





Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal

De 1999 à 2003, une baisse du nombre de jours de risque d'allergie élevé a été enregistrée aux stations d'échantillonnage du RSQA. On constate aussi que dans l'ouest de la ville, à la station de Sainte-Anne-de-Bellevue, le taux de pollen de l'herbe à poux est toujours plus élevé qu'aux autres stations dans le centre et dans l'est de la ville.

On observe une baisse rapide de l'indice de pollen de l'herbe à poux jusqu'à la fin des années 1980, suivie d'une tendance à une légère hausse depuis les années 1990. Les résultats de travaux de recherche de la Table québécoise sur l'herbe à poux démontrent depuis près d'une décennie un allongement des saisons polliniques de cette « mauvaise herbe » dans la région de Montréal. En milieu urbain, l'herbe à poux se multiplie dans les lieux où il y a peu de végétation : les terrains vagues, les aires de jeux, les corridors de transport, les terrains privés, publics et les milieux en friche. À Montréal, on compte 3,2 % d'espaces en friche qui sont susceptibles d'accueillir la mauvaise herbe.

D'une année à une autre, les résultats peuvent grandement varier et le principal facteur demeure les conditions météorologiques. En effet, celles-ci ont un grand impact sur le nombre de grains de pollen d'herbe à poux, particulièrement dans la période précédant la floraison tout comme pendant la floraison. Ceci rend difficilement comparables les résultats d'une année à une autre. Il est d'ailleurs préférable d'étudier la tendance à long terme puisque les conditions météorologiques variables d'un été à un autre ont une influence déterminante sur la croissance de l'herbe à poux.

De plus, la mise en place de programmes d'élimination de l'herbe à poux (arrachage, tonte, gestion intégrée sans herbicides ou herbicides biologiques) sur les terrains publics et privés représente une des techniques de contrôle de cette mauvaise herbe. Le développement d'activités de sensibilisation à cette problématique de santé publique (formation des employés municipaux, sensibilisation dans les parcs, dépliants, etc.) mise sur la prévention de

Participez à «l'effet domino» !



l'établissement de la plante. Ces différentes stratégies afin d'éliminer l'herbe à poux contribuent en partie à diminuer le nombre de jours avec un taux de pollen élevé.

De plus, un des impacts anticipés de la hausse des températures planétaires est notamment l'allongement des saisons polliniques, l'accroissement des concentrations de pollen ainsi que du taux moyen de consultations médicales pour des problèmes liés aux allergies respiratoires entre la mi-août et la mi-septembre. Selon une étude de la Table québécoise sur l'herbe à poux, ces données et projections permettent de penser que la population affectée par les allergies au pollen sera en augmentation au cours des prochaines décennies à Montréal.

Commentaire

Aucun dispositif législatif ni réglementation n'existent pour la municipalité de Montréal afin de lutter contre l'herbe à poux.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels » et se sont fixé l'objectif suivant :

- Réduire la présence d'herbe à poux en milieu urbain

L'indicateur sur le nombre de journées avec un taux de pollen élevé a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels ».

Sources et références

- Réseau de surveillance de la qualité de l'air, Direction de l'environnement, Ville de Montréal
 - Bulletin d'information de la Table québécoise sur l'herbe à poux (volume 5, numéro 2, septembre 2004), article de Marie-Claude Breton et Michelle Garneau : *Les effets du changement climatique sur l'Ambrosia et la rhinite allergique.*
 - Direction de santé publique de Montréal, Agence de développement de réseaux locaux, de services de santé et de services sociaux
- Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : décembre 2004*

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Site Internet du Réseau de surveillance de la qualité de l'air de la Ville de Montréal : www.rsga.qc.ca
- Site Internet de la Direction de santé publique de Montréal : www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/herbe



Participez à «l'effet domino» !

Indicateur 9



Superficie des « aires protégées » en milieu terrestre à Montréal

Résumé des résultats

Sur l'île de Montréal, environ 1 300 hectares, soit 3,3 % du territoire terrestre, sont reconnus par le Gouvernement du Québec comme des aires protégées. L'objectif de la Ville de Montréal est d'atteindre la norme internationale de 8 % d'aires protégées pour l'île, dont 6 % en milieu terrestre. Comme il n'existe pas de statistiques permettant de connaître l'évolution des aires protégées à Montréal, l'interprétation de cet indicateur demeure « difficile à dire ».

Contexte

En 2000, le Gouvernement du Québec adoptait des principes et des orientations stratégiques en vue de doter le Québec, d'ici 2005, d'un réseau d'aires protégées représentatif de l'ensemble de sa diversité biologique, qui couvrirait une superficie totale de l'ordre de 8 % du territoire. Depuis l'adoption de cette politique, le Québec a réussi à faire passer la superficie de son territoire en aires protégées de 2,9 % à 5,8 %. Ces gains ont été réalisés notamment par la mise en réserve de nombreux territoires pour la création de réserves de biodiversité, de réserves aquatiques ou de parcs. Actuellement, le réseau québécois d'aires protégées compte 1 265 sites protégés regroupés sous 22 statuts juridiques différents. L'ensemble de ces sites couvre une superficie de près de 97 000 km², soit 5,8 % du territoire. À Montréal, l'atteinte de l'objectif de 8 % d'aires protégées est plus complexe qu'en milieu rural étant donné la rareté des espaces naturels et les activités qui sont actuellement permises sur ces sites. La Ville de Montréal et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec ont entrepris des démarches en vue d'adapter le concept d'aires protégées à la réalité montréalaise.

Description de l'indicateur

L'indicateur choisi est la superficie (en hectares) des aires protégées en milieu terrestre sur l'île de Montréal. Cet indicateur illustre la mise en place d'une protection et d'un statut officiel pour les milieux naturels montréalais. Les aires protégées peuvent être des espaces associés à des cours d'eau, des milieux humides, des boisés ainsi que des milieux naturels à l'intérieur ou à l'extérieur de certains parcs régionaux¹² et urbains¹³. Dans le cadre de cet indicateur, nous avons choisi de suivre l'évolution des aires protégées en

¹² Parcs régionaux ayant le statut d'aires protégées à Montréal : Anse-à-l'Orme, Bois-d'Anjou, Bois-de-l'Île-Bizard, Bois-de-Saraguay, Cap-Saint-Jacques, Bois-de-Liesse, Pointe-aux-Prairies

¹³ Les grands parcs urbains montréalais sont, par exemple, le parc du Mont-Royal et le parc Maisonneuve.

Participez à « l'effet domino » !



milieu terrestre uniquement. Dans sa *Stratégie québécoise sur les aires protégées*, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs définit une aire protégée comme « une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, aux ressources naturelles et culturelles associées; pour ces fins, cet espace géographique doit être légalement désigné, réglementé et administré par des moyens efficaces, juridiques ou autres¹⁴ ». La protection de certains milieux naturels par l'octroi du statut d'aires protégées vise à consolider les parcs naturels actuels par l'ajout de peuplements forestiers d'intérêt et de zones tampons constituées de bois ou de terrains en régénération, à conserver des corridors naturels nécessaires au déplacement de la faune et aux activités récréatives (ski de fond, marche, vélo...), à sauvegarder les entités écologiques et à protéger davantage les zones carencées en milieux naturels.

Limites de l'indicateur

Il est important de noter que la définition actuelle du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec des « aires protégées » exclut la plupart des parcs urbains voués aux loisirs et aux sports, de même que les parcs de voisinage. Elle exclut également les espaces naturels et les surfaces boisées sans statut.

Résultats et interprétation

Sur l'île de Montréal, environ 1 300 hectares, soit 3,3 % du territoire terrestre, sont reconnus par le Gouvernement du Québec comme « aires protégées ». Le territoire fortement urbanisé de l'île de Montréal accueille tout de même plusieurs grands parcs urbains et régionaux qui sont des espaces verts, mais qui ne sont pas encore reconnus par le Gouvernement du Québec comme des aires protégées. L'objectif de la Ville de Montréal est d'atteindre 6 % d'aires protégées sur l'île. Cet objectif correspond à l'objectif mondial de superficie d'aires protégées en milieu terrestre.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires du Plan ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels » et se sont fixé l'objectif suivant :

- Accroître les occasions de contact avec la nature

L'indicateur sur la superficie des « aires protégées » en milieu terrestre sur l'île de Montréal a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels ».

¹⁴ Définition utilisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature



Participez à «l'effet domino» !

Sources et références

- Direction des sports, des parcs et des espaces verts de la Ville de Montréal
- Groupe de travail ad hoc, milieu urbain et périurbain. *Stratégie québécoise sur les aires protégées*, décembre 2001
- Portrait basé sur les inventaires effectués par le MDDEP avec les partenaires ZIP et l'ex-CUM entre 1999 et 2001 sur le territoire de Montréal

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Site des parcs, jardins et espaces verts :
http://www2.ville.montreal.qc.ca/parcs/cadre_haut.htm
- Vous pouvez consulter la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels sur le portail de la Ville de Montréal au
http://www2.ville.montreal.qc.ca/services_citoyens/protectionfr.shtm

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 10

Superficie des parcs montréalais

**Résumé des résultats**

Selon le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, le territoire montréalais comprend 5 300 hectares de parcs et espaces verts. Ces derniers peuvent se diviser en deux principales catégories : les 22 grands parcs, qui composent 2 200 hectares des parcs montréalais, et les parcs et espaces verts locaux, qui représentent 3 100 hectares. Il est important de noter que l'évaluation de la superficie des parcs locaux demeure une analyse sommaire qui est en cours de validation par la Direction des sports, des loisirs, des parcs et des espaces verts. Dans ce contexte, il est impossible de qualifier l'évolution des résultats concernant le nombre d'hectares de parcs vu le manque de données comparables pour la période 1999-2003 ; l'indicateur est donc classé « difficile à dire ».

Contexte

Montréal abrite une faune et une flore abondantes et diversifiées. Les parcs répondent ainsi à plusieurs impératifs : préserver la biodiversité de l'île et hausser la qualité de vie de ses résidents en rendant possibles les contacts avec la nature. De plus, la présence d'arbres dans la métropole permet d'absorber une partie des gaz à effet de serre et de lutter contre les îlots de chaleur urbains. Toutefois, Montréal est la ville la plus dense au Québec et 80 % de la surface du territoire est construite ou asphaltée. Le territoire montréalais est fortement développé et les pressions en faveur du développement industriel et résidentiel sont importantes. Ainsi, il devient de plus en plus difficile de créer de nouveaux parcs-nature ou de nouveaux parcs locaux sur le territoire montréalais.

Description de l'indicateur

Cet indicateur permet de suivre l'évolution de la superficie en hectares (ha) des parcs publics sur l'île de Montréal et du contact possible des citoyens montréalais avec la nature. La superficie totale des parcs comprend celle des parcs locaux, des parcs-nature, des parcs métropolitains ainsi que des grands parcs urbains dans les 27 arrondissements de l'île de Montréal.

Limites de l'indicateur

Il n'existe pas d'inventaire, mis à jour, répertoriant les superficies des parcs publics et des espaces verts par arrondissement. Les informations sont disjointes d'un arrondissement à un autre et les données concernant les espaces verts sont variables. De plus, la définition d'un « espace vert » et de ce que l'on entend par « parc » doit être uniforme pour l'ensemble des arrondissements. Enfin, la notion d'accessibilité à ces espaces verts, pour être exacte, devrait spécifier le type de parc par rapport aux besoins de la population.



Participez à «l'effet domino» !

Résultats et interprétation

Selon le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, le territoire montréalais comprend 5 300 hectares de parcs et espaces verts. Les parcs peuvent se diviser en deux principales catégories : les grands parcs et les parcs et espaces verts locaux. Il est important de noter que l'évaluation de la superficie des parcs demeure sommaire et est en cours de validation par la Division des sports, des loisirs, des parcs et des espaces verts. En général, l'évolution de la superficie de parcs sur l'île de Montréal a très peu varié au cours des dernières années.

À Montréal, la catégorie des grands parcs regroupe les 6 grands parcs urbains, les 12 parcs-nature et les 4 parcs métropolitains que sont le parc Jean-Drapeau, le parc du Mont-Royal, le parc linéaire du Complexe environnemental Saint-Michel et le parc René-Lévesque. Cette catégorie totalise près de 2 200 hectares.

La récente réforme municipale a entraîné une réorganisation des arrondissements et des services municipaux. Au cours de cette réforme, le territoire de certains arrondissements a été modifié et la responsabilité des parcs locaux a été attribuée aux arrondissements. Tous ces changements institutionnels rendent difficile le recensement des parcs locaux pour l'ensemble du territoire montréalais. L'analyse préliminaire du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal permet toutefois de répertorier plus de 3 100 hectares de parcs et espaces verts locaux. La superficie des parcs locaux sera validée au cours de l'année 2005 par la Direction des sports, des loisirs, des parcs et des espaces verts.

Noms des parcs de la Ville de Montréal, en excluant les parcs locaux

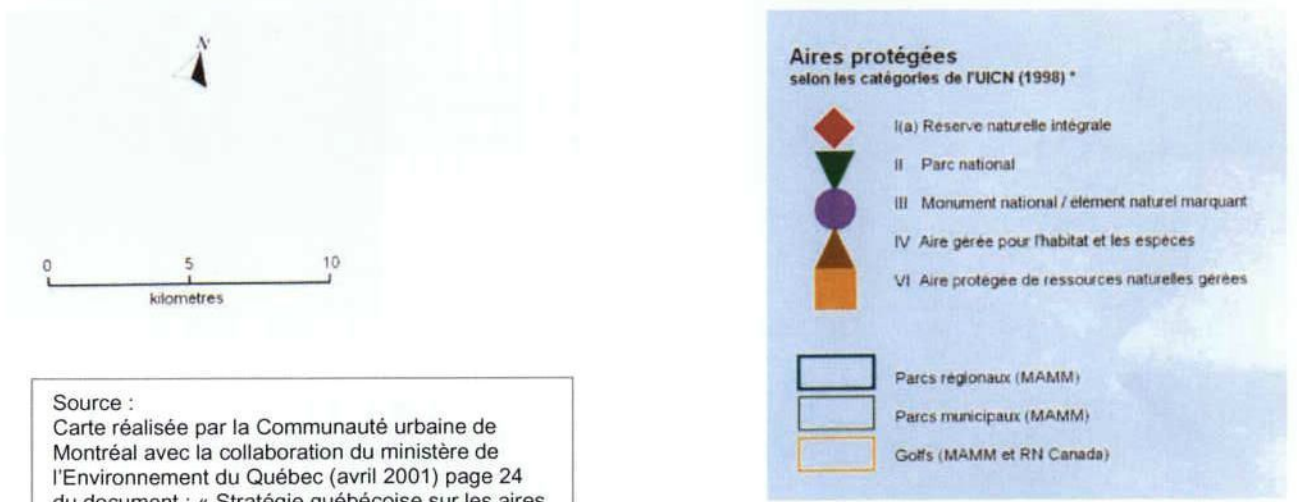
Parcs-nature	<ul style="list-style-type: none"> • Anse-à-l'Orme • Bois-d'Anjou • Bois-de-L'Île Bizard • Bois-de-la-Roche • Bois-de-Liesse • Bois-de-Saraguay • Cap-Saint-Jacques • Île cadastre 150 • Îles Gagné, Rochon et Boutin • Île Ménard • Île-de-la-Visitation • Pointe-aux-Prairies
Parcs métropolitains	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Drapeau • Mont-Royal • Parc linéaire du Complexe environnemental Saint-Michel • René-Lévesque
Grands parcs urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Angrignon • Des Rapides • Jarry • Lafontaine • Maisonneuve (y compris le terrain de golf) • Promenade Bellerive

Source : Direction des sports, des loisirs, des parcs et des espaces verts, Ville de Montréal

Participez à «l'effet domino» !



Espaces naturels et aires protégées



Source :
 Carte réalisée par la Communauté urbaine de Montréal avec la collaboration du ministère de l'Environnement du Québec (avril 2001) page 24 du document : « Stratégie québécoise sur les aires protégées » Groupe de travail ad hoc milieu urbain et périurbain, rapport final, décembre 2001



Participez à «l'effet domino» !



Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels » et se sont fixé notamment l'objectif suivant :

- Accroître les occasions de contact avec la nature

L'indicateur sur la superficie des parcs montréalais a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels ».

Sources et références

- Direction des sports, des loisirs, des parcs et des espaces verts, Ville de Montréal
- *Diagnostic environnemental de l'île de Montréal*. Direction de l'environnement, Ville de Montréal, mars 2004

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Site de la Ville de Montréal concernant les espaces verts : www2.ville.montreal.qc.ca/parcs/parcs.htm
- Milieux naturels : www2.ville.montreal.qc.ca/services_citoyens/protectionfr.shtm
- Répertoire des parcs de la Ville de Montréal : www2.ville.montreal.qc.ca/parcs/repertoire/repertoire.htm
- Site du parc du Mont-Royal : www.lemontroyal.qc.ca

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 11



Nombre de kilomètres de rives publiques accessibles

Résumé des résultats

À Montréal, la population peut avoir accès à environ 131 kilomètres de rives publiques sur les 314 kilomètres que représente le pourtour des 83 îles de la Ville de Montréal, dont 25 kilomètres pour le canal Lachine. Malheureusement, l'absence de statistiques concernant l'évolution du nombre de kilomètres de rives publiques accessibles nous oblige à dire que l'interprétation de cet indicateur est « difficile à dire ».

Contexte

L'île de Montréal est située au cœur d'un archipel de plus de 488 îles totalisant près de 931 kilomètres de rives. L'accessibilité aux rives des îles varie grandement d'une île à une autre. Dans le contexte où la qualité générale des eaux autour de l'île de Montréal s'est nettement améliorée à la suite de la mise en place d'installations d'assainissement, de plus en plus de Montréalais demandent de récupérer des usages reliés à l'eau, comme la baignade et le canotage.

Description de l'indicateur

L'indicateur choisi est le nombre de kilomètres de rives publiques de la Ville de Montréal accessibles à la population.

Limite de l'indicateur

L'indicateur exclut les rives accessibles qui ne font pas partie du territoire de Montréal (îles de Boucherville, île de Laval, île Sainte-Thérèse).

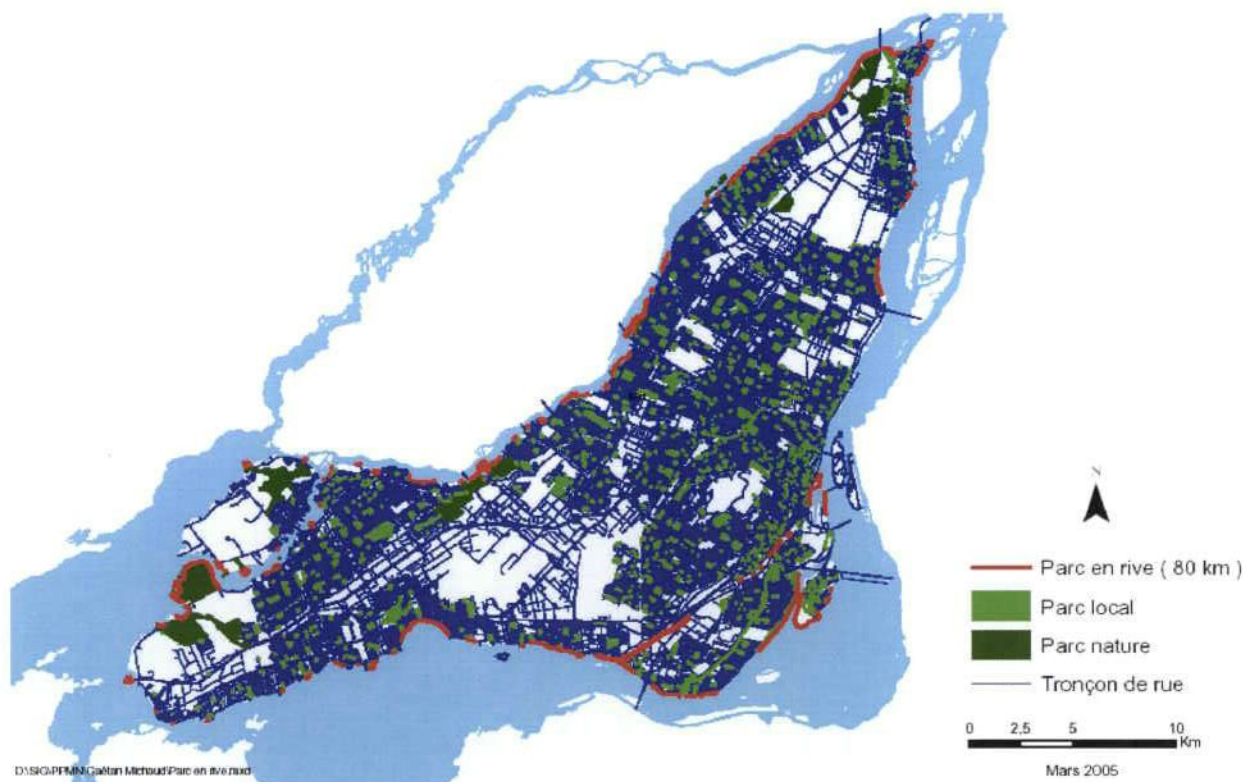


Participez à «l'effet domino» !



Résultats et interprétation

Parcs en rive, parcs locaux et parcs nature à Montréal



Longueur des rives de la Ville de Montréal

îles et canaux	Longueur des rives (mètres)
Montréal	180 230
Bizard	27 740
Des Sœurs	9 193
Notre-Dame	7 398
Sainte-Hélène	6 489
Bonfoin	1 886
Dorval	1 873
Aux Hérons	3 208
Autres îles	34 762
Canal de Lachine	25 649
Canal de l'aqueduc	16 422
Total	314 850

Source : Direction des sports, des loisirs, des parcs et espaces verts, Ville de Montréal, 2005

À Montréal, la population a accès à environ 131 kilomètres de rives publiques sur les 314 kilomètres que représente le pourtour des 83 îles de la Ville de Montréal, y compris le canal Lachine. Sur les 131 kilomètres, 56 sont composés des rives des différents parcs-nature et des grands parcs urbains.

Participez à «l'effet domino» !



Les autres rives publiques sont situées dans les parcs locaux et totalisent 75 kilomètres. Selon les estimations de la Direction des sports, des loisirs, des parcs et des espaces verts, 41 % des rives de Montréal sont accessibles au public. Malheureusement, on ne dispose d'aucune statistique concernant l'évolution des rives publiques à Montréal.

Longueur des rives publiques des grands parcs de la Ville de Montréal

Longueur des rives publiques	
Grands parcs	
Bellerive	2 112
des Rapides	5 385
Jean-Drapeau	13 561
René-Lévesque	3 638
Total	24 696
Parcs-nature	
Bois-de-la-Roche	1 200
Cap-Saint-Jacques	15 397
Bois-de-L'Île-Bizard	1 112
Bois-de-Liesse	909
Bois-de-Saraguay	2 333
Île-de-la-Visitation	6 337
L'Anse-à-l'Orme	261
Pointe-aux-Prairies	3 705
Total	31 254
Total général	55 950

Source : Direction des sports, des loisirs, des parcs et des espaces verts, Ville de Montréal, 2005

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels » et se sont fixé les objectifs suivants :

- Favoriser la récupération des usages associés aux activités récréatives en rive
- Accroître les occasions de contact avec la nature

L'indicateur sur le nombre de kilomètres de rives publiques accessibles a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels ».

Sources et références

- Direction des sports, des loisirs, des parcs et des espaces verts, Ville de Montréal
- *Diagnostic environnemental de l'île de Montréal*, Direction de l'environnement, Ville de Montréal, mars 2004.

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005



Participez à «l'effet domino» !

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- SMEBV : <http://www.cmm.qc.ca/activites/espacesbleus/index.asp>
- Héritage Montréal : www.heritagemontreal.qc.ca

Participez à «l'effet domino» !



Orientation

Pratiquer une gestion responsable des ressources

Résumé des résultats

Pour illustrer les progrès ou les reculs concernant la gestion des ressources, cinq indicateurs ont été intégrés au Plan :

- Indicateur 12 :** Nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable
- Indicateur 13 :** Consommation d'énergie et équivalents en GES pour l'île de Montréal
- Indicateur 14 :** Quantité d'eau potable produite annuellement
- Indicateur 15 :** Indice de la qualité de l'eau du fleuve en aval de l'île de Montréal
- Indicateur 16 :** Quantité de matières résiduelles générées et éliminées

L'analyse des résultats des cinq indicateurs pour la période 1999-2003 indique une détérioration en matière de consommation responsable des ressources à Montréal. Pour la période 1999-2003, on assiste, de façon globale, à une augmentation de la consommation d'énergie à Montréal : électricité (+6,7 %), gasoline et diesel (+2,6 %), mazout (+33 % pour l'ensemble du Québec). Seule la consommation de gaz naturel est en baisse (-13 %).

L'évaluation ne porte pas uniquement sur les matières consommées, mais également sur nos rejets dans l'environnement. À ce sujet, l'indicateur sur la qualité de l'eau du fleuve en aval de l'île de Montréal démontre l'impact négatif des rejets d'eaux usées provenant de l'ensemble de la population de la région montréalaise sur la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent. Pour la période de 1999 à 2003, la qualité de l'eau du fleuve a été classée bonne jusqu'à la hauteur de l'île de Montréal, alors que les stations d'échantillonnage en aval de Montréal ont démontré une détérioration significative de la qualité de l'eau, laquelle a été classée de « mauvaise » à « très mauvaise ».

De même, la quantité de matières résiduelles générées ne cesse de croître même si le taux de récupération est également en augmentation. En effet, la comparaison entre les résultats pour l'année 1999 et l'année 2003 démontre une augmentation de 11,3 % de matières résiduelles générées dans le secteur résidentiel à Montréal. La quantité de matières enfouies issu du secteur résidentiel montréalais est passée pour sa part de 719 231 tonnes en 1999 à 737 482 tonnes en 2003, soit une augmentation de 2,5 %.



Participez à « l'effet domino » !

Enfin, les résultats des indicateurs concernant le nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable et la quantité d'eau potable produite annuellement demeurent difficiles à interpréter. En effet, ces données n'indiquent pas de tendance, mais plutôt des variations résultant des conditions climatiques pour ce qui est de la consommation d'eau potable et du nombre de travaux effectués sur le réseau d'aqueduc dans le cas du nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable.

En conclusion, les indicateurs concernant l'orientation « pratiquer une gestion responsable des ressources » démontrent que la situation pour la période 1999-2003 ne s'est pas améliorée tant du point de vue de la consommation des ressources que de nos rejets dans l'environnement. Des efforts importants seront nécessaires pour diminuer notre consommation d'énergie, pour réduire la quantité de matières résiduelles enfouies, mais également pour améliorer la qualité des eaux usées rejetées dans le fleuve.

Participez à « l'effet domino » !



Indicateur 12



Nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable

Résumé des résultats

Les résultats pour la période 1999-2003 démontrent un nombre limité d'avis d'ébullition de l'eau potable et une irrégularité du nombre d'avis d'une année à une autre. Selon les experts, la majorité de ces avis d'ébullition sont en lien avec les bris dans le réseau de distribution de l'eau potable et sa restauration. Conséquemment, l'interprétation des résultats de cet indicateur demeure « difficile à dire ».

Contexte

Les réseaux d'aqueduc de la Ville de Montréal totalisent environ 680 km de conduites primaires et 4 560 km de conduites secondaires. Ces réseaux présentent des problèmes de vétusté et de détérioration. Les fuites et les bris sont fréquents, et les pertes d'eau potable importantes : 15 arrondissements dépassent la moyenne canadienne de 20 fuites ou bris par 100 km de conduites par année. Cette situation a des impacts sur la qualité de l'eau potable et donc sur le nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable pour les Montréalais. Ces avis sont émis au moment de la détection de traces de contaminants microbiologiques dans l'eau potable et ce, dans le but de prévenir des problèmes de santé publique.

Description de l'indicateur

Cet indicateur représente le nombre d'avis d'ébullition en cas de contamination microbiologique. Les avis sont émis pour prévenir les problèmes de santé publique. Cette donnée reflète davantage l'état du réseau de distribution d'eau potable à Montréal que la qualité même de l'eau potable, puisque ces avis peuvent se rapporter à des bris dans le réseau de distribution, à des incidents ou à des travaux.

Limites de l'indicateur

Cet indicateur n'inclut pas la contamination physique ou chimique, mais uniquement la contamination microbiologique. Il est certain qu'une contamination chimique mène à une interdiction de consommer l'eau potable, mais ceci n'arrive que très occasionnellement et dans des résidences ciblées, non dans des secteurs entiers. Pour les années à venir, il sera aussi possible de suivre les jours de non-conformité de certains paramètres chimiques comme le plomb et le mercure.



Participez à «l'effet domino» !

Résultats et interprétation

Nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable

1999	2000	2001	2002	2003
6	3	1	7	7

Source : Service des infrastructures, transport et environnement, Ville de Montréal

Les résultats démontrent une irrégularité du nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable d'une année à une autre. En général, plus il y a de travaux touchant les infrastructures de distribution de l'eau potable, plus le risque de contamination microbiologique de l'eau est élevé. On peut aussi observer qu'un été plus chaud provoque plus d'évaporation du chlore; les usines de filtration de l'eau doivent donc ajouter du chlore à l'eau potable afin de prévenir toute contamination.

Depuis 2000, des subventions sont accordées à la Ville de Montréal pour une mise à niveau des égouts, aqueducs et infrastructures; il s'ensuit plus de travaux sur le réseau et donc plus de risques de contamination de l'eau potable. L'objectif pour la Ville est d'établir un programme sur 10 ans afin de mettre à niveau les usines de production de l'eau potable. L'ensemble des travaux à exécuter représente environ 2 milliards de dollars sur 20 ans et comprend la mise en place de mesures correctrices, dont la réhabilitation et la réparation du réseau.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Pratiquer une gestion responsable des ressources » et se sont fixé l'objectif suivant :

- Doter la métropole d'infrastructures d'eau potable plus performantes

L'indicateur sur le nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Pratiquer une gestion responsable des ressources ».

Sources et références

- Service des infrastructures, transport et environnement de la Ville de Montréal

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : décembre 2004

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter le site Internet suivant :

<http://services.ville.montreal.qc.ca/air-eau/fr/brocairf.htm>

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 13



Consommation d'énergie et équivalents en GES pour l'île de Montréal

Résumé des résultats

Pour la période 1999-2003, on assiste, de façon globale, à une augmentation de la consommation d'énergie à Montréal. La consommation d'électricité (+6,7 %), de gazoline et de diesel (+2,6 %), de mazout (+33 % pour l'ensemble du Québec) est en hausse alors que seule la consommation de gaz naturel est en baisse (-13 %). Le kérosène, en baisse, fait bande à part compte tenu de la réduction du nombre de passagers dans le secteur de l'aviation à la suite des événements du 11 septembre 2001. En ce qui concerne les gaz à effet de serre (GES), l'augmentation généralisée de la consommation des carburants fossiles, à l'exception du gaz naturel, nous porte à croire à une augmentation des émissions de GES à Montréal découlant de cette consommation. Dans ce contexte, l'indicateur est classé « en recul ».

Contexte

Un constat global au Québec est que la consommation d'énergie n'a cessé de croître d'année en année. Du point de vue des usages énergétiques, les Québécois affichent deux particularités : l'importance des besoins de chauffage et la place occupée par la transformation des ressources dans l'économie. Ainsi, près de 20 % de toute l'énergie consommée au Québec sert aux besoins de chauffage. Le secteur manufacturier accapare quant à lui près des deux cinquièmes de la consommation d'énergie. Enfin, comme dans la plupart des pays développés, les besoins en transport constituent l'essentiel de la consommation de carburants fossiles.

Description de l'indicateur

Cet indicateur est un bilan de la consommation de diverses sources d'énergie à Montréal, soit l'électricité, le gaz naturel, la gazoline, le diesel et le kérosène. L'information sur la consommation d'électricité et de gaz naturel est présentée par catégorie d'usage de la ressource (résidentiel, commercial et industriel). L'interprétation de ces diverses données est nécessairement en lien avec les activités économiques et les conditions climatiques dans la région de Montréal.

Cette consommation d'énergie a des impacts mesurables sur l'environnement. Ainsi, nous pouvons obtenir pour chaque catégorie d'énergie consommée son équivalent en GES émis dans l'atmosphère. Cette mesure « d'équivalent en GES » est le taux équivalent en CO₂. Il sera alors intéressant de comparer la consommation des diverses sources énergétiques et leur contribution aux émissions de GES.



Participez à « l'effet domino » !

Limites de l'indicateur

Il faut préciser que les types d'énergie présentés sont ceux pour lesquels nous disposons de données. D'autres types tels que le propane et le bois de chauffage ne peuvent pas être pris en compte. Pour ce qui est du mazout léger et du mazout lourd, nous avons déduit l'évolution et la demande à partir des seuls chiffres disponibles, ceux pour le Québec. Le bilan des émissions de GES s'applique aux seules énergies retenues et représente une estimation conservatrice des émissions de GES. Une autre limite de cet indicateur est le fait que diverses sources d'énergie peuvent être achetées à Montréal et consommées ailleurs, et l'on doit en tenir compte.

Résultats et interprétation

Kérosène

Consommation de kérosène à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau

	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2000-2003
Consommation en litres de kérosène (Jet A-1)	ND	523 295 464	494 082 690	455 704 392	490 548 278	-6,7 %
Variation annuelle	ND	-	-5,6 %	-7,8 %	+7,6 %	
Nombre de passagers	ND	8 492 742	9 541 156	8 806 990	8 963 966	
Mouvements aériens *	ND	-	232 455	225 494	230 123	

Source : CAFAS Fueling ULC

*Un mouvement aérien est soit un atterrissage, soit un décollage à l'aéroport de Montréal

La consommation de carburant d'avion à l'aéroport de Montréal a connu une baisse de 6,7 % au cours de 1999-2003. Cette diminution est grandement attribuable aux événements du 11 septembre 2001 à New York. Pour 2003, la consommation de kérosène à l'aéroport de Montréal était de 490 548 278 litres.

On observe qu'entre 2001 et 2002, la consommation a chuté en même temps que le nombre de passagers et le nombre de mouvements aériens à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. En 2002 et 2003, la reprise de l'industrie de l'aviation a entraîné une remontée du nombre de passagers et des mouvements aériens, d'où une hausse de la consommation de kérosène.

Participez à «l'effet domino» !



Gazoline et diesel**Consommation de gazoline et de diesel
pour l'île de Montréal**

	1999	2000	2001	2002	2003
Consommation de gazoline (en litres)	1 329 257 150	ND	1 326 873 964	ND	1 371 913 526
Consommation de diesel (en litres)	79 995 519	ND	72 765 250	ND	74 672 868
TOTAL	1 409 252 669	ND	1 399 639 214	ND	1 446 586 394
Variation annuelle	+0,8 %	ND	-0,7 %	ND	+3,3 %

Source : Kent Marketing Services

Les résultats montrent une augmentation de 1,8 % de la consommation de carburants (gazoline et diesel) dans l'île de Montréal pour la période de 1997 à 2003. Toutefois, l'année 2003 marque une hausse de près de 3,3 % de la vente de gazoline et de diesel par rapport à 2001. Cette augmentation peut s'expliquer par l'augmentation de 7,5 % du nombre de véhicules immatriculés sur l'île de Montréal pour la période 1999-2003. À l'intérieur du parc de véhicules montréalais, l'immatriculation des automobiles et des camions légers ont augmenté de 7 % alors que celle des camions lourds ont connu une augmentation de 15,6 % durant la même période. Dans ce contexte, l'augmentation de la consommation de carburants sur l'île de Montréal peut s'expliquer par l'augmentation du parc automobile, mais surtout par la présence croissante de véhicules plus énergivores tels que les VUS (véhicules utilitaires sport) et les camions lourds.

Gaz naturel**Consommation de gaz naturel par secteur pour l'île de Montréal
(en milliards de pieds cubes de gaz naturel)**

Secteurs	1999	2000	2001	2002	2003
Commercial	22,532	22,508	20,953	21,535	20,543
Industriel	30,600	29,961	28,151	28,259	26,333
Institutionnel	9,776	9,541	9,424	9,372	8,753
Résidentiel	18,871	19,035	17,444	17,743	16,841
Transports	0,839	0,768	0,770	0,704	0,669
TOTAL	82,619	81,813	76,742	77,613	73,141
Variation annuelle	-	-0,9 %	-6,6 %	+1,1 %	-6,1 %

Source : Gaz Métropolitain

On peut observer sur l'île de Montréal entre 2000 et 2001 une baisse significative des volumes vendus de gaz naturel. En 2001, une augmentation significative du prix du gaz naturel, causée principalement par l'intégration



Participez à «l'effet domino» !

des marchés nord-américains (une croissance élevée de la demande jumelée à l'intégration des prix), a eu pour résultat une diminution de la consommation de gaz naturel dans les années suivantes. Malgré que certaines grandes entreprises substituent le gaz naturel par le mazout pour des raisons économiques, le nombre de clients tend à augmenter. Les volumes distribués ont encore une fois décliné en 2003. Il est important de remarquer que la perte provient plus particulièrement des grandes entreprises. La raison de cette décroissance est le coût relatif du gaz naturel par rapport à celui du mazout ou de l'électricité. La baisse de compétitivité du gaz en 2001 a eu des impacts environnementaux très importants puisque le passage du gaz au mazout lourd génère une augmentation de près de 50 % des GES et des contaminants dans l'atmosphère.

Jusqu'au début des années 2000, les volumes vendus de gaz naturel étaient en croissance pour la région de Montréal. À cette époque, le prix du gaz naturel étant presque à parité avec celui du mazout, la position concurrentielle du gaz naturel sur les marchés était favorable. Le secteur industriel est évidemment le plus grand consommateur de gaz naturel; viennent ensuite le secteur commercial, puis les secteurs résidentiels, les institutions et les transports, qui consomment le moins de gaz naturel.

Électricité

Consommation d'électricité par secteur pour Montréal (en GWh : gigawattheures)

Secteurs	2000	2001	2002	2003
Domestique	11 210	11 102	11 513	12 378
Agricole	0	0	0	0
Général *	9 403	9 325	9 671	9 707
Institutionnel	1 799	1 794	1 807	1 864
Industriel	5 204	5 131	5 052	5 564
Autres **	794	791	807	820
TOTAL	28 408	28 143	28 850	30 334
Variation annuelle	-	-0,9 %	+2,5 %	+5,1 %

Source : Hydro-Québec

* La catégorie « général » englobe les petits commerces

** La catégorie « autres » représente l'ensemble des autres usages comme les réseaux de distribution municipaux, le transport public ainsi que les services d'éclairage des voies publiques.

Les tarifs de l'électricité pour les clients résidentiels (6,03 cents/kWh) et pour les clients industriels (4,06 cents/kWh) n'ont pas varié au cours de la période de 1999 à 2003. Compte tenu des augmentations de prix des autres types d'énergie que sont le mazout et le gaz naturel au cours de la même période, la consommation d'électricité sur l'île de Montréal a connu une croissance de 6,7 % entre 1999 et 2003.

La hausse de la consommation d'électricité depuis 2001 peut également s'expliquer par la santé économique de Montréal. On note une croissance moyenne constante de la consommation d'électricité malgré une faible baisse en 2000. Depuis 2001, on observe une croissance de la consommation

Participez à «l'effet domino» !



d'électricité à Montréal qui a pour origine l'essor des activités économiques et le dynamisme du secteur de la construction et du bâtiment.

Mazout

Consommation de mazout léger et de mazout lourd au Québec (en mètres cubes)

	1999	2000	2001	2002	2003
Mazout léger	1 583 400	1 754 900	1 734 400	1 786 600	1 954 600
Mazout lourd	1 463 400	1 638 100	1 939 600	1 729 200	2 114 100
Total	3 046 800	3 393 000	3 674 000	3 515 800	4 068 700

Sources : Statistique Canada, Ressources naturelles Canada

Les données concernant la consommation du mazout n'étant pas disponibles pour l'île de Montréal, nous avons retenu les statistiques de la consommation du mazout lourd et léger pour l'ensemble du Québec. À notre avis, les tendances émergeant du bilan 1999-2003 de la consommation de mazout au Québec nous indiquent très clairement la tendance de la consommation de mazout pour la région de Montréal.

L'augmentation du prix du gaz naturel en 2000 a entraîné une croissance de la consommation de mazout léger et lourd au Québec. Au cours de la période de 1999 à 2003, elle est passée de 3 046 800 à 4 068 700 mètres cubes, pour une augmentation totale de 33 %.

Au Québec comme à Montréal, le mazout léger est essentiellement utilisé à des fins de chauffage. Son niveau de consommation d'une année à une autre dépend en partie des conditions climatiques, mais également de la variation des prix des autres types d'énergie utilisés pour le chauffage. En 2002, plus de 93 % du mazout léger a été consommé au Québec dans les secteurs résidentiel et commercial (soit 57 % dans le secteur résidentiel et 36 % dans le secteur commercial). Le mazout lourd est un combustible utilisé principalement dans les chaudières industrielles et d'autres appareils de chauffage à flamme nue tels que des hauts fourneaux. C'est aussi le principal combustible utilisé dans de gros moteurs diesel marins. En 2002, le mazout lourd a été consommé au Québec dans trois secteurs, soit le secteur industriel (57 % de la consommation), le secteur des transports (31 % de la consommation) et le secteur commercial (12 % de la consommation).



Participez à «l'effet domino» !

Équivalent en gaz à effet de serre**Consommation des diverses sources d'énergie
et équivalents en GES**

Énergies	Consommation en 2001	Équivalents GES ¹⁵ (taux équivalents CO ₂)	Consommation en 2003	Équivalents en GES (taux équivalents CO ₂)	Variation 2001/2003
Kérosène (en litres)	494 082 690	1 299 032	490 548 278	1 289 721,8	-0,7 %
Essence (gazoline et diesel) (en litres)	1 399 639 214	3 567 513	1 446 586 394	3 687 046	+3,3 %
Gaz naturel (en milliards de pieds cubes)	76,742	4 100 847	73,141	3 908 421	-4,9 %
Mazout	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

L'hydroélectricité est la filière qui émet le moins de GES et les données d'Hydro-Québec ne comprennent pas les émissions faibles de CO₂ des réservoirs hydro-électriques. Conséquemment, pour ce qui est de la consommation d'électricité, la conversion en GES est trop faible pour que l'on note cette mesure. Du point de vue des gaz à effet de serre, l'augmentation généralisée de la consommation d'énergie, à l'exception du gaz naturel, nous indique une augmentation des émissions de GES à Montréal. Toutefois, l'absence de statistiques spécifiques concernant la consommation de mazout à Montréal, bien que les statistiques pour le Québec indiquent une augmentation de 33 % de 1999 à 2003, nous empêche de connaître le taux de variation des émissions de GES pour Montréal.

Pour la période 1999-2003, on assiste, de façon globale, à une augmentation de la consommation d'énergie à Montréal. La consommation d'électricité (+6,7 %), de gazoline et de diesel (+2,6 %), de mazout (+33 % pour l'ensemble du Québec) est en hausse alors que seule la consommation de gaz naturel est en baisse (-13 %). En ce qui concerne les GES, la tendance à la hausse de la consommation des carburants fossiles, à l'exception du gaz naturel, nous porte à croire à une augmentation des émissions de GES à Montréal découlant de cette consommation.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Pratiquer une gestion responsable des ressources » et se sont fixé l'objectif suivant :

- Appuyer les mesures de réduction de consommation énergétique

¹⁵ Selon les coefficients du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Participez à «l'effet domino» !



L'indicateur de la consommation d'énergie et équivalents en GES pour l'île de Montréal a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Pratiquer une gestion responsable des ressources ».

Sources et références

- Hydro-Québec
- Gaz métropolitain
- CAFAS fueling ULC (information sur le kérosène)
- Kent marketing services (information sur la gazoline et le diesel)
- Statistique Canada et Ressources naturelles Canada (information sur le mazout)
- Bureau d'enregistrement des mesures volontaires sur les changements climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- www.hydroquebec.com
- www.gazmetro.com
- www.kentmarketing.on.ca
- Pour ce qui est de l'information sur les gaz à effet de serre : www.ecogeste.gouv.qc.ca



Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 14



Quantité d'eau potable produite annuellement

Résumé des résultats

Au cours de la période 1999-2003, la quantité d'eau potable produite par la Ville de Montréal a peu fluctué, à l'exception de l'année 2001 qui fut particulièrement chaude, ce qui a entraîné une production accrue d'eau potable. Le niveau de consommation globale est cependant considéré par tous les experts comme trop élevé si on le compare à la moyenne des autres grandes villes nord-américaines. Certains attribuent cette surconsommation aux fuites d'un réseau mal entretenu et à une consommation incontrôlée des institutions, commerces et industries (ICI). La mise en place prochaine d'un programme d'implantation de compteurs d'eau dans les ICI et d'un important programme d'entretien du réseau devrait apporter des correctifs et favoriser une meilleure compréhension de la consommation d'eau potable. L'interprétation des résultats de cet indicateur demeure « difficile à dire ».

Contexte

À Montréal, la consommation d'eau per capita, comprenant l'ensemble des usages et les pertes d'eau, est deux fois supérieure à la consommation moyenne canadienne dans les villes de 100 000 habitants et plus. Cette production excessive résulterait à la fois des fuites dans le réseau d'aqueduc et de la consommation importante et peu contrôlée des institutions, commerces et industries (ICI). Seuls les ICI de sept arrondissements sont dotés de compteurs. Afin de limiter l'utilisation de l'eau potable, certains arrondissements ont adopté des règlements sur la consommation d'eau, tels des règlements sur l'arrosage domestique. Enfin, la Ville de Montréal s'est fixé comme objectif la réduction, d'ici 2010, de 20 % de la production per capita d'eau potable pour l'ensemble de ses usines de production par rapport à l'année de référence 2002.

Description de l'indicateur

Cet indicateur présente le volume d'eau potable total traité et distribué par les sept usines de filtration de l'île de Montréal. La quantité globale d'eau potable produite répond aux besoins des Montréalais, mais elle est en partie attribuable aux fuites dans le réseau de distribution et à la consommation des ICI et des secteurs de la construction, rénovation, démolition (CRD). Ces volumes d'eau sont mesurés par des débitmètres et un bilan est dressé annuellement.

Cet indicateur présente aussi de l'information sur :

- le nombre d'ICI dotés de compteurs d'eau. Cet indicateur reflète les efforts en termes de contrôle de la consommation d'eau de la part des

Participez à « l'effet domino » !



ICI. Le fait d'implanter des compteurs d'eau sensibilise à la réduction de la consommation.

Limites de l'indicateur

La quantité d'eau produite par les usines de filtration est influencée par les conditions météorologiques, les activités économiques sur l'île de Montréal ainsi que l'état du réseau de distribution de l'eau potable. Les chiffres de la quantité d'eau potable produite à Montréal ne représentent pas un portrait fiable de la consommation d'eau par les ménages montréalais, car ils incluent un pourcentage important de fuites du réseau de distribution et une consommation importante de la part des ICI.

Résultats et interprétation

Quantité d'eau potable produite annuellement (millions de litres)

1999	2000	2001	2002	2003
726,48	725,52	750,59	719,84	725,33

Source : Ville de Montréal

En général, la production d'eau potable à Montréal varie peu sur une base annuelle. Toutefois, 2001 fut une année où la quantité d'eau potable produite a battu le record de tous les temps et ce, dans les sept usines de filtration de Montréal. Les 7 et 8 août 2001, la quantité d'eau produite a été particulièrement élevée et la Ville de Montréal a dû demander à la population de diminuer sa consommation. On associe ces productions importantes d'eau potable à un été très chaud, comme nous en avons connu en 1999 et en 2001.

Généralement, on peut associer une plus grande production d'eau potable à une croissance des activités industrielles, à des étés particulièrement secs et chauds. En été, on note une augmentation de près de 25 % de la production d'eau potable aux principales usines de filtration par rapport à la période hivernale. Dans des usines comme celle de Pierrefonds, la consommation d'eau passe du simple au double en été (piscines, espaces verts, etc.).

Toutefois, par suite de l'adoption d'objectifs pour l'implantation de compteurs d'eau dans les ICI, nous pourrions dans les années à venir suivre la consommation d'eau pour ces secteurs.

État de la situation concernant les compteurs d'eau dans les ICI à Montréal

Objectif pour le nombre d'ICI avec compteurs d'eau en 2009	Nombres d'organismes (ICI et secteurs mixtes) dotés de compteurs d'eau en 2003	Avancement par rapport à l'objectif de 2009
23 000	9 817	42,6 %

Source : Ville de Montréal



Participez à «l'effet domino» !

- En 2003, le nombre d'ICI dotés de compteurs d'eau s'élève à 8 375 pour l'île de Montréal.
- Dans le secteur mixte (commercial jumelé à résidentiel), ce nombre est de 1 442.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Pratiquer une gestion responsable des ressources » et se sont fixé l'objectif suivant :

- Diminuer la consommation d'eau potable

L'indicateur sur la quantité d'eau potable produite annuellement a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Pratiquer une gestion responsable des ressources ».

Sources et références

- Service des infrastructures, transports et environnement, Ville de Montréal (Station de traitement de l'eau potable Atwater)

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : décembre 2004

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 15

Indice de la qualité de l'eau du fleuve en aval de l'île de Montréal

**Résumé des résultats**

Pour la période de 1999 à 2003, la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent a été classée bonne jusqu'à la hauteur de l'île de Montréal alors que les stations d'échantillonnage en aval de Montréal ont démontré une détérioration significative de la qualité de l'eau, laquelle a été classée de « mauvaise » à « très mauvaise ». La contamination bactériologique constatée en aval de l'île est due principalement à l'absence de traitement de désinfection des eaux usées de Montréal, aux débordements survenant par temps de pluie, mais elle provient également des rivières des-Prairies, des-Mille-Îles et l'Assomption. L'eau du fleuve en aval de Montréal démontre des signes évidents de contamination et l'évolution des résultats au cours des quatre dernières années n'a démontré aucune amélioration. Conséquemment, l'indicateur sur la qualité de l'eau du fleuve en aval de l'île de Montréal est classé « en recul ».

Contexte

Une étude conduite par l'ancienne Communauté urbaine de Montréal (CUM) et le ministère de l'environnement (MENV) de l'époque relativement à la qualité des eaux autour de l'île de Montréal entre 1973 et 2000 a démontré que la qualité générale des cours d'eau s'était nettement améliorée à la suite de la mise en place d'installations d'assainissement. Globalement, les améliorations dans le lac Saint-Louis, le bassin de Laprairie, le port de Montréal, et plus récemment, dans la portion en amont de la Rivière-des-Prairies permettent d'envisager des récupérations importantes d'usages reliés à l'eau. Contrairement à la qualité générale des eaux ceinturant l'île de Montréal, celle des eaux en aval de la station d'épuration a connu une détérioration marquée en raison de l'augmentation du volume des eaux usées traitées à la station, et ce tant en ce qui a trait à la contamination bactériologique qu'à la contamination par les substances toxiques. Cette problématique environnementale a des conséquences sur les municipalités riveraines en aval de Montréal et les usages en rive ainsi que sur la santé des écosystèmes.

Description de l'indicateur

Cet indicateur démontre les impacts de nos usages de l'eau sur la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec a développé un indice de la qualité bactériologique et physicochimique de l'eau (IQBP) pour les rivières du Québec et pour le fleuve Saint-Laurent. Cet indice sert à évaluer la qualité générale de l'eau des rivières et des petits cours d'eau en considérant les



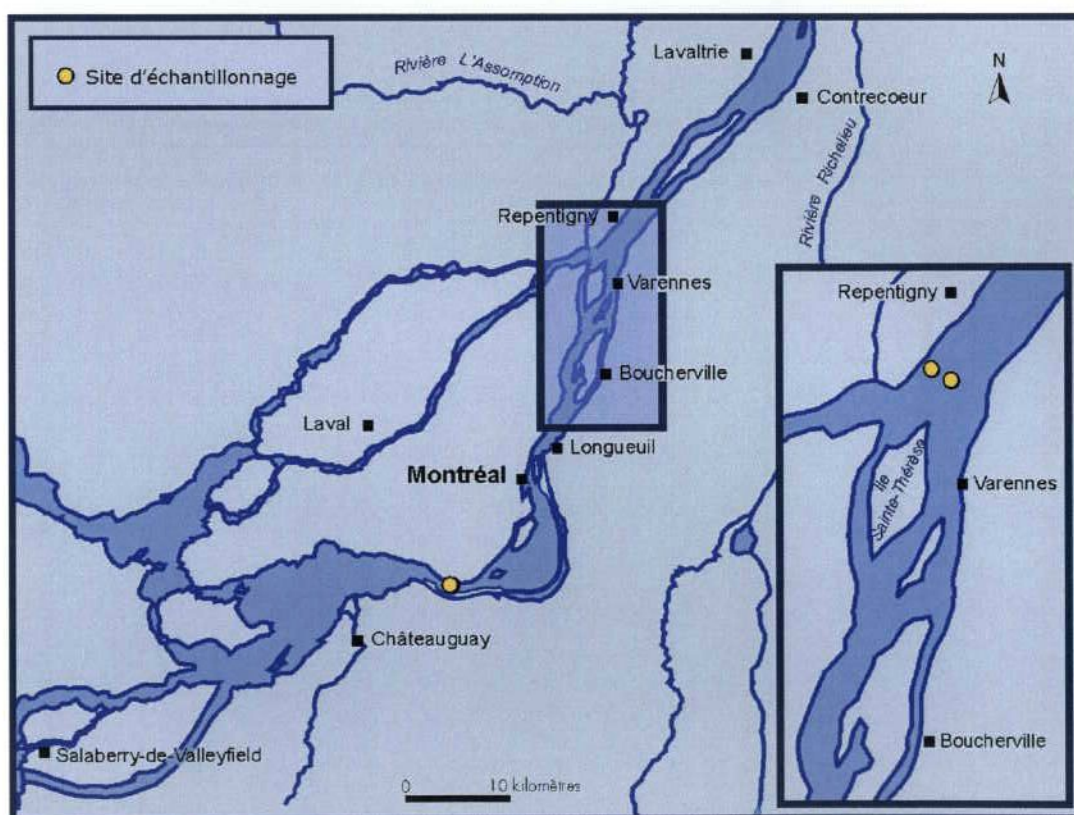
Participez à «l'effet domino» !

usages suivants : la baignade et les activités nautiques, la protection de la vie aquatique, la protection du plan d'eau contre l'eutrophisation, l'approvisionnement en eau brute à des fins de consommation. Il est basé sur des critères conventionnels de la qualité de l'eau et intègre normalement dix variables : le phosphore, les coliformes fécaux, la turbidité, les matières en suspension, l'azote ammoniacal, les nitrites-nitrates, le Ph, la DBO₅ et la chlorophylle a totale. Cet indice est mesuré à partir de six stations positionnées en amont et en aval de Montréal : stations centre et nord de LaSalle, stations centre et nord de Repentigny et stations centre et nord de Tracy.

Limites de l'indicateur

Cet indicateur est le reflet de la qualité de l'eau du fleuve en des lieux précis et les données sont ponctuelles. L'IQBP a donc aussi ses limites. Le suivi de descripteurs conventionnels de la qualité de l'eau ne nous renseigne pas sur la présence de substances toxiques, d'organochlorés ou de métaux pas plus que sur la perte ou la dégradation d'habitats essentiels au maintien de la vie aquatique. De plus, l'IQBP est un indice déclassant puisqu'il fait ressortir en premier lieu les dépassements des paramètres pour la qualité de l'eau, mais ne permet pas de suivre l'évolution et l'amélioration de certains autres paramètres.

Sites d'échantillonnage de LaSalle et de Repentigny

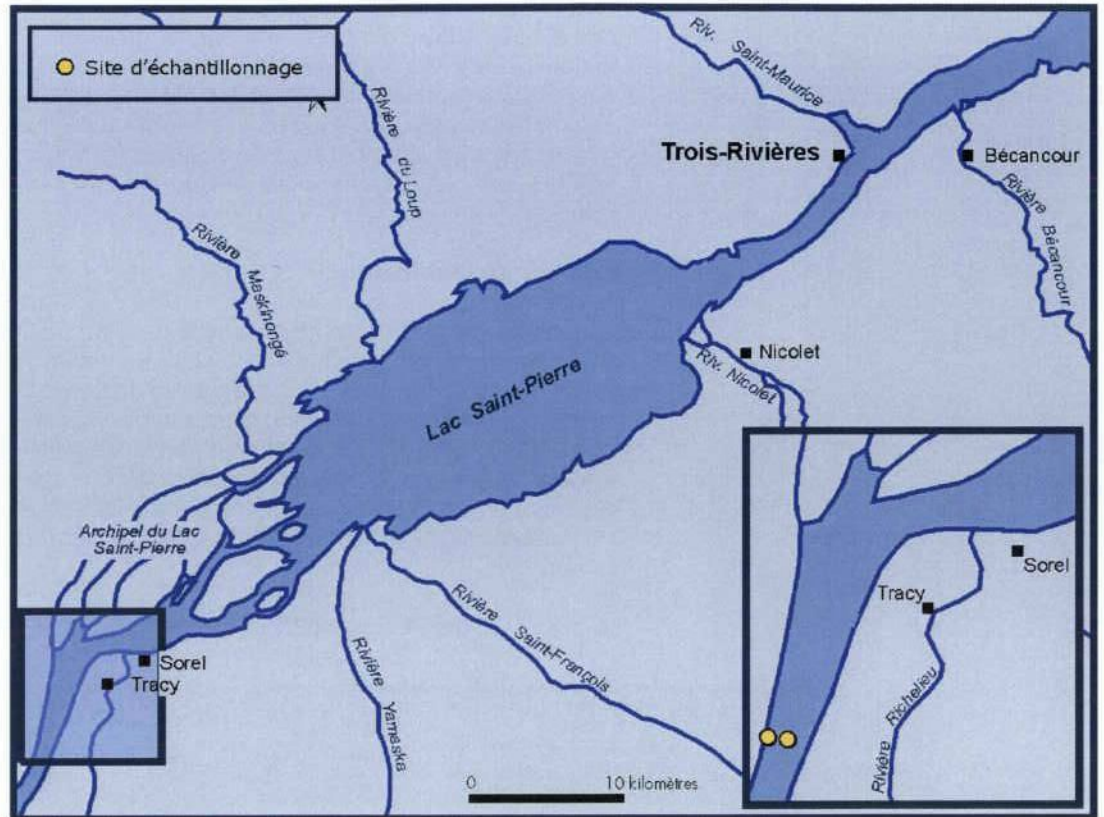


Source : Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2004

Participez à «l'effet domino» !



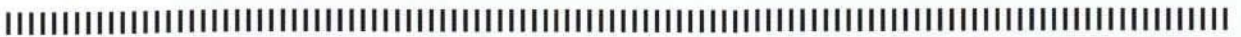
Sites d'échantillonnage de Tracy



Source : Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2004



Participez à «l'effet domino» !



Résultats et interprétation

Indice de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent

Stations d'échantillonnage	1999	2000	2001	2002	2003
LaSalle	90	88	84	85	83
Repentigny Centre	-	5	0	3	0
Repentigny Nord	54	70	64	56	56
Tracy Centre	2	0	0	14	4
Tracy Nord	6	14	29	0	13

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Classe de qualité :

- Bonne : 80-100
- Satisfaisante : 60-79
- Douteuse : 40-59
- Mauvaise : 20-39
- Très mauvaise : 0-19

N.B : La station d'échantillonnage située à la hauteur de Repentigny Centre a été relocalisée en 2000. Les données antérieures à 2000 ne sont donc pas présentées. Les paramètres mesurés pour ces résultats sont les concentrations de ces 9 paramètres : le phosphore, les coliformes fécaux, la turbidité, les matières en suspension, l'azote ammoniacal, les nitrites-nitrates, le pH et la chlorophylle a totale.

La qualité de l'eau en amont de Montréal, à la hauteur de la prise d'eau de LaSalle, est qualifiée de bonne pour l'ensemble des paramètres mesurés pour la période 1999-2003. À l'opposé, la qualité de l'eau en aval de Montréal à la hauteur de Repentigny au centre du fleuve est très mauvaise à cause d'une forte contamination bactériologique provenant principalement de l'émissaire de la station d'épuration de la Ville de Montréal, mais également des rivières des Prairies, des Mille-Îles et l'Assomption. À la hauteur de Repentigny, dans la section nord du fleuve, la qualité est jugée douteuse (IQBP= 56) parce qu'on y a décelé une turbidité élevée et une contamination bactériologique occasionnelle. La qualité de l'eau à la hauteur de Tracy au centre du fleuve est aussi très mauvaise; la contamination bactériologique provient principalement de l'émissaire de la station d'épuration de la Ville de Montréal, mais également des rivières des Prairies, des Mille-Îles et l'Assomption. Finalement, la qualité de l'eau est également jugée très mauvaise dans la section de Tracy Nord, où la contamination bactériologique en provenance de Montréal et des autres rivières ainsi que la turbidité sont élevées.

En général, la qualité de l'eau est bonne jusqu'à la hauteur de l'île de Montréal, mais se détériore rapidement par la suite. Les principaux problèmes et pertes d'usages affectent le centre et la rive nord du fleuve, en aval de l'île de Montréal. Les résultats démontrent une contamination bactériologique provenant des eaux usées de Laval, des débordements d'eaux usées survenant par temps de pluie, des rejets de la station d'épuration de la Ville

Participez à «l'effet domino» !



de Montréal, mais également des rivières des Prairies, des Mille-Îles et l'Assomption. Les stations d'épuration de Montréal et de la rive sud, bien que dotées d'un système de traitement physicochimique, ne désinfectent pas les eaux usées avant leur rejet au fleuve.

Commentaires

Les données indiquent que les facteurs hydrologiques (quantité et débit des eaux) et climatiques peuvent accentuer les effets négatifs des activités anthropiques sur la qualité de l'eau dans le secteur fluvial.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Pratiquer une gestion responsable des ressources » et se sont fixé l'objectif suivant :

- Accroître la qualité des eaux usées rejetées

L'indicateur sur l'indice de qualité de l'eau du fleuve en aval de l'île de Montréal a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou reculs par rapport à l'orientation « Pratiquer une gestion responsable des ressources ».

Sources et références

- Direction du suivi de l'état de l'environnement, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
- Saint-Laurent Vision 2000, MENV

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : décembre 2004

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Site du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec : http://www.menv.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/rivieres/indice/index.htm
- Site de Saint-Laurent Vision 2000 : http://www.slv2000.qc.ca/index_f.htm
- Site du Réseau de suivi du milieu aquatique : www.rsma.qc.ca



Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 16



Quantité de matières résiduelles générées et éliminées

Résumé des résultats

La quantité totale de matières résiduelles générées a augmenté depuis 1999. La comparaison entre les résultats pour l'année 1999 et l'année 2003 démontre une augmentation de 11,3 % de matières résiduelles générées à Montréal. La quantité de matières enfouies est passée pour sa part de 719 231 tonnes en 1999 à 737 482 tonnes en 2003, soit une augmentation de 2,5 %. Par contre, le taux de récupération des matières résiduelles est passé de 12 % en 1999 à 19,4 % en 2003, mais demeure plus que trois fois inférieur aux objectifs de la politique du gouvernement du Québec en cette matière. Étant donné l'augmentation de la quantité de matières résiduelles générées et à enfouir à Montréal, l'indicateur est considéré « en recul ».

Contexte

Au Québec, bien que le taux de récupération ait doublé entre 1988 et 2000, des quantités de plus en plus importantes de déchets sont envoyées à l'enfouissement, notamment en raison de la croissance économique. En effet, pour la même période, la production de déchets au Québec est passée de 7 millions à près de 11 millions de tonnes, soit une augmentation de 55 %.

Description de l'indicateur

Cet indicateur présente les quantités de matières résiduelles générées par les citoyens montréalais, les ICI et les CRD. Il permet de voir l'évolution des quantités de matières résiduelles générées, récupérées et enfouies.

Cet indicateur présente aussi de l'information sur :

- Le taux de détournement des matières résiduelles générées. Ce taux est obtenu en comparant la quantité de matières récupérées, réemployées et valorisées par rapport à la quantité totale de matières résiduelles générées.
- Le potentiel de récupération des diverses matières en regard des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Cette information est obtenue en comparant les quantités de matières récupérées à Montréal par rapport à l'objectif de récupération fixé dans la Politique.

Limites de l'indicateur

- À la suite de la création de la nouvelle Ville de Montréal en 2002 et de sa réorganisation en 27 arrondissements, nous ne disposons pas d'un historique comparable avec l'ancienne Ville de Montréal; c'est pourquoi nous présentons les résultats du *Bilan 1999 de la gestion des matières*

Participez à « l'effet domino » !



résiduelles sur le territoire de la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal (RIGDIM). Il faut donc tenir compte du fait que les études de 1999 et celles de 2002 et 2003 n'ont pas été faites par les mêmes organisations et que la méthodologie pourrait être différente.

- Pour ce qui est du compostage, nous ne pouvons mesurer exactement les efforts individuels des citoyens qui participent au compostage domestique et qui réduisent leurs déchets à la source.
- Le tonnage des RDD¹⁶ montre les quantités récupérées dans les écocentres de Montréal ainsi qu'à l'occasion de collectes itinérantes. Toutefois, les apports volontaires de peintures, d'huiles chez divers détaillants, de piles ou encore de médicaments périmés dans les pharmacies ne sont pas comptabilisés ni divulgués.
- De même, les quantités de textiles récupérés par les organismes non municipaux sont difficiles à évaluer, car il existe sur l'île de Montréal un réseau de comptoirs de collecte et d'organismes qui récupèrent les textiles usagés. Ces quantités excluent les textiles vendus par les friperies.

Résultats et interprétation

Quantités de matières résiduelles générées, récupérées et enfouies (en tonnes) provenant du milieu résidentiel en 1999 et en 2003

Années	Matières résiduelles générées	Matières récupérées (collecte sélective et apport volontaire, RDD, textiles, matières compostables, matériaux secs et encombrants)	Matières enfouies
1999 *	822 929 (100 %)	103 698 (12,7 %)	719 231 (87,3 %)
2002 **	940 682 (100 %)	157 691 (16,8 %)	783 011 (83,2 %)
2003	916 031 (100 %)	177 548 (19,4 %)	737 482 (80,5 %)
Variation 1999-2003	+11,3 %	+ 58 %	+ 2,5 %

1999 * : les données proviennent du Bilan 1999 de la gestion des matières résiduelles de la RIGDIM (dont l'étude de Chamard, Criq et Roche de 2000)

2002** : les données proviennent du Bilan 2002 de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Montréal

Les données du *Bilan 2003 de la Ville de Montréal* démontrent que les Montréalais ont généré 916 031 tonnes de matières résiduelles. Entre 1999 et 2003, la population sur l'île de Montréal a généré 93 102 tonnes de plus qu'en 1999, soit une augmentation de 11,3 %. De plus, la quantité de matières enfouies a également continué de croître durant cette période pour atteindre 737 482 tonnes en 2003, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 1999.

Il est toutefois important de signaler une amélioration du bilan de la gestion des matières résiduelles entre 2002 et 2003 alors que la quantité de matières

¹⁶ RDD : résidus domestiques dangereux



Participez à «l'effet domino» !

résiduelles générées à Montréal est passée de 940 031 tonnes en 2002 à 916 031 en 2003, une diminution de 2,6 %. De même, la quantité de matières enfouies est passée de 783 011 tonnes en 2002 à 737 482 tonnes en 2003, soit une baisse de 6 %.

Par ailleurs, le taux de récupération à Montréal s'est amélioré au cours de la période 1999-2003. En 2003, on a récupéré 74 000 tonnes de plus de matières recyclables (y compris les RDD, les textiles, les résidus verts, etc.) qu'en 1999. La Ville de Montréal est donc passée de 12,7 % à 19,4 % en 5 ans.

En 1999, le projet pilote de collecte à trois voies (3RV) a contribué à augmenter la quantité de matières organiques compostées. Par la suite, le programme a été arrêté, ce qui explique qu'entre 1999 et 2002, le tonnage des matières organiques compostées (collecte de feuilles mortes et de résidus verts) a subi une chute importante, passant de 24 444 tonnes en 1999 à 11 934 tonnes en 2002. Cette baisse peut s'expliquer en partie par la tempête de verglas de 1998, qui a entraîné le compostage d'une quantité importante d'arbres et de branches.

La réduction à la source et le réemploi doivent demeurer une priorité du concept des 3RV afin de moins générer de matières à la base et de diminuer la quantité de matières enfouies. Toutefois, aucune statistique n'est disponible pour illustrer les efforts de la réduction à la source.

Participez à «l'effet domino» !



Taux de récupération provenant du milieu résidentiel dans les arrondissements de Montréal en 2002-2003

Arrondissements	Taux de récupération (%) 2002	Taux de récupération (%) 2003
Ahuntsic-Cartierville	24,2	32,4
Anjou	10	12
Beaconsfield-Baie-D'Urfé	27,2	27
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	16,6	19,6
Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest	8,9	12,5
Dollard-Des-Ormeaux-Roxboro	12,5	14,9
Dorval-L'Île-Dorval	8,3	9,6
L'Île Bizard-Sainte-Geneviève-Sainte-Anne-de-Bellevue	8,2	11,6
Kirkland	22,4	26,4
Lachine	9,5	10,4
LaSalle	13,9	13,5
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	16,3	17,1
Montréal-Nord	1,6	3,1
Mont-Royal	16,3	20,3
Outremont	23,5	24,8
Pierrefonds-Senneville	10,3	10,4
Plateau-Mont-Royal	15,1	17,2
Pointe-Claire	17,5	17,8
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	12,2	27,5
Rosemont-La Petite-Patrie	32,5	30,7
Saint-Laurent	7,7	10,4
Saint-Léonard	7,6	8,9
Sud-Ouest	22,2	27,4
Verdun	7,6	8,6
Ville-Marie	15,2	15,9
Villray-Saint-Michel-Parc-Extension	23,4	24,1
Westmount	26	28,4
Total Ville de Montréal	16,8 %	19,4 %

Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal



Participez à «l'effet domino» !

**Comparaison entre les objectifs pour les municipalités de la
Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008
et les résultats du secteur résidentiel de la Ville de Montréal pour 2003**

Matières	Objectifs 2008 du MDDEP pour les municipalités	Résultats 2003 Ville en fonction des quantités produites et récupérées et selon la composition de l'étude CCR *	Écart entre l'objectif et les résultats 2002
Matières recyclables	N/D	33 %	N/D
Papier	60 %	33 %	- 27 %
Verre	60 %	39 %	-21 %
Plastique	60 %	20 %	-40 %
Métal	60 %	24 %	-36 %
Encombrants	60 %	28 %	-32 %
Matières putrescibles	60 %	8 %	-52 %
RDD	75 %	34 %	- 41 %
Textile	50 %	1 %	- 49 %
Consigne	80 %	N/D	N/D

Source : Direction de l'environnement, Ville de Montréal

*Selon Chamard-CRIQ-Roche, *Caractérisation des matières résiduelles au Québec*, décembre 2000

Les taux de récupération des matières recyclables par la collecte sélective offerte aux Montréalais (verre, plastique, métal, papier et carton) représente 33 % à Montréal alors que l'objectif fixé par le gouvernement est de 60 %¹⁷ d'ici 2008. Actuellement, le taux de récupération tend à stagner et se situe sous les objectifs gouvernementaux. En effet, le taux de récupération résidentielle sur l'île de Montréal, est plus de trois fois inférieur aux objectifs généraux de récupération prévus pour 2008 dans la Politique québécoise. C'est le plastique qui affiche les quantités récupérées les plus faibles par rapport aux autres matières récupérées de la collecte sélective. Le compostage des matières putrescibles accuse un taux de récupération très faible, avec seulement 8 %.

Les données antérieures pour l'ancienne Ville de Montréal (9 anciens arrondissements) montrent une progression constante du taux de récupération depuis l'implantation de la collecte sélective en 1989. Au Québec, bien que le taux ait doublé entre 1988 et 2000, des quantités de plus en plus importantes de déchets sont envoyées à l'enfouissement. Rappelons que 41,9 % des ordures ménagères sont recyclables, 38,2 % sont

¹⁷ L'objectif de 60 % inclut la récupération par la municipalité, les ICI et les CRD.

Participez à «l'effet domino» !



putrescibles, 0,4 % sont des RDD et 2,1 % du textile (selon une étude de Chamard-CRIQ-Roche). En une année, une personne produit environ 441,65 kg d'ordures ménagères au Québec.

Les ICI et les CRD

Il est à noter qu'actuellement, aucune donnée régionale concernant les matières détournées de l'enfouissement n'est disponible pour les ICI et les CRD. Les données relatives à la production de déchets et à la récupération par les ICI et les CRD sont incomplètes et plusieurs ICI font affaire avec des entreprises privées de collecte des matières résiduelles. De plus, les petits commerces sont, dans certains arrondissements, desservis par la collecte municipale, ce qui ne permet pas de connaître spécifiquement leur taux de récupération. Selon le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMM, sur les 5,6 millions de tonnes de matières résiduelles qui ont été produites au Québec en 2001, 43 % provenaient des ICI, soit 2,4 millions de tonnes, et 23 % des CRD. Selon le *Bilan 2000 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, les ICI contribuent à plus de 57 % des quantités de matières récupérées et les CRD à 31 %.

Ces estimations démontrent que le secteur des ICI et des CRD génère plus de la moitié des matières résiduelles qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement et qu'aucune réglementation ne les oblige à valoriser ni à récupérer leurs matières recyclables. La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 fixe les objectifs suivants de valorisation des matières recyclables pour le secteur des ICI : 70 % du plastique et des fibres, 95 % des métaux et du verre, 60 % des matières putrescibles. Malheureusement, aucune information ne nous permet de connaître le taux de récupération de ces secteurs actuellement.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Pratiquer une gestion responsable des ressources » et se sont fixé notamment l'objectif suivant :

- Réduire la quantité de matières résiduelles produites et destinées à l'enfouissement

L'indicateur sur la quantité de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou reculs par rapport à l'orientation « Pratiquer une gestion responsable des ressources ».

Commentaires

Pour l'année 2004, la Ville de Montréal publiera un bilan de l'évolution des matières récupérées pour chaque arrondissement.



Participez à « l'effet domino » !

Sources et références

- Direction de l'environnement, Division de la gestion des matières résiduelles, Ville de Montréal
- Bilan de la gestion des matières résiduelles en 2002. Ville de Montréal
- Bilan 1999 de la gestion des matières résiduelles de la RIGDIM (dont l'étude de Chamard, Criq et Roche de 2000)
- Diagnostic environnemental de l'île de Montréal. Direction de l'environnement, Ville de Montréal, mars 2004
- Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. CMM, septembre 2003

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Recyc-Québec : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca
- Réseau des ressourceries du Québec : www.reseauressourceries.org

Participez à «l'effet domino» !



Orientation

Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces

Résumé des résultats

Pour illustrer les progrès ou les reculs concernant les bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces, quatre indicateurs ont été intégrés au Plan :

Indicateur 17 : Nombre d'associations travaillant en environnement

Indicateur 18 : Nombre d'organisations qui participent au Premier plan stratégique de développement durable

Indicateur 19 : Nombre d'arrondissements avec des activités de sensibilisation à l'environnement

Indicateur 20 : Nombre d'industries, de commerces et d'institutions qui possèdent une certification environnementale ou qui adhèrent à un programme environnemental volontaire

L'analyse des résultats des quatre indicateurs pour la période 1999-2003 indique une progression du nombre d'industries, commerces et institutions adoptant de bonnes pratiques environnementales. Depuis quelques années, le nombre d'organisations possédant une certification environnementale (ISO 14001, Leed, Novoclimat, PEBC, etc.) affiche un léger progrès. De même, plusieurs initiatives volontaires de sensibilisation citoyenne et corporative ont été développées au cours des dernières années (Enviroclub, écoles vertes Bruntland, etc.). Plusieurs arrondissements ont aussi mis en place une ou plusieurs activités de sensibilisation environnementale. Les efforts varient toutefois d'un arrondissement à un autre. Par ailleurs, ces progrès ne peuvent masquer le fait que seule une minorité des institutions et entreprises montréalaises possèdent des programmes ou des certifications.



Participez à «l'effet domino» !



Du point de vue des associations travaillant en environnement, les données indiquent une augmentation de leur nombre sur le territoire montréalais. Entre 2002 et 2003, ce nombre a augmenté de 10 % pour atteindre un total de 174 organismes. Par ailleurs, on constate que ces organismes sont fragiles puisqu'un nombre important d'organismes actifs en 2002 n'existent plus.

Depuis le lancement des travaux entourant l'élaboration du Premier plan stratégique de développement durable au printemps 2003, le nombre de partenaires engagés dans la démarche a constamment augmenté pour atteindre 90 organisations à l'automne 2004.

En conclusion, l'analyse des résultats des quatre indicateurs pour la période 1999-2003 indique une progression du nombre d'industries, commerces et institutions adoptant de bonnes pratiques environnementales. Il demeure que seule une minorité des institutions et entreprises montréalaises possèdent des certifications environnementales.

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 17



Nombre d'associations travaillant en environnement

Résumé des résultats

Actuellement, les organismes et associations travaillant en environnement sont en augmentation sur le territoire montréalais. Entre 2002 et 2003, leur nombre a augmenté de 10 % pour atteindre un total de 174 organismes. Par ailleurs, on constate que ces organismes sont fragiles puisqu'un grand nombre d'organismes actifs en 2002 n'existent plus. L'indicateur sur le nombre d'associations travaillant en environnement se classe tout de même « en progrès ».

Contexte

Selon les résultats d'un sondage CROP¹⁸, l'environnement préoccupe de plus en plus les Québécois. Pour plusieurs, la protection de l'environnement ne se limite pas à l'adoption de gestes plus respectueux envers l'environnement, mais elle se reconnaît également par une volonté de se mobiliser pour promouvoir auprès des gouvernements, entreprises et citoyens des mesures favorisant une meilleure protection. À cet égard, les associations travaillant en environnement constituent l'un des moyens privilégiés par les citoyens pour canaliser leur volonté de mieux protéger notre environnement.

Description de l'indicateur

Cet indicateur vise à suivre l'évolution du mouvement environnemental montréalais. Le nombre d'associations travaillant en environnement a été compilé par le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) dans son « Répertoire des groupes environnementaux du Québec ».

Limites de l'indicateur

Les données sont inexistantes ou aucune étude n'a été menée par le RQGE pour les années 1999, 2000 et 2001. Il faut tenir compte du fait que les critères de sélection pour la compilation des associations en environnement ont évolué entre 2002 et 2003. En effet, les critères sont plus restrictifs quant au mandat spécifique en environnement. De plus, l'évolution du nombre d'organismes travaillant en environnement ne permet pas d'évaluer l'évolution du nombre de membres de ces organismes ainsi que leurs ressources humaines et financières.

¹⁸ Selon un sondage CROP/Environics réalisé pour le compte du Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC) en 2004



Participez à « l'effet domino » !

Résultats et interprétation

Nombre d'organismes travaillant en environnement à Montréal

1999	2000	2001	2002	2003
ND	ND	ND	158	174

Source : RQGE

En 2003, on note une croissance du nombre de groupes travaillant en environnement malgré le fait que les critères de sélection utilisés par le Réseau québécois des groupes écologistes soient plus restrictifs en ce qui concerne la définition des organismes environnementaux. Entre 2002 et 2003, le nombre de ces groupes a augmenté de 10 %, soit l'ajout de 16 organismes pour un total de 174. Par ailleurs, l'analyse du Répertoire des groupes environnementaux du Québec permet de constater que ceux-ci sont précaires puisqu'un grand nombre d'organismes actifs en 2002 avaient disparu en 2003. Les difficultés reliées au financement semblent être la principale cause de cette précarité du mouvement environnemental. Il sera intéressant dans les années à venir de suivre l'évolution de cette forme de mobilisation qui se réalise parallèlement à une préoccupation grandissante pour les problématiques environnementales de la part de la population.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Mobiliser les organisations et les citoyens montréalais dans le développement durable de la métropole » et se sont fixé les objectifs suivants :

- Impliquer les citoyens dans la mise en œuvre du Premier plan stratégique de développement durable
- Favoriser la participation de la population montréalaise dans l'élaboration de plans, politiques et règlements relatifs à l'environnement

L'indicateur du nombre d'associations travaillant en environnement a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Mobiliser les organisations et les citoyens montréalais dans le développement durable de la métropole ».

Sources et références

- Répertoire des groupes environnementaux du Québec 2004-2005. Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

Pour en savoir plus sur ce sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Site du RGQE : www.rqge.qc.ca
- Registraire des entreprises du Québec : www.reg.gouv.qc.ca

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 18

En construction

Nombre d'organisations qui participent au Premier plan stratégique de développement durable

Résumé des résultats

Les travaux pour la mise en place du Premier plan stratégique de développement durable ont débuté au printemps 2003. Au moment de la signature de la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable* en octobre 2003, 70 organismes partenaires du Plan se sont engagés à promouvoir et surtout à participer à l'élaboration du Plan et à sa mise en œuvre. Compte tenu que la démarche a démarré en 2003, il est impossible de classer cet indicateur.

Contexte

Le Premier plan stratégique de développement durable est un instrument de planification et de mobilisation qui a pour but de mettre de l'avant des actions en vue d'assurer le développement durable du territoire montréalais. Pour être efficace, l'élaboration et la mise en œuvre d'un tel plan doivent reposer sur un partenariat entre la Ville de Montréal et des entreprises, des institutions et des organisations, grandes et petites, qui ont à cœur le devenir de l'environnement montréalais.

Description de l'indicateur

Cet indicateur démontre l'engagement des partenaires, de la Ville de Montréal ainsi que des organisations montréalaises pour l'adoption de pratiques plus environnementales à travers le Premier plan stratégique de développement durable. Cette donnée est compilée par la Ville de Montréal et inclut le nombre de projets en voie de réalisation du Plan.

Limites de l'indicateur

Cet indicateur est limitatif dans le sens où toute autre organisation ou ICI qui adoptent des actions conformes au développement durable ne sont pas répertoriées dans cet indicateur.



Participez à «l'effet domino» !

Résultats et interprétation

Nombre d'organisations qui participent à l'élaboration du Premier plan stratégique de développement durable

1999	2000	2001	2002	2003
ND	ND	ND	ND	70

Au moment de la signature de la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable* en octobre 2003, 70 organismes partenaires du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise se sont engagés à promouvoir et surtout à participer à l'élaboration du Plan et à sa mise en œuvre. Il faut préciser que la volonté des responsables du Plan a été de ne pas solliciter de nouveaux partenaires pendant la période d'élaboration du Plan. Toutefois, l'adoption du Plan par les partenaires et la Ville de Montréal devrait être suivie d'une vaste campagne de recrutement de partenaires. Après l'adoption du Premier plan stratégique de développement durable en 2005, le nombre d'organisations qui adhèrent au Plan et qui feront des actions concrètes devrait aller en s'accroissant.

Autres commentaires

Les actions entreprises par les partenaires seront effectives en 2005 et donc répertoriées pour le rapport de 2007.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Adopter des bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, institutions et commerces » et se sont fixé les objectifs suivants :

- Favoriser l'adoption de systèmes de gestion environnementale dans les entreprises, commerces et institutions
- Favoriser l'adoption de pratiques et de processus décisionnels (politique d'achat, évaluation environnementale stratégique, analyse du cycle de vie, etc.) qui correspondent aux principes du développement durable

L'indicateur sur le nombre d'organisations qui participent au Premier plan stratégique de développement durable a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Adopter des bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, institutions et commerces ».

Participez à «l'effet domino» !



Sources et références

- Direction de l'environnement, Ville de Montréal
Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : novembre 2004

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter le site Internet suivant :

- Site Internet de la Ville de Montréal :
www.ville.montreal.qc.ca/developpementdurable



Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 19



Nombre d'arrondissements avec des activités de sensibilisation à l'environnement

Résumé des résultats

Pratiquement tous les arrondissements de Montréal ont mis en place une ou plusieurs activités de sensibilisation environnementale. Parmi les activités les plus fréquentes figurent celles concernant les matières résiduelles et les pesticides. Les actions de sensibilisation portant sur l'eau et les transports se font plus rares. L'importance et le niveau de pénétration de ces activités environnementales auprès de la population varient toutefois d'un arrondissement à un autre. Par ailleurs, les statistiques indiquent que seuls 10 arrondissements sur 27 soutiennent le programme éco-quartier. Finalement, l'absence de données pour les années antérieures rend difficiles toute comparaison pour cet indicateur.

Contexte

Le degré de sensibilisation des citoyens à l'égard de l'environnement est en constante progression. En effet, selon un sondage CROP, la protection de l'environnement fait partie des priorités des Canadiens¹⁹. Toujours selon ce sondage, ce sont les Québécois qui accordent le plus d'importance à l'environnement. Cet intérêt croissant s'explique notamment par une meilleure connaissance des problématiques environnementales. L'adoption de comportements favorables à l'environnement faisant l'objet de peu de mesures d'encouragement réglementaires et financières, l'éducation relative à l'environnement²⁰ et la sensibilisation constituent la pierre angulaire d'une participation accrue des citoyens à la protection de l'environnement.

Description de l'indicateur

Cet indicateur démontre l'effort de la Ville de Montréal et des arrondissements en vue de mettre en place des activités de sensibilisation pour les citoyens préoccupés par la protection de l'environnement. Un sondage réalisé par le CRE-Montréal a permis de savoir quels arrondissements soutiennent un programme éco-quartier ou mettent en place des activités de sensibilisation à l'environnement portant sur les matières résiduelles, la protection de l'eau, les pesticides, le verdissement, la circulation et le transport.

¹⁹ Selon un sondage CROP/Environics réalisé pour le compte du Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC) en 2004

²⁰ L'ERE est conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent connaissance de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement (UNESCO, 1987).

Participez à «l'effet domino» !



Limites de l'indicateur

Ce sondage n'est pas exhaustif en ce qui concerne les domaines liés au développement durable. Plusieurs arrondissements n'ont pas développé de tels programmes de sensibilisation, et ce mandat a été confié aux organismes éco-quartiers ou à la Ville centrale. Les réponses n'ont pas fait l'objet d'une étude complète, mais d'une consultation sommaire des diverses personnes concernées en arrondissement.

Résultats et interprétation

Programmes de sensibilisation environnementale par thématique dans les arrondissements

	Éco-quartiers	Matières résiduelles	Eau	Pesticides	Verdissement	Circulation, transport
Nombre d'arrondissements avec un programme (pourcentage)	10 (37 %)	13 (48 %)	3 (11%)	11 (41 %)	9 (33 %)	5 (19 %)
Nombre d'arrondissements sans programme (pourcentage)	17 (63 %)	5 (19 %)	15 (56 %)	7 (26 %)	9 (33 %)	13 (48 %)
Arrondissements n'ayant pas de données disponibles (pourcentage)	0 (0 %)	9 (33 %)	9 (33 %)	9 (33 %)	9 (33 %)	9 (33 %)

Source : Sondage auprès des 27 arrondissements de Montréal, mars 2005.

Avant de présenter les résultats concernant le nombre d'arrondissements ayant des programmes de sensibilisation environnementale, il est important de noter que les arrondissements d'Anjou, Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest, Kirkland, LaSalle, Pointe-Claire, Saint-Laurent, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Westmount n'ont pas de données disponibles au sujet de leurs activités de sensibilisation environnementale.

Ces activités varient d'un arrondissement à un autre en fonction des priorités locales. Parmi les activités les plus fréquentes figurent celles concernant les matières résiduelles et les pesticides (13 arrondissements pour les matières résiduelles et 10 arrondissements pour les pesticides). À l'opposé, les activités de sensibilisation sur l'économie de l'eau et sur les questions du transport demeurent rares puisque seuls 3 arrondissements dans le cas de l'eau et 5 arrondissements dans le cas du transport organisent des campagnes de sensibilisation sur ces enjeux.

Dans les arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal, la sensibilisation et l'éducation des citoyens aux questions environnementales relèvent souvent des organismes éco-quartiers. En 2003, 10 arrondissements sur 27 soutenaient un programme éco-quartiers. Depuis la création de la nouvelle Ville en 2001, un seul nouvel éco-quartier a été créé à Montréal en arrondissement, soit dans celui de Saint-Laurent.

Par ailleurs, plusieurs organismes environnementaux, entreprises et institutions mènent des campagnes de sensibilisation environnementale



Participez à «l'effet domino» !

ponctuelles relativement à certaines problématiques spécifiques, tels le recyclage, les gaz à effet de serre ou la conservation de l'eau. Malheureusement, on dispose de très peu d'information sur ces campagnes.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Adopter des bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, institutions et commerces » et se sont fixé l'objectif suivant :

- Favoriser l'adoption de pratiques et de processus décisionnels (politique d'achat, évaluation environnementale stratégique, analyse du cycle de vie, etc.) qui correspondent aux principes du développement durable

L'indicateur du nombre d'arrondissements avec des activités de sensibilisation à l'environnement a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Adopter des bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, institutions et commerces ».

Sources et références

- Les 27 arrondissements de la Ville de Montréal
 - Diagnostic environnemental de l'île de Montréal. Direction de l'environnement, Ville de Montréal, mars 2004
- Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : février 2005*

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Site Internet de la Ville de Montréal : www.ville.montreal.qc.ca/developpementdurable
- Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) : www.aqpere.qc.ca
- Réseau des services éco-quartiers : www.ville-emard.com/ecoquartier/page-reseau.html

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 20



Nombre d'industries, commerces et institutions qui possèdent une certification environnementale ou qui adhèrent à un programme environnemental volontaire

Résumé des résultats

Depuis quelques années, le nombre d'organisations possédant une certification environnementale (ISO 14001, Leed, Novoclimat, PEBC, etc.) affiche un léger progrès. De même, plusieurs initiatives volontaires de sensibilisation citoyenne et corporative ont été développées au cours des dernières années (Enviroclub, écoles vertes Bruntland, etc.). Par contre, ces progrès ne peuvent masquer le fait que seule une minorité des institutions et entreprises montréalaises possèdent de tels programmes ou certifications. À la lumière de ces résultats, l'indicateur est tout de même classé « en progrès ».

Contexte

Les pratiques de gestion environnementale ont grandement évolué depuis leurs débuts dans les années 1970. L'approche réglementaire traditionnelle est maintenant jumelée à une responsabilisation des entreprises et à la valorisation des initiatives volontaires. Conséquemment, la gestion environnementale dans les entreprises, soucieuses d'améliorer leur image corporative et leur performance environnementale, a connu une forte croissance au cours des années 1990. Les systèmes de gestion environnementale (SGE) visent à intégrer des paramètres environnementaux à l'ensemble des processus de gestion des ICI.

Description de l'indicateur

Cet indicateur démontre une volonté d'engagement environnemental de la part des ICI, que ce soit par la mise en place d'une certification environnementale (ISO 14001, Leed²¹ et Novoclimat), par la participation à des programmes volontaires en environnement (PEBC²², enviroclub et écoles vertes Bruntland) ou par une attestation de performance comme « ICI, on recycle ». Les données pour les ICI certifiés sont cumulatives et compilées

²¹ Leed : leadership in environment and energy design

²² PEBC : programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux de l'Office de l'efficacité énergétique



d'année en année. Voici une description des diverses certifications, attestations ou programmes volontaires en environnement :

- La norme ISO 14001 est une certification environnementale qui atteste que l'entreprise, à travers son système de gestion environnementale (SGE), minimise les impacts de ses activités sur l'environnement et fixe un plan d'action pour améliorer ses performances environnementales. La mise en place d'un SGE traduit un engagement de l'entreprise par une politique environnementale à l'interne, des audits internes, implicitement la désignation d'un responsable environnemental ainsi que la pratique d'actions plus respectueuses de l'environnement. La famille ISO 14 000 traite principalement du « management environnemental ». Ce terme renvoie à ce que l'organisme réalise pour réduire au minimum les effets dommageables de ses activités sur l'environnement et enregistrer une amélioration continue de ses performances environnementales.

Efficacité énergétique des bâtiments

- La certification Leed du Conseil du bâtiment durable du Canada est un système d'évaluation des bâtiments écologiques pour des nouvelles constructions et rénovations importantes. Cette certification « verte » atteste une gestion environnementale dans plusieurs domaines, dont l'eau, l'énergie et l'atmosphère, la qualité environnementale intérieure, les matériaux et ressources et l'aménagement écologique des sites.
- La norme Novoclimat est une certification gouvernementale permettant de s'assurer du confort d'une maison, de la qualité de l'air intérieur et de sa performance énergétique. Depuis 1999, le concept Novoclimat a été mis en place pour les maisons et il est en vigueur, depuis janvier 2004, pour les immeubles à appartements, les condominiums et les plex.
- La certification PEBC de l'Office de l'efficacité énergétique du Canada est un programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux. Ces bâtiments intègrent des mesures innovatrices d'efficacité énergétique et profitent d'un encouragement financier. On trouve des écoles, des bâtiments municipaux, des immeubles à logements et des immeubles commerciaux qui ont reçu une aide financière dans le cadre de PEBC au Canada.

Programmes environnementaux volontaires

- Le programme environnemental Enviroclub d'Environnement Canada se veut un outil unique pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) du Québec à accroître leur rentabilité et leur compétitivité par la performance environnementale. Ce programme consiste à regrouper des PME dans un club, appelé Enviroclub, qui les initie et leur fait mettre en pratique les concepts de gestion environnementale et d'activités rentables de prévention de la pollution. Au chapitre des actions mises en place par les PME, on note la diminution des rejets de substances toxiques et de substances incluses à l'Inventaire national de rejet des polluants, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des produits appauvrissant la couche d'ozone et des substances à l'origine des pluies acides ainsi que la réduction de l'utilisation de ressources naturelles.

Participez à « l'effet domino » !



Une meilleure gestion des matières résiduelles

- « Ici, on recycle! » est une attestation de performance issue des actions prévues dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008; elle vise à reconnaître la performance des établissements qui atteignent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les critères d'évaluation du programme. Les établissements attestés obtiennent une visibilité tant sur le plan régional que provincial. L'attestation de performance de RECYC-QUÉBEC est une reconnaissance officielle du gouvernement du Québec.

Des écoles vertes

- Une école verte Bruntland (EVB) est un établissement d'enseignement qui s'engage à faire des gestes concrets en environnement, des gestes quotidiens, continus et mesurables susceptibles de modifier les habitudes de consommation. Ainsi, ces gestes permettent d'améliorer la santé de la population et aussi celle de notre planète. Ce programme concerne uniquement le milieu scolaire francophone.

Limites de l'indicateur

- Les limites des certifications environnementales sont nombreuses puisqu'elles ne reconnaissent pas le fait que certaines PME ou institutions mettent en place des actions concrètes plus respectueuses de l'environnement et parfois adoptent même une réelle gestion environnementale, sans pour autant être certifiées, faute de ressources financières.
- Pour ce qui est de la norme ISO 14 001, tout comme l'ensemble des autres normes ou programmes volontaires, elle ne garantit pas une bonne performance environnementale, mais vise certains objectifs de gestion environnementale.
- Cet indicateur donne des informations sous forme de compilations des organisations certifiées; il est difficile de déterminer des tendances en analysant les années antérieures.



Participez à «l'effet domino» !

Résultats et interprétation

Nombre d'ICI (ou de logements pour Novoclimat) qui ont une certification environnementale sur l'île de Montréal

Certifications	1999	2000	2001	2002	2003
ISO 14 001	3	4	4	5	5
Leed	-	-	-	-	0
Novoclimat	-	-	1*	-	2*
PEBC	-	-	1	0	0
Enviroclub	-	-	-	-	-
Écoles vertes Brundland (EVB)	23	38	40	67	99
« ICI, on recycle »	-	-	-	-	4

Sources diverses (voir section Sources et références)

* Ces données sont pour les maisons certifiées Novoclimat sur l'île de Montréal. Le concept Novoclimat a été mis en place pour les maisons depuis 1999 et en janvier 2004 pour les immeubles à appartements, les condominiums et les plex.

La norme ISO 14 001

Sur l'île de Montréal, il y avait cinq organisations certifiées ISO 14 001 en 2003 selon le Conseil canadien des normes. Ce nombre reste faible quand on sait qu'il existe 8 500 industries sur l'île. De plus, les plus petites PME montrent une plus lente progression dans l'implantation de la certification ISO 14 001. Selon le ministère du Développement économique, Innovation et Exportation, beaucoup de travail reste à faire en termes de sensibilisation auprès des PME.

La certification Leed

En 2003, aucun bâtiment ne correspondait aux critères de la certification Leed sur le territoire montréalais.

La norme Novoclimat

L'application et la mise en place de Novoclimat, un programme visant les immeubles à appartements, les condominiums et les plex, n'a débuté qu'en 2004. Pour ce qui est des maisons, en 2001, une seule a été certifiée sur l'île de Montréal; en 2003, une autre maison préfabriquée a été certifiée Novoclimat²³. Il faut noter que c'est en Montérégie, sur la rive sud de Montréal, que l'on observe le plus grand nombre de maisons certifiées. L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec compte certifier plus de 2500 unités de logements ainsi que 851 maisons pour l'ensemble du Québec en 2005.

²³ Le kit de la maison préfabriquée est certifié Novoclimat, mais l'isolation de la fondation n'a pas été inspectée par l'Agence.

Participez à «l'effet domino» !



La certification PEBC

Au cours de la période 1999-2003, on dénombre un seul projet PEBC, à Sainte-Anne-De-Bellevue, sur l'île de Montréal, soit l'école primaire Bout-de-l'Isle. Cette école de douze classes et d'une superficie de 31 000 pi² est notamment munie d'un système de géothermie.

Le programme environnemental Enviroclub

En 2003, on ne dénombre aucun Enviroclub sur l'île de Montréal.

Les écoles vertes Bruntland (EVB)

Le nombre d'EVB à Montréal était de 99 en 2003. Ces établissements peuvent être des centres de formation des adultes, des écoles primaires, secondaires, etc.

L'attestation de performance « ICI, on recycle »

La certification a vu le jour en janvier 2003 et les premiers ICI ont été attestés « ICI, on recycle » en septembre 2003. En 2003, sur le territoire de l'île de Montréal, on compte 4 établissements qui ont reçu l'attestation « ICI, on recycle ». Ce nombre relativement faible peut s'expliquer par la nouveauté du programme et les objectifs ambitieux dans le traitement des matières résiduelles. Vous trouverez les noms des ICI ayant l'attestation au : [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici tab attestes.asp](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici_tab_attestes.asp)

En général, on constate qu'il existe de plus en plus de certifications environnementales. Depuis quelques années, le nombre d'organisations possédant une certification environnementale (ISO 14 001, Leed, Novoclimat, PEBC, etc.) affiche un léger progrès. De même, plusieurs initiatives volontaires de sensibilisation citoyenne et corporative ont été développées au cours des dernières années (Enviroclub, écoles vertes Bruntland, etc.). De plus en plus de grandes entreprises ont emboîté le pas de la certification environnementale, mais encore peu de plus petites PME se certifient, peut-être par manque de mesures d'encouragement pour se mettre « au vert ». Enfin, les progrès réalisés auprès des ICI ne peuvent masquer le fait que seule une minorité des institutions et entreprises montréalaises possède de tels programmes ou certifications.

Premier plan stratégique de développement durable

Dans le cadre du Premier plan stratégique de développement durable, les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'orientation « Adopter des bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, institutions et commerces » et se sont fixé les objectifs suivants :

- Favoriser l'adoption de systèmes de gestion environnementale dans les entreprises, les commerces et les institutions
- Favoriser l'adoption de pratiques et de processus décisionnels (politique d'achat, évaluation environnementale stratégique, analyse du cycle de vie, etc.) qui correspondent aux principes du développement durable



L'indicateur sur le nombre d'entreprises, commerces et institutions qui possèdent une certification environnementale ou qui adhèrent à un programme environnemental volontaire a été intégré au Plan pour illustrer les progrès ou les reculs par rapport à l'orientation « Adopter des bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, institutions et commerces ».

Sources et références

- Agence de l'efficacité énergétique du Québec
- Environnement Canada
- CSQ et Comité central en environnement de la CSDM
- Ministère de l'Environnement du Québec, programme éco-geste
- Ressources naturelles Canada
- Office de l'efficacité énergétique
- Conseil du bâtiment durable du Canada
- Ministère du Développement économique, Innovation et Exportation

Date de l'analyse des données portant sur la section « Résultats et interprétation » : janvier 2005

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- Norme ISO 14001 : www.worldpreferred.com
- Organisation internationale de normalisation : www.iso.ch/iso/fr
<http://www.iso.ch/iso/en/aboutiso/isofigures/archives/January2005.pdf>
- Conseil canadien des normes : www.scc.ca/fr
- Conseil du bâtiment durable du Canada : <http://www.cagbc.org> et www.usgbc.org
- Éco-geste, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec : www.ecogeste.gouv.qc.ca
- Programme Enviroclub : www.enviroclub.ca
- Comité central de l'environnement (CSDM) : <http://www.csdm.qc.ca/environnement>
- Office de l'efficacité énergétique du Canada : http://oee.nrcan.gc.ca/newbuildings/buildings/index_f.cfm?PrintView=N&ext=N
- Agence de l'efficacité énergétique du gouvernement du Québec : www.aee.gouv.qc.ca/index.jsp
- RECYC-QUÉBEC : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici.asp>

Participez à «l'effet domino» !





Participez à «l'effet domino» !



Synthèse des indicateurs (fiche-bilan)

Indicateur 1

Nombre de jours avec une mauvaise qualité de l'air



En 1999, on a dénombré 37 journées avec une mauvaise qualité de l'air (en raison principalement des particules fines et de l'ozone). Ce nombre a été en constante augmentation pour atteindre 64 jours en 2003. Cette année-là, presque une journée sur cinq était classée comme une journée avec une mauvaise qualité de l'air. La tendance entre 1999 et 2003 marque donc un recul sur ce plan.

Indicateur 2

Nombre de déplacements en transport en commun



Le transport en commun sur l'île de Montréal a connu une croissance continue du nombre de déplacements, passant de 342 millions en 1999 à 363 millions en 2003, soit une augmentation de 6,1 % du nombre de déplacements totaux. La part modale du transport en commun avec 32 % du total des déplacements est demeurée stable pour la première fois depuis plusieurs années.

Indicateur 3

Nombre de véhicules immatriculés



En 2003, près de 822 280 véhicules²⁴ étaient immatriculés sur l'île de Montréal, soit une augmentation de plus de 7 % par rapport à 1999. Pendant cette période, ce sont plus de 57 273 véhicules qui se sont ajoutés au parc automobile de Montréal. De plus, le taux de motorisation des ménages sur l'île de Montréal a continué d'augmenter pour passer de 92 à 96 véhicules par 100 ménages pour la même période. L'indicateur est « en recul » pour la période 1999-2003.

Indicateur 4

Débit journalier moyen de la circulation sur les ponts et les autoroutes de Montréal



La circulation routière a connu une forte croissance entre 1999 et 2003 sur le territoire montréalais avec 15 % d'augmentation sur les ponts et près de 5 % sur les autoroutes. Chaque jour, plus de 1,2 million de véhicules circulent sur les 15 ponts entourant l'île de Montréal. Le nombre de déplacements effectués en voiture a augmenté de 3 % pour les résidents de Montréal comparativement à 5 % pour Laval, 1 % pour la Rive-Sud, 11 % pour la couronne nord et 7 % pour la couronne sud. Par conséquent, l'indicateur sur le débit journalier moyen de la circulation sur les ponts et les autoroutes de Montréal est « en recul ».

²⁴ Véhicules de catégories « promenade » et « institutionnelle, professionnelle et commerciale »

Participez à « l'effet domino » !



Indicateur 5**Nombre d'usagers du vélo à des fins utilitaires**

En 2000, les statistiques concernant l'utilisation du vélo à des fins utilitaires démontraient que 140 000 Montréalais utilisaient ce moyen de transport. Il s'agit, pour une grande agglomération urbaine nord-américaine, d'un nombre relativement imposant d'usagers. Toutefois, l'évolution des infrastructures de vélo (voies cyclables et supports à vélos) n'a pas connu de développement significatif entre les années 2000 et 2003. L'absence de données comparatives concernant l'évolution du nombre d'usagers du vélo à des fins utilitaires rend toutefois difficile toute interprétation pour cet indicateur.

Indicateur 6**Nombre de plaintes des citoyens concernant la qualité de vie**

L'indicateur sur le nombre de plaintes des citoyens concernant la qualité de vie repose sur les plaintes touchant la qualité de l'air, le bruit et la salubrité des logements. Depuis 1999, le nombre de plaintes concernant la qualité de l'air à Montréal démontre une légère hausse. Quant au bruit occasionné par les activités humaines et la circulation automobile, il a généré 1 347 plaintes de la part des citoyens en 2003. Pour la salubrité des logements, la Direction de la santé publique de Montréal-Centre dénombre moins de plaintes pour 2003 que pour les années antérieures, alors que la Régie du logement compile plus de recours concernant des logements « impropres à l'habitation » cette année-là. L'absence de statistiques sur l'évolution de l'ensemble des plaintes des citoyens concernant la qualité de vie et l'absence de méthodologie uniforme dans la collecte des données nous empêchent de tirer une interprétation claire pour cet indicateur.

Indicateur 7**Qualité bactériologique de l'eau en rive dans la région de Montréal (QUALO)**

L'année 2003 est la meilleure année pour ce qui est du nombre de stations approuvées QUALO. En fait, 70 des 113 stations échantillonnées cette année-là sont estampillées QUALO contre seulement 52 des 98 stations en 1999, soit une augmentation relative de près de 10 %. L'indicateur QUALO indique que la qualité bactériologique de l'eau en rive permet la plupart du temps des usages de contact direct avec l'eau, comme la baignade. Malgré le fait que certains secteurs au pourtour de l'île de Montréal présentent encore des problèmes de contamination dus aux rejets d'eaux polluées directement au fleuve, l'indicateur QUALO démontre un progrès.



Participez à «l'effet domino» !

Indicateur 8**Nombre de jours avec un taux de pollen d'herbe à poux élevé**

Cet indicateur connaît des variations annuelles importantes selon les conditions climatiques. La tendance observée pour la période de 1999 à 2003 est une baisse générale du nombre de jours avec un taux de pollen d'herbe à poux élevé, et ce aux quatre stations d'échantillonnage de la Ville de Montréal. La courbe des dernières années démontre également une tendance à la baisse de l'indice saisonnier moyen. En 2003, à la station d'échantillonnage de Rivière-des-Prairies, on enregistre 2 jours excédant 100 grains de pollen d'herbe à poux (par mètre cube d'air) tandis que dans l'ouest de la ville, on note 18 jours avec un taux de pollen élevé. La station d'échantillonnage située dans l'ouest de la Ville enregistre depuis 1999 des taux de pollen d'herbe à poux plus élevés qu'aux autres stations. Toutefois, plusieurs études prévoient aussi un allongement des périodes polliniques, notamment causées par les changements climatiques. Il est donc difficile d'évaluer précisément l'évolution de cet indicateur.

Indicateur 9**Superficie des « aires protégées » en milieu terrestre sur l'île de Montréal**

Sur l'île de Montréal, environ 1 300 hectares, soit 3,3 % du territoire terrestre, sont reconnus par le Gouvernement du Québec comme des aires protégées. L'objectif de la Ville de Montréal est d'atteindre la norme internationale de 8 % d'aires protégées pour l'île, dont 6 % en milieu terrestre. Comme il n'existe pas de statistiques permettant de connaître l'évolution des aires protégées à Montréal, l'interprétation de cet indicateur demeure « difficile à dire ».

Indicateur 10**Superficie des parcs montréalais**

Selon le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, le territoire montréalais comprend 5 300 hectares de parcs et espaces verts. Ces derniers peuvent se diviser en deux principales catégories : les 22 grands parcs, qui composent 2 200 hectares des parcs montréalais, et les parcs et espaces verts locaux, qui représentent 3 100 hectares. Il est important de noter que l'évaluation de la superficie des parcs locaux demeure une analyse sommaire qui est en cours de validation par la Direction des sports, des loisirs, des parcs et des espaces verts. Dans ce contexte, il est impossible de qualifier l'évolution des résultats concernant le nombre d'hectares de parcs vu le manque de données comparables pour la période 1999-2003 ; l'indicateur est donc classé « difficile à dire ».

Indicateur 11**Nombre de kilomètres de rives publiques accessibles**

À Montréal, la population peut avoir accès à environ 131 kilomètres de rives publiques sur les 314 kilomètres que représente le pourtour des 83 îles de la Ville de Montréal, dont 25 kilomètres pour le canal Lachine. Malheureusement, l'absence de statistiques concernant l'évolution du nombre de kilomètres de rives publiques accessibles nous oblige à dire que l'interprétation de cet indicateur est « difficile à dire ».

Participez à « l'effet domino » !



Indicateur 12**Nombre d'avis d'ébullition de l'eau potable**

Les résultats pour la période 1999-2003 démontrent un nombre limité d'avis d'ébullition de l'eau potable et une irrégularité du nombre d'avis d'une année à une autre. Selon les experts, la majorité de ces avis d'ébullition sont en lien avec les bris dans le réseau de distribution de l'eau potable et sa restauration. Conséquemment, l'interprétation des résultats de cet indicateur demeure « difficile à dire ».

Indicateur 13**Consommation d'énergie et équivalents en GES pour l'île de Montréal**

Pour la période 1999-2003, on assiste, de façon globale, à une augmentation de la consommation d'énergie à Montréal. La consommation d'électricité (+6,7 %), de gasoline et de diesel (+2,6 %), de mazout (+33 % pour l'ensemble du Québec) est en hausse alors que seule la consommation de gaz naturel est en baisse (-13 %). Le kérosène, en baisse, fait bande à part compte tenu de la réduction du nombre de passagers dans le secteur de l'aviation à la suite des événements du 11 septembre 2001. En ce qui concerne les gaz à effet de serre (GES), l'augmentation généralisée de la consommation des carburants fossile, à l'exception du gaz naturel, nous porte à croire à une augmentation des émissions de GES à Montréal découlant de cette consommation. Dans ce contexte, l'indicateur est classé « en recul ».

Indicateur 14**Quantité d'eau potable produite annuellement**

Au cours de la période 1999-2003, la quantité d'eau potable produite par la Ville de Montréal a peu fluctué, à l'exception de l'année 2001 qui fut une année particulièrement chaude et qui a entraîné une production accrue d'eau potable. Le niveau de consommation globale est cependant considéré par tous les experts comme trop élevé si on le compare à la moyenne des autres grandes villes nord-américaines. Certains attribuent cette surconsommation aux fuites d'un réseau mal entretenu et à une consommation incontrôlée des institutions, commerces et industries (ICI). La mise en place prochaine d'un programme d'implantation de compteurs d'eau dans les ICI et d'un important programme d'entretien du réseau devrait apporter des correctifs et favoriser une meilleure compréhension de la consommation d'eau potable. L'interprétation des résultats de cet indicateur demeure « difficile à dire ».

Indicateur 15**Indice de la qualité de l'eau du fleuve en aval de l'île de Montréal**

Pour la période de 1999 à 2003, la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent a été classée bonne jusqu'à la hauteur de l'île de Montréal alors que les stations d'échantillonnage en aval de Montréal ont démontré une détérioration significative de la qualité de l'eau, laquelle a été classée de « mauvaise » à « très mauvaise ». La contamination bactériologique constatée en aval de l'île est due principalement à l'absence de traitement de désinfection des eaux usées de Montréal, aux débordements survenant par temps de pluie, mais elle provient également des rivières des-Prairies, des-Mille-Îles et l'Assomption. L'eau du fleuve en aval de Montréal démontre des signes évidents de contamination et l'évolution des résultats au cours des quatre dernières années n'a démontré aucune amélioration. Conséquemment, l'indicateur sur la qualité de l'eau du fleuve en aval de l'île de Montréal est classé « en recul ».

Indicateur 16**Quantité de matières résiduelles générées et éliminées**

La quantité totale de matières résiduelles générées a augmenté depuis 1999. La comparaison entre les résultats pour l'année 1999 et l'année 2003 démontre une augmentation de 11,3 % de matières résiduelles générées à Montréal. La quantité de matières enfouies est passée pour sa part de 719 231 tonnes en 1999 à 737 482 tonnes en 2003, soit une augmentation de 2,5 %. Par contre, le taux de récupération des matières résiduelles est passé de 12 % en 1999 à 19,4 % en 2003, mais demeure plus que trois fois inférieur aux objectifs de la politique du gouvernement du Québec en cette matière. Étant donné l'augmentation de la quantité de matières résiduelles générées et à enfouir à Montréal, l'indicateur est considéré « en recul ».

Indicateur 17**Nombre d'associations travaillant en environnement**

Actuellement, les organismes et associations travaillant en environnement sont en augmentation sur le territoire montréalais. Entre 2002 et 2003, leur nombre a augmenté de 10 % pour atteindre un total de 174 organismes. Par ailleurs, on constate que ces organismes sont fragiles puisqu'un grand nombre d'organismes actifs en 2002 n'existent plus. L'indicateur sur le nombre d'associations travaillant en environnement se classe tout de même « en progrès ».

Indicateur 18**Nombre d'organisations qui participent au Premier plan stratégique de développement durable****En construction**

Les travaux pour la mise en place du Premier plan stratégique de développement durable ont débuté au printemps 2003. Au moment de la signature de la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable* en octobre 2003, 70 organismes partenaires du Plan se sont engagés à promouvoir et surtout à participer à l'élaboration du Plan et à sa mise en œuvre. Compte tenu que la démarche a démarré en 2003, il est impossible de classer cet indicateur.

Participez à «l'effet domino» !



Indicateur 19**Nombre d'arrondissements avec des activités de sensibilisation à l'environnement**

Pratiquement tous les arrondissements de Montréal ont mis en place une ou plusieurs activités de sensibilisation environnementale. Parmi les activités les plus fréquentes figurent celles concernant les matières résiduelles et les pesticides. Les actions de sensibilisation portant sur l'eau et les transports se font plus rares. L'importance et le niveau de pénétration de ces activités environnementales auprès de la population varient toutefois d'un arrondissement à un autre. Par ailleurs, les statistiques indiquent que seuls 10 arrondissements sur 27 soutiennent le programme éco-quartier. Finalement, l'absence de données pour les années antérieures rend difficile toute comparaison pour cet indicateur.

Indicateur 20**Nombre d'industries, de commerces et d'institutions qui possèdent une certification environnementale ou qui adhèrent à un programme environnemental volontaire**

Depuis quelques années, le nombre d'organisations possédant une certification environnementale (ISO 14 001, Leed, Novoclimat, PEBC, etc.) affiche un léger progrès. De même, plusieurs initiatives volontaires de sensibilisation citoyenne et corporative ont été développées au cours des dernières années (Enviroclub, écoles vertes Bruntland, etc.). Par contre, ces progrès ne peuvent masquer le fait que seule une minorité des institutions et entreprises montréalaises possèdent de tels programmes ou certifications. À la lumière de ces résultats, l'indicateur est tout de même classé « en progrès ».



Participez à «l'effet domino» !

Liste des abréviations

AMT Agence métropolitaine de transport
 AQLPA Association de lutte contre la pollution atmosphérique
 AQPERE Association québécoise pour l'éducation relative à l'environnement
 CEMR Centre d'expertise sur les matières résiduelles
 CEMRS Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites
 CESH Complexe environnemental de Saint-Michel
 CH₄ Méthane
 CMM Communauté métropolitaine de Montréal
 CO Monoxyde de carbone
 COV Composés organiques volatils
 COMITÉ ZIP Comité Zones d'intervention prioritaire
 CPEQ Centre patronal de l'environnement du Québec
 CRE-Montréal Conseil régional de l'environnement de Montréal
 CRD Construction, rénovation et démolition
 CRDÎM Conseil régionale de développement de l'île de Montréal
 CSDM Commission scolaire de Montréal
 CSQ Centrale des syndicats du Québec
 CUM Communauté urbaine de Montréal
 DSP Direction de santé publique
 EMAS Environmental Management and Audit System
 EVB Établissements verts Brundtland
 FAQDD Fonds d'action québécois pour le développement durable
 GES Gaz à effet de serre
 HAP Hydrocarbures aromatiques polychlorés
 ICI Industries, commerces et institutions
 INRS Institut national de recherche scientifique
 LQE Loi sur la qualité de l'environnement
 MAMM Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
 MAMSL Ministère des Affaires municipales, des Sports et des Loisirs
 MENV Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
 MES Matières en suspension
 MIC Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec
 Mn manganèse
 MRC Municipalité régionale de comté
 MRN Ministère des Ressources naturelles du Québec
 MSSS Ministère de la Santé et des Services sociaux
 MTQ Ministère des Transports du Québec
 NO Monoxyde d'azote
 NO₂ dioxyde d'azote
 NO₃ Nitrates
 NOX Oxyde d'azote
 O₃ Ozone
 OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
 OEE Office de l'efficacité énergétique
 OMIT Organisation municipale et intermunicipale de transport de Saint-Jérôme
 PAEQ Programme d'assainissement des eaux du Québec
 Pb Plomb
 PM₁₀ Particules fines de moins de 10 micromètres

Participez à «l'effet domino» !



PM_{2,5} Particules fines de moins de 2,5 micromètres
PME Petites et moyennes entreprises
PMGMR Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles
PO₄ Phosphore
PST Particules en suspension totales
RDD Résidus domestiques dangereux
RMQA Regroupement montréalais pour la qualité de l'air
RMRM Région métropolitaine de recensement de Montréal
RQGE Réseau québécois des groupes écologistes
RRSS Régie régionale de la santé et des services sociaux
RSQA Réseau de surveillance de la qualité de l'air
RTL Réseau de transport de Longueuil
SAAQ Société d'assurance-automobile du Québec
SCHL Société canadienne d'hypothèques et de logement
SGE Système de gestion environnementale
SHQ Société d'habitation du Québec
SMEBV Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts
SO₂ Dioxyde de soufre
SO₄ Sulfates
STL Société de transport de Laval
STM Société de transport de Montréal
TRNEE Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
UICN Union internationale pour la conservation de la nature
VBV Véhicule à basse vitesse
3-RV Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation



Participez à «l'effet domino» !





Participez à
« l'effet domino » !

